



Un avenir à découvrir : Rapport des impacts du projet pilote sur les études postsecondaires – quatrième année

Reuben Ford | Douwre Grekou | Isaac Kwakye | Claudia Nicholson

Août 2014

La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) est un organisme de recherche sans but lucratif, créé dans le but précis d'élaborer, de mettre à l'essai sur le terrain et d'évaluer rigoureusement de nouveaux programmes. Notre mission, qui comporte deux volets, consiste à aider les décideurs et les intervenants à déterminer les politiques et programmes qui améliorent le bien-être de tous les Canadiens, en se penchant particulièrement sur les effets qu'ils auront sur les personnes défavorisées, et à améliorer les normes relatives aux éléments probants utilisées pour évaluer ces politiques.

Depuis sa création en décembre 1991, la SRSA a réalisé plus de 200 projets et études pour différents ministères fédéraux et provinciaux, des municipalités ainsi que d'autres organismes publics et sans but lucratif. La SRSA a des bureaux à Ottawa, à Toronto et à Vancouver.

Pour des renseignements sur les publications de la SRSA, contacter :

Société de recherche sociale appliquée
55, rue Murray, bureau 400
Ottawa (Ontario) K1N 5M3
613-237-4311 | 1-866-896-7732
info@srdc.org | www.srdc.org

Bureau de Vancouver
128, rue Pender Ouest, bureau 301
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 1R8
604-601-4070 | 604-601-4080

Bureau de Toronto
481, avenue University, bureau 705
Toronto (Ontario) M5G 2E9
416-593-0445

Publié en 2014 par la Société de recherche sociale appliquée

Table des matières

Sommaire	1
Introduction	5
Survol des initiatives	6
Contexte du présent rapport en comparaison des autres rapports	7
Aperçu de l'échantillon de recherche <i>Un avenir à découvrir</i> et des résultats d'intérêt	9
Échantillons de recherche	9
Définitions des sous-groupes	12
Les résultats d'intérêt	12
Les impacts d'<i>Explorez vos horizons</i> sur les études postsecondaires	15
Présentation des résultats	15
Impacts de l'initiative <i>Explorez vos horizons</i>	17
Les impacts de <i>Fonds du savoir</i> sur les études postsecondaires	25
Présentation des résultats	25
Impacts de l'initiative <i>Fonds du savoir</i>	27
Les impacts de la combinaison des initiatives <i>Un avenir à découvrir</i> sur les études postsecondaires	35
Présentation des résultats	35
Impacts de l'initiative combinant <i>Explorez vos horizons</i> et <i>Fonds du savoir</i>	37
Sommaire des résultats du projet pilote <i>Un avenir à découvrir</i> à ce jour	45
Bibliographie	48
Annexe 1 : Impacts de l'initiative <i>Explorez vos horizons</i> (graphiques)	49
Annexe 2 : Impacts de l'initiative <i>Fonds du savoir</i> (graphiques)	64
Annexe 3 : Impacts de l'initiative combinant <i>Explorez vos horizons</i> et <i>Fonds du savoir</i>	79

Sommaire

Ce rapport présente les plus récents résultats du projet *Un avenir à découvrir*. C'est le premier d'une nouvelle série de rapports qui seront produits pour le Nouveau-Brunswick, et qui mettent à l'essai de nouvelles façons de s'attaquer à l'un des principaux défis auxquels les provinces font face pour combler leurs besoins futurs en main-d'œuvre qualifiée : intéresser suffisamment de jeunes aux études postsecondaires. En effet, favoriser l'accès des jeunes du secondaire aux études postsecondaires représente un objectif majeur des gouvernements fédéral et provinciaux, en partie en raison du rôle grandissant de ce type d'éducation dans la réussite sociale et économique des individus. Pourtant, on se demande encore quelles sont les meilleures initiatives politiques pour encourager les élèves à faire la transition vers la vie après le secondaire.

***Un avenir à découvrir* a mis deux initiatives à l'essai, séparément et conjointement.** Le modèle de la recherche permet de fournir des résultats probants sur les moyens efficaces d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire, en particulier chez les élèves à faible revenu et ceux dont les parents n'ont que peu ou pas d'expérience postsecondaire. Dans le cadre d'*Un avenir à découvrir* (UAD), on a offert à des élèves en début de secondaire l'une ou les deux initiatives suivantes :

- *Explorez vos horizons* (EH), qui proposait, après les journées d'école, des séances d'éducation au choix de carrière aux élèves de 10^e, de 11^e et de 12^e année;
- *Fonds du savoir* (FS), dont l'objectif était de « garantir » aux élèves à faible revenu une bourse de 8 000 \$ advenant la poursuite de leurs études postsecondaires;
- *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir* (EH+FS), où certains élèves se sont vu offrir les deux initiatives.

Tous les résultats contenus dans ce rapport sont présentés en considération des élèves à faible revenu (issus de familles ayant un revenu inférieur à la médiane) et sont résumés dans le tableau S1.

Les principaux impacts

L'inscription. Comme il est mentionné plus loin dans ce rapport, les deux initiatives ont une incidence positive forte et significative sur l'inscription aux études postsecondaires (on entend « inscription à l'université ou au collège » aux fins du présent rapport), incidence qui persiste au fil du temps. Il faut toutefois nuancer ce propos quand on tient compte des différents types d'études postsecondaires.

À ce jour, les résultats montrent que les différents types d'initiative entraînent une augmentation de la participation très différente selon les types de programmes postsecondaires. L'initiative EH, qui vise à améliorer l'éducation au choix de carrière à partir de la 10^e année, a eu des effets positifs considérables sur l'inscription à l'université, mais pas sur l'inscription au collège. Une tendance inverse est observée lorsque l'initiative FS est offerte toute seule. Lorsque les initiatives sont offertes conjointement, les résultats correspondent grandement à la tendance observée avec EH.

L'obtention d'un diplôme. Dans le cadre d'*Un avenir à découvrir*, le présent rapport est le premier à examiner les taux d'obtention de diplôme. Pour la plupart des participants, les données disponibles couvrent les quatre années suivant leur départ de l'école secondaire. Il est intéressant de constater que

les divergences observées dans les taux d'obtention de diplôme correspondent à celles des inscriptions par type de programme mentionnées plus haut. Ainsi, avec EH, les élèves se sont tournés vers des programmes universitaires généralement plus longs, et on attend toujours les impacts significatifs sur l'obtention de diplômes d'études postsecondaires. Avec FS, les élèves ont choisi des programmes d'études collégiales généralement plus courts, et on a constaté un impact marqué sur l'obtention de diplômes d'études postsecondaires. Ainsi donc, bien que les deux initiatives aient entraîné une hausse des inscriptions, il s'avère que fournir une meilleure éducation au choix de carrière pour les élèves (à savoir, l'initiative d'EH) et formuler une promesse de financement pour leurs études (initiative FS) sont des mesures qui conduisent à des avenues et à des résultats fort différents. Les prochains rapports confirmeront l'évolution à long terme de ces tendances, à mesure que de nouvelles données administratives deviennent disponibles.

L'aide financière aux étudiants. EH présente une incidence positive forte et constante sur la proportion d'élèves bénéficiant de l'aide financière aux étudiants. FS, qui par définition, est une proposition de soutien financier, n'a eu aucune incidence. En outre, les résultats démontrent que les élèves à qui on a offert l'initiative EH n'ont pas reçu un plus grand montant d'aide financière, tandis que ceux à qui on a offert l'initiative FS se sont vu octroyer un montant moins élevé. Ces résultats concordent avec la nature des initiatives (EH visant l'amélioration des connaissances sur l'éducation postsecondaire et FS octroyant un soutien financier) et avec le fait que certains élèves, étant réfractaires aux dettes, tendent à se passer d'un prêt, lorsque possible.

Les sous-groupes d'intérêt. Il est à noter que les deux initiatives ont eu des retombées significatives sur les inscriptions, l'obtention de diplômes (FS et EH+FS) et l'octroi d'une aide financière aux étudiants chez les garçons et chez les élèves issus de milieux à faible scolarité. C'est donc dire que les initiatives ont bien fonctionné auprès des principaux groupes cibles, ceux dont le taux de participation aux études postsecondaires est généralement faible. En règle générale, les retombées se sont davantage fait sentir chez les élèves francophones que chez les élèves anglophones. Des rapports antérieurs avaient démontré les impacts des initiatives sur l'obtention tardive du diplôme d'études secondaires chez ces derniers. Puisque les initiatives ont probablement modifié la progression des élèves dans leur cheminement scolaire et leur orientation professionnelle, les prochains rapports de la présente série devront analyser séparément l'effet cumulatif de chaque initiative sur ces différents groupes. Ces rapports seront publiés à la fin de 2014, en 2015 et en 2016.

Autres impacts

Changement d'établissement scolaire et décrochage. Comme prévu, les deux initiatives n'ont eu que des effets modérés sur le changement d'établissement scolaire. On aurait pu s'attendre à des retombées négatives sur le nombre d'élèves qui abandonnent leurs études ou décrochent de l'école, mais ces effets sont plutôt indiscernables, allant de presque nuls en ce qui concerne EH et EH+FS à moyennement positifs en ce qui concerne FS. Il y a deux explications possibles pour ce dernier résultat. D'une part, certains élèves pourraient poursuivre des études postsecondaires à cause de l'initiative FS, se rendre compte que ce choix n'était pas le meilleur pour eux, puis décrocher. D'autre part, il ne faut pas oublier que toute initiative qui augmente la proportion de la population à exercer une activité accroît aussi la proportion de la population à l'abandonner, ce qui n'équivaut pas nécessairement à augmenter le *taux* d'abandon.

Les prochains rapports. Ces rapports seront publiés à la fin de 2014, en 2015 et en 2016.

Tableau S1 Sommaire des résultats d'impact pour chaque initiative *Un avenir à découvrir*, notamment par sous-groupes

Initiative	Sous-groupes	Impacts de l'initiative sur les résultats postsecondaires, exprimés en tant que différence par rapport aux résultats du groupe témoin							
		Se sont inscrits à l'université ou au collège (%)	Se sont inscrits à l'université seulement (%)	Se sont inscrits au collège seulement (%)	Ont obtenu un diplôme d'un établissement d'ÉPS (%)	Ont changé d'établissement d'ÉPS (%)	Ont quitté un établissement d'ÉPS (%)	Ont reçu une aide financière aux étudiants (%)	Aide financière reçue (\$)
EH (voir la section 3)	Tous	+5	+5					+6	
	FRFS	+10	+8					+10	+2 200
	FSPG							+8	
	Parents ayant suivi des ÉPS								
	Garçons					+4		+10	
	Filles	+9							
	Francophone	+11	+10					+9	
	Anglophone								+3 100
FS (voir la section 4)	Tous	+7		+8	+7				-1 900
	FRFS	+11		+10	+9				
	FSPG	+15		+11	+11				
	Parents ayant suivi des ÉPS		-7	+8	+7		+5		-2 400
	Garçons	+8		+9	+11				
	Filles				+6				-3 700
	Francophone	+13		+9	+11		+5		
	Anglophone			+8	+7	+3			-2 900
EH + FS (voir la section 5)	Tous	+6	+5		+5	+2			
	FRFS	+10	+7	+5	+8			+7	
	FSPG	+8	+7		+6				
	Parents ayant suivi des ÉPS					+4			
	Garçons	+10	+8		+8	+3		+13	
	Filles								
	Francophone	+10	+7		+6				
	Anglophone					+3			

Le nombre indique la taille et la direction de l'impact occasionné par chaque initiative, en points de pourcentage ou en dollars. Seuls les impacts reconnus comme étant statistiquement significatifs à un niveau de signification minimum de 10 % sont montrés ici. L'estimation subjective des analystes de l'importance de chaque changement dans les résultats occasionné par chaque impact, relativement au niveau « normal » du résultat observé dans le groupe témoin, est indiquée par des teintes plus foncées lorsque l'importance est plus grande.

Introduction

- **Un avenir à découvrir a été créé en tant que projet pilote par la Fondation canadienne des bourses du millénaire et les gouvernements provinciaux du Manitoba et du Nouveau-Brunswick.** Il vise à recueillir des résultats probants sur les méthodes efficaces favorisant l'accès aux études postsecondaires (EPS), notamment chez les jeunes à plus faible revenu familial ou dont les parents ont une expérience postsecondaire nulle ou limitée. Les recherches révèlent que ce type d'élèves est sous-représenté dans les établissements postsecondaires.
- **Un avenir à découvrir a été conçu pour déterminer si les initiatives suivantes, seules ou ensemble, permettraient d'améliorer l'accès aux études postsecondaires :**
 - **Explorez vos horizons**, qui englobe des composantes d'éducation au choix de carrière visant à sensibiliser les élèves à l'importance des études postsecondaires et aux moyens d'y accéder, à les aider à préparer leur avenir grâce à l'éducation au choix de carrière et à conseiller leurs parents sur la façon de les soutenir tout au long de ce processus.
 - **Fonds du savoir**, un incitatif financier qui s'adresse aux élèves du secondaire du Nouveau-Brunswick dont le revenu familial est inférieur à la médiane provinciale. Il fournit une garantie précoce d'une subvention pouvant s'élever à 8 000 \$, sous réserve de l'obtention du diplôme de l'école et d'une participation ultérieure à l'éducation postsecondaire.
- **À ce jour, il y a eu trois rapports portant sur la mise en œuvre et les impacts des initiatives Un avenir à découvrir.** L'incidence des initiatives *Un avenir à découvrir* est mesurée au moyen d'une méthodologie rigoureuse d'assignation aléatoire qui compare les groupes de participants visés par l'une ou les deux initiatives à des groupes d'élèves statistiquement identiques qui n'en bénéficient pas. Ce modèle de recherche complexe tient compte des groupes linguistiques et d'autres groupes désignés qui présentent un intérêt dans le cadre du projet. Les données sur les résultats ont été recueillies auprès de nombreuses sources, notamment des enquêtes, des observations et des données administratives. Des rapports antérieurs indiquent que les initiatives ont été mises en œuvre avec une grande fidélité; la mise à l'essai a donc été concluante, d'autant plus que le recrutement et l'assignation aléatoire ont bien fonctionné. Les deux initiatives ont aussi eu une incidence sur l'orientation des participants quant à leur avenir, l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'inscription aux études postsecondaires. Ces impacts diffèrent sensiblement selon les groupes (notamment les provinces, les secteurs linguistiques et les sous-groupes clés). L'analyse avantages-coûts a démontré qu'au Nouveau-Brunswick, les deux initiatives étaient économiquement viables, seules et ensemble.
- **Ce rapport est le premier d'une nouvelle série de rapports de recherche sur Un avenir à découvrir, projet axé sur l'incidence à long terme chez les élèves du Nouveau-Brunswick.** Plus précisément, les rapports traitent de l'impact des initiatives sur la participation aux études postsecondaires des participants du Nouveau-Brunswick, sur leur persévérance et leur réussite, ainsi que sur les retombées sur le marché du travail. Ces résultats sont obtenus à partir des données administratives seulement. Le présent rapport – y compris les résultats aux niveaux universitaire et collégial et les résultats concernant l'aide financière aux étudiants – est le premier

d'une série de quatre. Les prochains rapports tiendront compte d'autres sources de données administratives à mesure qu'elles deviennent disponibles.

Survol des initiatives

- **Explorez vos horizons.** *Explorez vos horizons* (EH) est l'initiative sur l'éducation au choix de carrière mise en œuvre au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. En voici les six composantes : (1) Explo-carrière, (2) Un avenir en héritage, (3) En action vers l'avenir, (4) Ambassadeurs du postsecondaire, (5) le site Web d'*Un avenir à découvrir* et (6) la revue @venir.¹ Tous les participants à l'initiative se sont vu proposer l'ensemble des composantes pendant trois années de cours, soit pendant la 10^e, la 11^e et la 12^e année du secondaire.

Explorez vos horizons aide les participants à élaborer leur propre plan d'études postsecondaires en fonction de leurs passions et de leurs intérêts, en plus de mobiliser les parents, qui jouent le rôle d'alliés, et les étudiants de niveau postsecondaire, qui remplissent le rôle de modèles, le tout afin de leur offrir une éducation au choix de carrière enrichie dès la 10^e année.

Chacune des composantes d'*Explorez vos horizons* vise à enseigner et à renforcer les concepts fondamentaux de l'exploration et du développement de carrière, qu'ils soient personnels (p. ex., les notions de résilience et de capacité d'adaptation), techniques (p. ex., les façons d'élargir son réseau) ou tactiques (« manœuvrer », c'est-à-dire élaborer une stratégie afin d'envisager différentes carrières). Quand les circonstances le permettaient, les promoteurs des différentes composantes et les responsables de la mise en œuvre de l'initiative se rencontraient afin de veiller à la cohérence et à l'intégration des composantes d'*Explorez vos horizons*.

La participation des parents ou tuteurs est un élément fondamental de l'initiative *Explorez vos horizons*, tant en ce qui a trait à leur soutien qu'à leur collaboration au processus d'exploration de carrière de leurs enfants. Les parents ou tuteurs étaient conviés à assister aux séances avec leur enfant, au début, au cours et à la fin de l'initiative.

Tous les ateliers d'*Explorez vos horizons* ont eu lieu dans les salles de classe des écoles participantes, après la dernière classe de la journée, à l'exception des séances auxquelles participaient les parents, qui se déroulaient le soir afin de tenir compte de leur emploi du temps. Pour les diriger, on a fait appel à des animateurs dotés d'une expérience en orientation professionnelle ou en éducation au choix de carrière. Seules les séances « Ambassadeurs du postsecondaire » ont été confiées à des étudiants ayant déjà entamé leurs études postsecondaires. Comme la participation aux séances était volontaire, ce ne sont pas tous les élèves du groupe programme qui y ont assisté. Sur les 20 séances, 84 % des participants ont assisté à au moins une séance, mais seulement 60 % ont assisté à six séances ou plus.

- **Fonds du savoir.** L'initiative *Fonds du savoir* (FS) a été mise en œuvre seulement au Nouveau-Brunswick. Les intervenants du projet ont convenu d'un critère d'admissibilité fondé sur un revenu

¹ Pour une description des différentes composantes, voir Ford et al. (2012).

familial annuel inférieur à la médiane provinciale du Nouveau-Brunswick², reflétant l'hypothèse que les élèves issus de familles à plus faible revenu prévoyaient ne pas disposer de ressources financières suffisantes pour payer leurs études postsecondaires, notamment universitaires ou collégiales. Les participants à l'initiative *Fonds du savoir* qui ont fréquenté un établissement secondaire au Nouveau-Brunswick jusqu'à l'obtention de leur diplôme et qui ont été admis à un programme d'études postsecondaires (reconnu par le Programme canadien de prêts aux étudiants) ont reçu une aide financière maximale de 8 000 \$, échelonnée sur deux ans pour subventionner leurs études.

- Les fonds accumulés au fil du temps dans le cadre du programme *Fonds du savoir* visent à souligner l'engagement constant des participants à l'égard de leur éducation. Ainsi, ils recevaient un premier versement de 2 000 \$ s'ils étaient toujours aux études au Nouveau-Brunswick à la fin de leur 10^e année et un deuxième versement du même montant à condition de continuer à fréquenter une école de la province à la fin de leur 11^e année. Le troisième versement de 4 000 \$ dépendait de l'obtention d'un diplôme du secondaire dans un établissement du Nouveau-Brunswick.³ S'ils étaient admis à un programme d'études postsecondaires, ils pouvaient se prévaloir des sommes accumulées dans leur compte. Une fois son admission au programme postsecondaire confirmée, chaque participant pouvait demander un versement de 2 000 \$ deux fois par année universitaire, soit un montant maximal de 8 000 \$ sur deux ans. La vérification de l'admission était effectuée par les Services financiers pour étudiants du Nouveau-Brunswick ou par le Bureau de l'apprentissage de la province (pour les apprentis inscrits); tous les fonds devaient être réclamés dans un délai de six ans suivant l'offre des fonds au début de la 10^e année.⁴

Contexte du présent rapport en comparaison des autres rapports

- Ce rapport présente les impacts postsecondaires observés au terme de ce qui correspond théoriquement à la quatrième année d'études postsecondaires, sous réserve d'une fréquentation continue et d'une progression normale de l'élève à l'école. Comme il s'appuie sur les données des années scolaires 2004-2005 jusqu'à 2011-2012, il contient les données de deux années

² Le revenu familial a été calculé en fonction des montants déclarés aux fins de l'impôt sur le revenu; le seuil médian a été obtenu à partir des estimations du Recensement de 2001 relatives aux ménages ayant des enfants âgés de 6 à 17 ans et arrondies au plus proche multiple de 5 000 \$.

³ L'accès au montant maximal est conditionnel à la réussite d'études secondaires dans les quatre années suivant l'ouverture du compte. À l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, en éducation des adultes ou de formation générale (GED) délivré par une école du Nouveau-Brunswick, ils bénéficient de la bourse dans son intégralité, soit 8 000 \$. Les élèves qui n'ont pas achevé leurs études secondaires dans les délais requis continuent de jouir des versements qu'ils ont reçus.

⁴ Il convient de noter que, contrairement à *Explorez vos horizons*, la prestation de *Fonds du savoir* ne repose sur aucune année fixe, les paiements et les versements pouvant s'étaler sur plusieurs années. Un élève qui a terminé ses études en effectuant sa 10^e, sa 11^e et sa 12^e année en trois ans dans un établissement du Nouveau-Brunswick peut recevoir un paiement durant deux des trois années suivant l'obtention de son diplôme; le montant du paiement dépend du solde de son compte. Par exemple, un participant qui aura accumulé 4 000 \$ à la fin de sa 11^e année, mais qui aura obtenu son diplôme dans une école secondaire du Québec (et non du Nouveau-Brunswick) avant de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires recevra 4 000 \$, qui seront mis à sa disposition au cours de la période de prestation de l'initiative.

scolaires de plus que le rapport des impacts postsecondaires du projet pilote *Un avenir à découvrir* (Ford et al., 2012), le premier à présenter les effets sur la participation des élèves à l'éducation postsecondaire.

- Les données de ces années supplémentaires permettent la mise à jour des résultats relatifs à l'inscription à l'université et au collège, tout en offrant également la possibilité d'analyser de nouveaux résultats et d'en tirer de nouvelles conclusions. Parmi ces nouveaux résultats se trouvent les impacts sur les résultats suivants (on en présente les définitions détaillées à la section suivante) :
 - les élèves qui obtiennent un diplôme d'études postsecondaires;
 - les élèves qui poursuivent leurs études;
 - les élèves qui changent d'établissement postsecondaire; et
 - les élèves qui abandonnent leurs études postsecondaires (décrochage).

Ces impacts sur les études postsecondaires découlant du projet UAD n'avaient encore jamais été présentés; c'est donc dire que ce rapport constitue une première.

- Les phases de conception et de mise en œuvre du projet étant terminées, le rapport traite de la présentation des résultats d'impacts sur les études postsecondaires. Le rapport ne contient pas de résultats probants sur les centres d'apprentissage et les écoles de formation professionnelle, car les données relatives à leurs programmes n'ont pas encore été mises à la disposition de la SRSA.
- Les prochains rapports auront essentiellement la même structure que celui-ci, mais contiendront les données des années supplémentaires. La SRSA prévoit cependant inclure les résultats associés aux centres d'apprentissage et aux écoles de formation professionnelle. On notera que le rapport final (celui de 2016) devrait inclure les résultats supplémentaires tirés des données de l'impôt sur le revenu, y compris les retombées sur le revenu et l'emploi.
- Le présent rapport traite principalement de la présentation des effets des initiatives. La section suivante donne un aperçu de l'échantillon de recherche *Un avenir à découvrir* et des résultats d'intérêt. Les sections 3 et 4 présentent respectivement les résultats d'*Explorez vos horizons* et de *Fonds du savoir*. La section 5 soumet les résultats de la combinaison des deux initiatives. La section 6 conclut le rapport par une synthèse et une analyse des résultats.

Aperçu de l'échantillon de recherche *Un avenir à découvrir* et des résultats d'intérêt

Échantillons de recherche

- Le Nouveau-Brunswick possède deux systèmes d'éducation distincts, l'un francophone, l'autre anglophone, le premier accueillant environ moitié moins d'élèves que le second. Dans cette province, le recrutement s'est déroulé sur une période de deux ans, ce qui a permis d'obtenir un échantillon de participants suffisamment important pour mettre en évidence les effets pertinents d'un point de vue de politiques à mener. Les élèves de deux classes successives de 9^e année ont donc été recrutés en 2004 et en 2005 pour former les cohortes 1 et 2, respectivement. Le rapport utilise le terme « année de référence » pour désigner l'année scolaire équivalente atteinte par chaque cohorte dans son cheminement scolaire. Le tableau 2.1 présente la correspondance entre les années scolaires et les « années de référence » utilisées dans le présent rapport.

Tableau 2.1 Correspondance entre l'année scolaire, l'année de référence et la couverture des données

Année scolaire	Années de référence par rapport à l'année	
	Cohorte 1	Cohorte 2
2004-2005	1 ^{re} année de référence = 2 ^e année du secondaire (soit la 10 ^e année)	9 ^e année
2005-2006	2 ^e année de référence = 3 ^e année du secondaire (soit la 11 ^e année)	1 ^{re} année de référence = 2 ^e année du secondaire (soit la 10 ^e année)
2006-2007	3 ^e année de référence = 4 ^e année du secondaire (soit la 12 ^e année)	2 ^e année de référence = 3 ^e année du secondaire (soit la 11 ^e année)
2007-2008	4 ^e année de référence = 1 ^{re} année postsecondaire	3 ^e année de référence = 4 ^e année du secondaire (soit la 12 ^e année)
2008-2009	5 ^e année de référence = 2 ^e année postsecondaire	4 ^e année de référence = 1 ^{re} année postsecondaire
2009-2010	6 ^e année de référence = 3 ^e année postsecondaire	5 ^e année de référence = 2 ^e année postsecondaire
2010-2011	7 ^e année de référence = 4 ^e année postsecondaire	6 ^e année de référence = 3 ^e année postsecondaire
2011-2012	8 ^e année de référence = 5 ^e année postsecondaire	7 ^e année de référence = 4 ^e année postsecondaire

▪ **Traitement du revenu : groupes admissibles à FS et groupes non admissibles à FS**

Dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir*, la répartition de l'échantillon est d'autant plus compliquée qu'au Nouveau-Brunswick, l'initiative *Fonds du savoir* ne peut être proposée qu'aux participants issus de familles dont le revenu est inférieur au seuil fixé en fonction de leur taille.⁵ Lors des entrevues de référence effectuées à la maison, les intervieweurs de Statistique Canada ont demandé à chacun des parents d'indiquer leur revenu total figurant à la ligne 150 de leur déclaration de revenus de l'année précédente. Ceux qui ont fourni cette information et dont les revenus, après vérification de Statistique Canada, étaient effectivement inférieurs au seuil d'inclusion, ont signé le formulaire de consentement des élèves admissibles à Fonds du savoir (« admissibles à FS »). Ce formulaire expliquait qu'ils étaient admissibles à l'un des quatre groupes suivants :

- un groupe témoin,
- un groupe qui bénéficierait d'*Explorez vos horizons* seulement,
- un groupe qui bénéficierait de *Fonds du savoir* seulement,
- un groupe qui bénéficierait de la combinaison des deux initiatives.

Les familles dont le revenu était supérieur au seuil d'inclusion requis ou qui n'ont pas souhaité fournir le montant indiqué à la ligne 150 de leur déclaration de revenus n'ont pas été jugées admissibles à *Fonds du savoir* (« non admissibles à FS ») et ont reçu un formulaire de consentement différent. Ce formulaire prévoit la possibilité d'être assigné soit à *Explorez vos horizons*, soit au groupe témoin, mais pas à l'initiative *Fonds du savoir*.

Cette démarche consistant à déterminer l'admissibilité aux initiatives du projet peut avoir placé les familles à plus faible revenu, qui n'ont pas souhaité fournir le montant indiqué sur leur déclaration, dans le groupe à revenu élevé « non admissible à FS ». Selon les données de l'enquête, tel a été le cas. Dans le cadre de l'enquête, on a demandé aux familles qui n'avaient pas voulu fournir le montant indiqué à la ligne 150 de leur déclaration de répondre à un ensemble de questions standard au sujet de leur revenu; elles ont pratiquement toutes accepté. Environ une famille sur sept estimée « non admissible à FS » a pourtant rapporté toucher un revenu inférieur au seuil d'admissibilité à FS lors de l'enquête. Parmi les familles francophones participantes non admissibles à FS, 14,3 % avaient un revenu inférieur au seuil d'inclusion de l'enquête. Parmi les familles anglophones, ce chiffre atteignait 12,9 %. Pour plus de précisions à ce sujet, veuillez consulter le rapport de la SRSA de 2007.

Pour assurer la comparabilité entre les initiatives, le présent rapport présente principalement les résultats sur les familles à plus faible revenu qui ont fait l'objet d'une vérification (qui sont donc admissibles à FS). Il est important de noter qu'on ne fait pas ici état de l'incidence d'*Explorez vos horizons* sur les familles à revenu plus élevé *et sur une famille à faible revenu sur sept*. En moyenne, ces familles non admissibles à FS ont des taux de participation aux études postsecondaires plus

⁵ Le seuil correspond au revenu familial médian au Nouveau-Brunswick calculé à partir des données du Recensement de 2001 et diffère en fonction de la taille de la famille considérée.

élevés, de sorte que les initiatives connaissent généralement peu ou pas de retombées pour ces familles.

- Le tableau 2.2 montre les diverses comparaisons expérimentales pouvant être examinées. Par souci de concision, le rapport se concentre sur les impacts décrits dans les trois premières lignes, lesquels comparent les effets des initiatives aux expériences habituelles des élèves en matière d'éducation au choix de carrière et de soutien financier (le « point de comparaison »), sans présenter les résultats comparant une initiative à l'autre.

Tableau 2.2 Les rapprochements expérimentaux du présent rapport sur Un avenir à découvrir

Échantillon	Comparaisons expérimentales	Enseignements tirés de l'analyse d'impacts
Échantillon d'élèves du Nouveau-Brunswick admissibles à FS	<i>EH</i> versus groupe témoin	Incidence de l'offre d' <i>EH</i> sur les familles à plus faible revenu (voir la section 2)
	<i>FS</i> versus groupe témoin	Incidence de l'offre de <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu (voir la section 3)
	<i>EH+FS</i> versus groupe témoin	Incidence de l'offre combinée d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu (voir la section 4)
	<i>EH</i> versus <i>FS</i>	Incidence d'une initiative par rapport à l'autre sur les familles à plus faible revenu (non inclus)
	<i>EH+FS</i> versus <i>FS</i>	Impact différentiel de la combinaison d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu (non inclus)
	<i>EH + FS</i> versus <i>EH</i>	Impact différentiel de la combinaison d' <i>EH</i> et de <i>FS</i> sur les familles à plus faible revenu (non inclus)

- L'analyse d'impacts figurant dans le présent rapport reste expérimentale : elle compare les résultats de groupes programme et de groupes témoins statistiquement équivalents afin de déterminer l'incidence des initiatives. L'assignation aléatoire des élèves permet de s'assurer que la seule différence systématique entre les groupes est l'offre reçue par chaque groupe. À la section 2 par exemple, l'écart observé entre le groupe qui s'est vu proposer *Explorez vos horizons* et le groupe témoin, qui n'a bénéficié d'aucune initiative, permet d'évaluer l'incidence de *Explorez vos horizons* sur le résultat considéré (relativement aux familles à faible revenu qui ont fait l'objet d'une vérification). Il en va de même pour les estimations des effets de *Fonds du savoir* à la section 3 : le groupe témoin statistiquement équivalent utilisé dans l'analyse est exactement identique à celui auquel on a eu recours dans le cadre de la comparaison des résultats de l'initiative *Explorez vos horizons*.

Définitions des sous-groupes

- Le rapport présente les principaux résultats regroupant les échantillons de groupes francophones et anglophones. Les résultats pour les groupes francophones et anglophones sont présentés séparément dans l'analyse des sous-groupes.
- Le projet tente de mesurer l'incidence des initiatives sur les élèves les plus susceptibles de nécessiter un soutien financier supplémentaire pour accéder aux études postsecondaires. D'entrée de jeu, on a considéré qu'il s'agissait de jeunes issus de familles à plus faible revenu et dont les parents possédaient une expérience postsecondaire nulle ou limitée. Plus précisément, les résultats du rapport sont divisés en fonction des sous-groupes suivants :
 - le sous-groupe FRFS (faible revenu et faible scolarité). Le trait distinctif des familles à plus faible revenu est une scolarité plus faible chez les parents, c'est-à-dire l'absence d'un diplôme ou d'un certificat d'études postsecondaires acquis au terme d'un programme d'au moins deux ans;
 - le sous-groupe FSPG (familles de « première génération », faible scolarité, première génération) comprend les élèves dont les parents n'ont aucune expérience postsecondaire (on entend par là que le niveau de scolarité le plus élevé des deux parents au moment de l'enquête de référence était « diplôme d'études secondaires ou moins »). Ce sous-groupe appartient au groupe FRFS, qui englobe toutes les familles à plus faible revenu. Les sous-groupes FSPG et non FSPG sont inclus dans les tableaux afin de préserver la continuité par rapport aux rapports antérieurs et la comparabilité avec les travaux d'autres chercheurs, mais les impacts pour le sous-groupe FSPG ne sont pas discutés dans le texte;
 - les sous-groupes garçons et filles; et
 - les sous-groupes francophones et anglophones.

Les résultats d'intérêt

Les résultats d'intérêt couvrent une période de sept années de référence (soit sept ans après l'assignation aléatoire). La septième année de référence équivaut « normalement » à la quatrième année d'études postsecondaires, sous réserve d'une fréquentation et d'une progression ininterrompue des études postsecondaires. Dans les précédents rapports (Ford et al., 2012), les résultats s'arrêtaient juste au début de la troisième année d'études postsecondaires. Notons qu'un élève qui a pris plus d'un an pour réussir sa 10^e, 11^e ou 12^e année peut être encore au niveau secondaire à la quatrième année de référence ou aux années de référence suivantes. Certains élèves peuvent aussi avoir travaillé ou avoir été au chômage pendant ces années. Les résultats d'intérêt qui seront abordés dans les prochaines sections ont été divisés en huit types :

- **L'inscription à l'université et au collègue** : désigne les inscriptions par année scolaire dans les universités (baccalauréat) ou les établissements d'enseignement collégial du Nouveau-Brunswick. Par « université », on entend ici toutes les universités des provinces maritimes. Les inscriptions sont analysées séparément pour chaque année de référence, puis collectivement pour toute la période de l'étude;

- **L'inscription à l'université** : désigne les inscriptions par année scolaire dans les universités (baccalauréat) du Nouveau-Brunswick et, en raison des sources de données disponibles, des provinces maritimes. Les inscriptions sont analysées séparément pour chaque année de référence, puis collectivement pour toute la période de l'étude;
- **L'inscription au collège** : désigne les inscriptions par année scolaire au collège communautaire francophone ou anglophone du Nouveau-Brunswick. Les inscriptions sont analysées séparément pour chaque année de référence, puis collectivement pour toute la période de l'étude;
- **L'obtention d'un diplôme universitaire ou collégial** : désigne l'obtention des diplômes d'établissements d'enseignement universitaire et collégial du Nouveau-Brunswick. Les taux d'obtention de diplôme sont analysés séparément et collectivement pour toute la période de l'étude. Un étudiant est considéré comme ayant obtenu un diplôme en une année lorsque le diplôme a été délivré à n'importe quel moment précédant la date d'anniversaire de son inscription;
- **Les « études continues » de niveau universitaire ou collégial** : inspirée par Finnie et Qiu (2009), cette variable désigne les étudiants qui, pour une année scolaire donnée, ne détiennent pas de diplôme, mais qui sont inscrits dans le même *programme* universitaire ou collégial au Nouveau-Brunswick, indépendamment du fait que l'inscription soit dans le même établissement ou non.⁶ Les taux sont analysés séparément pour chaque année de référence. Dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir*, on s'attendait à ce que plus d'élèves ayant bénéficié des initiatives *Explorez vos horizons* ou *Fonds du savoir* poursuivent leurs études jusqu'à obtention d'un diplôme. En effet, grâce à ces initiatives, ils étaient plus nombreux à être mieux renseignés et soutenus par une incitation financière, autant d'outils leur permettant de prendre une décision arrêtée vis-à-vis de leur éducation postsecondaire;
- **Le changement d'établissement** : inspirée par Finnie et Qiu (2009), cette variable représente les élèves qui, dans une année scolaire donnée, ont changé d'établissement scolaire (université ou collège).⁷ Les taux sont analysés séparément pour chaque année de référence, puis collectivement pour toute la période de l'étude. Dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir*, on s'attendait à ce que plus d'élèves ayant bénéficié des initiatives *Explorez vos horizons* ou *Fonds du savoir* changent moins souvent d'établissement scolaire. En effet, grâce à ces initiatives, ils étaient plus nombreux à être mieux renseignés et soutenus par une incitation financière, autant d'outils leur permettant de prendre une décision arrêtée vis-à-vis de leur éducation postsecondaire;
- **L'abandon des études universitaires ou collégiales ou le décrochage** : inspirée par Finnie et Qiu (2009), cette variable représente, dans une année scolaire donnée, les étudiants qui ont quitté une université ou un établissement d'enseignement collégial du Nouveau-Brunswick avant d'être diplômé (parmi ce nombre pourraient se trouver des étudiants qui reprendront leurs études postsecondaires à une date ultérieure). Dans le cadre du projet *Un avenir à découvrir*, on s'attendait

⁶ Notons que cette définition diffère de celle de Finnie et Qiu (2009) qui définissent un « étudiant qui fait des études continues » pour une année donnée comme un étudiant qui « n'est pas titulaire d'un diplôme, mais qui est toujours inscrit dans l'établissement d'origine à la fin de l'année d'enquête en question ». En outre, les auteurs rattachent l'emploi de « continu » par rapport à l'établissement, et non par rapport au *programme d'études*.

⁷ Les auteurs Finnie et Qiu (2009) rattachent eux aussi l'emploi de « changement » aux établissements.

à ce que les élèves ayant bénéficié des initiatives *Explorez vos horizons* ou *Fonds du savoir* soient moins enclins à interrompre ou à abandonner leurs études. En effet, grâce à ces initiatives, ils étaient plus nombreux à être mieux renseignés et soutenus par une incitation financière, autant d'outils leur permettant de prendre une décision arrêtée vis-à-vis de leur éducation postsecondaire. Mentionnons que de fortes retombées sur les taux d'inscription pourraient toutefois augmenter le nombre de décrocheurs dans l'échantillon. Dans un tel cas, on considérerait que les initiatives ont produit une proportion plus faible de décrocheurs parmi tous ceux qui se sont inscrits à des études postsecondaires;

- **L'octroi d'une aide financière** : désigne les étudiants qui ont reçu un soutien financier (prêts ou bourses) pendant la fréquentation d'un établissement d'enseignement postsecondaire (qui n'est pas nécessairement une université ou un collège). Les taux sont analysés séparément pour chaque année de référence, puis collectivement pour toute la période de l'étude.

Notons qu'il y a une différence dans l'analyse entre la définition initiale, dans le cadre du projet, du terme « inscriptions au postsecondaire » et les effets constatés sur les inscriptions « à l'université et au collège ». La SRSA attend toujours de recevoir les données relatives aux collèges privés et aux écoles professionnelles. Les prochains rapports devraient tenir compte de ces données et ainsi, couvrir l'ensemble des résultats postsecondaires.

Les impacts d'*Explorez vos horizons* sur les études postsecondaires

Présentation des résultats

- Les résultats de la présente section et des deux sections subséquentes s'appliquent à l'échantillon des familles à plus faible revenu du Nouveau-Brunswick (à savoir, les élèves potentiellement admissibles à *Fonds du savoir*). Le même échantillon a été choisi aux fins de comparabilité.
- **Les élèves ayant reçu l'offre d'*Explorez vos horizons* étaient sensiblement plus enclins à s'inscrire à un programme d'études postsecondaires** (tableau 3.1). Ce résultat est particulièrement vrai pour les élèves FRFS, les élèves francophones et les filles (de fait, l'augmentation de leur participation aux études postsecondaires se chiffrait, en termes de points de pourcentage, à 11, à 11 et à neuf, respectivement). L'augmentation de ces inscriptions provient largement des inscriptions à l'université. En effet, on peut voir que les incidences de l'initiative sur les inscriptions à l'université (tableau 3.2) étaient similaires à celles sur les deux types d'éducation postsecondaire réunis (tableau 3.3).

On comprend mieux les répercussions de l'initiative EH lorsqu'on observe les inscriptions en isolant chaque année de référence. Ainsi, on peut constater des incidences positives constantes dès la quatrième année de référence (soit quatre ans après l'assignation aléatoire). Cette quatrième année est celle où les élèves sont les plus susceptibles d'amorcer leurs études postsecondaires. Par exemple, même si les taux d'inscription du groupe EH et du groupe témoin atteignent tous deux leur point culminant à la quatrième année de référence, ceux du premier groupe cité restent systématiquement plus élevés avec un impact culminant à cinq points de pourcentage à la sixième année de référence (figure A1.1).⁸ On observe également de grandes répercussions sur les inscriptions à l'université et au collège à la sixième année et à la septième année chez le groupe FRFS (respectivement six et cinq points de pourcentage, figure A1.2). Fait intéressant, les effets positifs apparaissent plus tôt dans le secteur francophone que dans le secteur anglophone (figure A1.5).

Il est à noter que les inscriptions à l'université uniquement (figure A1.6) suivent les mêmes tendances que celles décrites à la figure A1.1. Lorsque les résultats sont divisés par secteur linguistique, il est clair que les élèves francophones sont responsables de la majeure partie de l'impact global (figure A1.10).

De leur côté, les tendances des inscriptions au collège sont les mêmes entre le groupe EH et le groupe témoin (figure A1.11). Dans les deux groupes, on atteint le point culminant à la quatrième année; la tendance est ensuite à la baisse. Leurs taux se ressemblent, ce qui se traduit par de faibles retombées d'EH sur les inscriptions au collège, en deçà de celles observées à l'université.

⁸ À noter que les figures montrent certains élèves inscrits dans des programmes postsecondaires tout en continuant d'étudier à l'école secondaire. Les universités qui offrent des cours à double reconnaissance de crédit aux élèves du secondaire pourraient être responsables de cette inscription « précoce ».

Toujours au sujet de l'inscription au collège, on ne constate aucune incidence sur les groupes désignés par FRFS, par sexe ou par secteur linguistique (figures A1.12, A1.14 et A1.15, respectivement).

- **Les élèves ayant reçu l'offre d'EH n'étaient pas plus susceptibles d'obtenir un diplôme universitaire ou collégial au cours de la période couverte par le présent rapport** (tableau 3.4). Ce résultat peut être interprété comme une conséquence du projet *Un avenir à découvrir* qui a induit une augmentation du taux d'inscription à l'université plutôt qu'au collège. En effet, l'initiative EH a fortement encouragé les élèves à se lancer dans des programmes universitaires, et il est plus long d'obtenir un diplôme universitaire qu'un diplôme collégial. Par conséquent, compte tenu de la période étudiée dans ce rapport, relativement peu d'élèves bénéficiant de l'initiative ont obtenu leur diplôme.
- **La constante, au regard des années de référence, est que les sous-groupes d'intérêt (comme le groupe FRFS ou les élèves francophones) qui ont reçu l'offre d'EH étaient significativement plus susceptibles de poursuivre des études à l'université ou au collège.** Les proportions qui ont poursuivi des études postsecondaires sont présentées dans la figure A1.16. On observe un impact statistiquement significatif et non négligeable (d'environ cinq points de pourcentage) pour le groupe FRFS pour la plupart des années de référence, soit à partir de la quatrième année de référence (figure A1.17). En outre, EH a des répercussions importantes sur les garçons à la sixième année de référence (figure A1.19). Les effets positifs sont continuellement significatifs chez les jeunes francophones (figure A1.20).
- **Les effets d'EH sur les étudiants qui changent d'établissement scolaire sont limités.** L'hypothèse était qu'EH améliorerait les décisions relatives au choix de carrière, ce qui pouvait ainsi entraîner une diminution du besoin de changer de programmes d'études, chez les étudiants; mais seuls les changements d'établissement scolaire pouvaient être mesurés ici. On constate des impacts d'EH significatifs chez les garçons avec une augmentation de quatre points de pourcentage (tableau 3.5). Les tendances présentées à la figure A1.21 montrent des incidences généralement faibles. On ne constate aucun changement statistiquement significatif dans les niveaux de changement d'établissement par statut de FRFS ni par secteur linguistique (figures A1.22 et A1.25). L'effet, quoique peu significatif, chez les garçons est observé à la septième année (figure A1.24).
- **Les prestataires d'EH n'abandonnent pas leurs études universitaires ou collégiales plus que les membres du groupe témoin** (tableau 3.6).
- **Les élèves ayant reçu l'offre d'EH étaient plus susceptibles de recevoir une aide financière** (tableau 3.7). Ce fut le cas pour la plupart des groupes d'intérêt : le groupe FRFS, les garçons (10 points de pourcentage) et les élèves francophones (neuf points de pourcentage).
- **Typiquement, les élèves ayant reçu l'offre d'EH n'ont pas reçu un montant d'aide financière aux étudiants sensiblement différent** (tableau 3.8). Les seules exceptions sont les francophones (qui ont reçu 3 112 \$ de plus en moyenne) et le groupe FRFS (2 219 \$ de plus). Les prestataires d'EH semblent donc en général avoir un meilleur accès au soutien financier, sans pour autant recevoir des paiements moyens plus élevés.

Impacts de l'initiative *Explorez vos horizons*

Inscription à l'université et au collège

Tableau 3.1 Impacts d'EH sur l'inscription à l'université et au collège – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Se sont inscrits à l'université ou au collège (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	50,05	45,13	4,92 (2,92)	*
FRFS	48,59	38,50	10,09 (3,17)	***
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	40,59	33,96	6,62 (4,10)	
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	60,57	57,88	2,70 (4,60)	
Garçons	42,34	41,84	0,51 (5,05)	
Filles	56,99	47,82	9,17 (4,26)	**
Francophones	60,65	49,70	10,95 (4,31)	**
Anglophones	41,80	39,62	2,18 (4,01)	
Taille de l'échantillon	432	601		

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Inscription à l'université

Tableau 3.2 Impacts d'EH sur l'inscription à l'université – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Se sont inscrits à l'université (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	28,03	22,98	5,05 (2,67)	*
FRFS	25,85	18,15	7,71 (2,87)	***
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	18,10	14,17	3,93 (3,43)	
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	39,32	32,72	6,60 (4,23)	
Garçons	18,92	14,05	4,88 (3,66)	
Filles	36,37	30,36	6,01 (3,92)	
Francophones	33,12	22,65	10,47 (3,81)	***
Anglophones	24,97	22,04	2,93 (3,68)	
Taille de l'échantillon	432	601		

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Inscription au collège

Tableau 3.3 Impacts d'EH sur l'inscription au collège – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Se sont inscrits au collège (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	23,86	24,15	-0,29 (2,62)
FRFS	23,31	21,79	1,53 (2,88)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	23,03	19,74	3,29 (3,72)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	25,10	29,12	-4,02 (4,07)
Garçons	24,53	26,25	-1,73 (4,17)
Filles	23,12	22,48	0,65 (3,76)
Francophones	34,29	31,48	2,81 (4,19)
Anglophones	15,01	16,62	-1,60 (3,19)
Taille de l'échantillon	432	601	

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Obtention d'un diplôme universitaire ou collégial

Tableau 3.4 Impacts d'EH sur l'obtention d'un diplôme universitaire ou collégial – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Ont obtenu un diplôme universitaire ou collégial (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	13,12	13,72	-0,59 (1,92)
FRFS	13,65	12,45	1,20 (2,09)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	14,68	10,95	3,73 (2,66)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	11,55	16,98	-5,43 (3,35)
Garçons	15,04	13,99	1,06 (3,41)
Filles	12,46	12,76	-0,29 (2,97)
Francophones	16,85	18,56	-1,71 (3,37)
Anglophones	9,12	9,57	-0,45 (2,58)
Taille de l'échantillon	432	601	

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Changement d'établissement scolaire (université ou collège)

Tableau 3.5 Impacts d'EH sur le changement d'établissement scolaire – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Ont changé d'établissement (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	8,46	6,91	1,55 (1,52)
FRFS	7,61	6,08	1,53 (1,61)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	6,27	5,28	0,99 (1,99)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	11,68	8,12	3,56 (2,55)
Garçons	7,62	3,48	4,14 (1,91) **
Filles	9,41	9,68	-0,27 (2,48)
Francophones	13,18	10,15	3,03 (2,85)
Anglophones	4,58	3,48	1,10 (1,78)
Taille de l'échantillon	432	601	

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Abandon des études universitaires ou collégiales

Tableau 3.6 Impacts d’EH sur l’abandon des études universitaires ou collégiales – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Ont abandonné les études universitaires ou collégiales (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	10,76	10,58	0,18 (1,87)
FRFS	9,68	9,94	-0,26 (2,14)
Parents titulaires d’un DES ou moins (FSPG)	9,15	9,47	-0,32 (2,63)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	13,13	11,38	1,75 (2,80)
Garçons	9,46	13,00	-3,54 (2,95)
Filles	10,83	9,29	1,54 (2,52)
Francophones	15,93	11,26	4,66 (3,03)
Anglophones	7,29	8,94	-1,65 (2,33)
Taille de l’échantillon	432	601	

Source : Données administratives tirées d’UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L’arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Octroi d'une aide financière aux étudiants

Tableau 3.7 Impacts d'EH sur l'octroi d'une aide financière aux étudiants – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Ont reçu de l'aide financière aux étudiants (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	51,06	44,74	6,33 (2,86)	**
FRFS	52,74	42,32	10,43 (2,96)	***
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	47,61	39,65	7,96 (3,77)	**
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	55,46	50,16	5,30 (4,63)	
Garçons	40,65	30,76	9,89 (4,99)	**
Filles	60,95	56,12	4,83 (4,08)	
Francophones	57,25	48,37	8,88 (4,41)	**
Anglophones	46,50	40,44	6,06 (4,22)	
Taille de l'échantillon	432	601		

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Montant cumulatif de l'aide financière octroyée

Tableau 3.8 Impacts d'EH sur l'aide financière aux étudiants octroyée - secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Montant cumulatif de l'aide financière octroyée (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	12 218	10 661	1 557 1 023
FRFS	11 920	9 702	2 219 ** 1 067
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	9 562	9 137	425 1 201
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	15 144	12 343	2 801 1 710
Garçons	8 017	6 393	1 624 1 380
Filles	15 956	14 262	1 694 1 603
Francophones	13 885	10 772	3 112 * 1 610
Anglophones	11 183	10 172	1 011 1 432
Taille de l'échantillon	432	601	

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Les impacts de *Fonds du savoir* sur les études postsecondaires

Présentation des résultats

- **Les élèves du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu et ayant reçu l'offre de *Fonds du savoir* étaient significativement plus susceptibles de s'inscrire dans des programmes d'études postsecondaires pendant la période couverte par ce rapport** (tableau 4.1). On a constaté cet effet chez les élèves francophones (dont l'inscription a augmenté de 13 points de pourcentage), les élèves FRFS (de 11 points de pourcentage) et les garçons (soit huit points de pourcentage).

Dans les tendances observées en matière d'inscription à l'université et au collège, ce sont les inscriptions au collège qui l'emportent, ce qui contraste avec *Explorez vos horizons* où les inscriptions à l'université l'emportaient parmi les résultats d'inscriptions réunis (section précédente). Les effets sur l'inscription au collège ont suivi la même tendance que celle de l'offre combinée, tout en étant quelque peu inférieurs (tableau 4.3), et ici non plus, les prestataires de FS n'ont pas été les plus enclins à s'inscrire à l'université (tableau 4.2).

On observe également, chez les bénéficiaires de FS, des effets positifs et constants dès la quatrième année de référence (soit quatre ans après l'assignation aléatoire). Les taux d'inscription, tant du groupe ayant bénéficié de FS que du groupe témoin, atteignent leur point culminant à la quatrième année de référence (figure A2.1). Bien que le groupe FS connaisse un taux d'inscription plus élevé, l'écart par rapport au groupe témoin se rétrécit au fil du temps, c'est-à-dire d'environ quatre points de pourcentage à la cinquième année de référence à moins d'un point de pourcentage à la septième année de référence. À la quatrième et à la sixième année de référence, on observe une incidence forte et significative sur les inscriptions à l'université et au collège chez le groupe FRFS (dont le point culminant s'élève à sept points de pourcentage à la cinquième année de référence, figure A2.2) et les francophones (dépassant largement les 10 points de pourcentage à la quatrième et à la cinquième année de référence, et de huit points de pourcentage à la sixième année de référence, figure A2.5).

Les tendances concernant les inscriptions à l'université uniquement sont illustrées à la figure A2.6, qui montre que les groupes FS et témoin partagent les mêmes taux d'inscription, d'où les estimations d'impacts plutôt faibles.

Les tendances concernant les inscriptions au collège uniquement sont illustrées à la figure A2.11 et sont semblables à celles de la figure A2.1. On observe des augmentations fortes et constantes pour le groupe FRFS (à quatre points de pourcentage ou bien au-dessus de ce point de la quatrième à la sixième année de référence, figure A2.12). Les effets positifs se font sentir plus rapidement chez les élèves francophones que chez leurs homologues anglophones (figure A2.15).

- **Les élèves qui ont reçu l'offre de FS étaient sensiblement et significativement plus susceptibles d'obtenir un diplôme universitaire ou collégial** (tableau 4.4). Les effets vont de

six points de pourcentage chez les filles à 11 points de pourcentage chez les garçons. Chez les élèves francophones, FRFS et anglophones, on observe une augmentation du taux d'obtention de diplôme, soit de 10 points, neuf points et sept points de pourcentage, respectivement. Cela représente des impacts considérables par rapport aux niveaux d'obtention de diplôme dans le groupe témoin. Plus d'obtentions de diplôme à un âge plus précoce peut s'expliquer par les inscriptions supplémentaires au collège découlant de la participation à *Fonds du savoir*.

- **En général, il semble que les bénéficiaires de FS n'étaient pas significativement plus susceptibles de poursuivre des études universitaires ou collégiales.** Les proportions d'élèves qui ont poursuivi des études sont présentées à la figure A2.16. Il est probablement trop tôt pour s'attendre à voir des changements dans la persévérance des études postsecondaires.
- **En général, les élèves ayant reçu l'offre FS n'ont pas été plus enclins à changer d'établissement scolaire** (tableau 4.5). La figure A2.21 montre des tendances à la hausse similaires entre la quatrième et la sixième année de référence, suivies d'une baisse à la septième année, autant pour le groupe FS que pour le groupe témoin. Cela démontre que l'incidence est demeurée faible d'une année à l'autre. En outre, les effets se sont avérés plutôt modérés dans l'ensemble des sous-groupes (figures A2.22 à A2.25).
- **Les impacts sur l'abandon des études universitaires ou collégiales ont été modérés chez les bénéficiaires de FS** (tableau 4.6). Les élèves francophones ont été plus enclins à abandonner leurs études universitaires ou collégiales (d'environ cinq points de pourcentage).
- **Les élèves ayant reçu l'offre de FS n'ont pas eu davantage tendance à recevoir une aide financière** (tableau 4.7). Cette constatation, à savoir que FS n'a eu aucun effet sur l'octroi d'un soutien financier, concorde avec le fait que des élèves remplacent l'aide financière par les sommes du Fonds du savoir.
- **Les élèves ayant reçu l'offre de FS ont été plus enclins à recevoir un montant d'aide financière inférieur à celui reçu par les autres élèves** (tableau 4.8). En moyenne, le groupe FS a reçu environ 2 000 \$ de moins en aide financière que le groupe témoin. Parmi les sous-groupes les plus concernés : les filles (3 721 \$ de moins) et les élèves anglophones (2 895 \$ de moins). Ce résultat corrobore le fait que les bénéficiaires de FS ont présenté moins de demandes et qu'ils étaient admissibles à des montants inférieurs puisqu'ils ont droit à plus de ressources dont les bourses FS.

Impacts de l'initiative *Fonds du savoir*

Inscription à l'université ou au collège

Tableau 4.1 Impacts de FS sur l'inscription à l'université ou au collège – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Se sont inscrits à l'université ou au collège (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	51,59	44,89	6,70 (2,86)	**
FRFS	49,30	38,64	10,66 (3,26)	***
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	47,81	33,23	14,58 (4,37)	***
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	57,52	56,40	1,12 (4,20)	
Garçons	48,83	41,27	7,55 (4,32)	*
Filles	53,64	48,22	5,43 (3,98)	
Francophones	63,41	50,12	13,29 (4,29)	***
Anglophones	42,33	38,46	3,87 (3,77)	
Taille de l'échantillon	544	601		

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Inscription à l'université

Tableau 4.2 Impacts de FS sur l'inscription à l'université – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Se sont inscrits à l'université (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	21,98	22,40	-0,42 (2,51)
FRFS	18,81	17,87	0,94 (2,66)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	18,81	13,54	5,27 (3,22)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	25,65	32,28	-6,63 (3,72) *
Garçons	11,68	12,69	-1,01 (2,98)
Filles	30,83	30,48	0,35 (3,57)
Francophones	25,94	23,20	2,74 (3,64)
Anglophones	18,67	21,33	-2,66 (3,19)
Taille de l'échantillon	544	601	

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Inscription au collège

Tableau 4.3 Impacts de FS sur l’inscription au collège – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Se sont inscrits au collège (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	31,45	23,82	7,63 (2,32)	***
FRFS	31,37	21,62	9,75 (2,43)	***
Parents titulaires d’un DES ou moins (FSPG)	29,88	19,27	10,61 (3,31)	***
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	35,18	26,95	8,23 (3,90)	**
Garçons	34,70	25,70	8,99 (4,11)	**
Filles	28,28	22,62	5,66 (3,48)	
Francophones	40,50	31,10	9,40 (4,22)	**
Anglophones	23,86	16,31	7,55 (2,99)	**
Taille de l’échantillon	544	601		

Source : Données administratives tirées d’UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L’arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Obtention d'un diplôme universitaire ou collégial

Tableau 4.4 Impacts de FS sur l'obtention d'un diplôme universitaire ou collégial – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Ont obtenu un diplôme universitaire ou collégial (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	21,36	13,97	7,38 (1,97)	***
FRFS	21,62	12,49	9,12 (2,07)	***
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	20,73	10,14	10,59 (2,90)	***
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	23,63	16,81	6,82 (3,15)	**
Garçons	25,61	15,03	10,57 (3,53)	***
Filles	18,31	12,60	5,71 (2,90)	**
Francophones	28,14	17,74	10,40 (3,43)	***
Anglophones	16,27	9,36	6,91 (2,66)	***
Taille de l'échantillon	544	601		

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Changement d'établissement scolaire

Tableau 4.5 Impacts de FS sur le changement d'établissement scolaire – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Ont changé d'établissement (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	8,55	6,41	2,14 (1,36)
FRFS	7,23	5,64	1,59 (1,47)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	6,47	5,17	1,29 (1,85)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	10,66	7,76	2,90 (2,39)
Garçons	3,70	2,83	0,87 (1,48)
Filles	12,09	9,95	2,14 (2,34)
Francophones	9,90	10,40	-0,50 (2,46)
Anglophones	6,52	3,41	3,11 (1,68)
Taille de l'échantillon	544	601	

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Abandon des études universitaires ou collégiales

Tableau 4.6 Impacts de FS sur l'abandon des études universitaires ou collégiales – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Ont abandonné les études universitaires ou collégiales (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	12,92	10,45	2,47 (1,74)
FRFS	12,50	10,17	2,34 (2,03)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	11,42	10,04	1,38 (2,36)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	15,05	10,23	4,82 (2,78) *
Garçons	11,04	12,55	-1,51 (2,63)
Filles	13,37	9,70	3,67 (2,49)
Francophones	16,51	11,67	4,84 (2,87) *
Anglophones	10,14	8,81	1,32 (2,20)
Taille de l'échantillon	544	601	

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Ont reçu une aide financière aux étudiants

Tableau 4.7 Impacts de FS sur l'octroi d'une aide financière aux étudiants – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Ont reçu une aide financière aux étudiants (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	46,20	44,78	1,42 (2,82)
FRFS	44,70	41,92	2,78 (3,15)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	41,21	39,20	2,01 (3,93)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	53,04	49,28	3,76 (4,18)
Garçons	36,98	30,18	6,80 (4,32)
Filles	53,58	57,53	-3,96 (4,07)
Francophones	52,88	48,60	4,27 (4,02)
Anglophones	40,59	40,68	-0,09 (3,62)
Taille de l'échantillon	544	601	

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Montant cumulatif de l'aide financière octroyée

Tableau 4.8 Impacts de FS sur l'aide financière octroyée aux étudiants – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Montant cumulatif de l'aide financière reçue (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	8 771	10 707	-1 936 903	**
FRFS	8 272	9 595	-1 323 945	
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	7 701	8 938	-1 237 1 140	
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	10 091	12 502	-2 411 1 384	*
Garçons	6 018	6 087	-69 1 102	
Filles	10 996	14 717	-3 721 1 277	***
Francophones	10 656	10 962	-305 1 394	
Anglophones	7 311	10 206	-2 895 1 117	***
Taille de l'échantillon	544	601		

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Les impacts de la combinaison des initiatives *Un avenir à découvrir* sur les études postsecondaires

Présentation des résultats

Cette section présente les retombées chez les élèves du Nouveau-Brunswick issus de familles à plus faible revenu à qui on a offert les deux initiatives, *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*, comparativement à ceux à qui on n'en a offert aucune.

- **Les élèves ayant reçu à la fois EH et FS ont été significativement plus enclins à s'inscrire à l'université ou au collège** (tableau 5.1). Cette constatation est particulièrement vraie pour les élèves FRFS (dont le taux d'inscription a augmenté de 10 points de pourcentage), les garçons (de 10 points de pourcentage) et les élèves francophones (de 10 points de pourcentage également). Tout comme les résultats précédents qui portaient sur l'offre unique d'EH (section 3), les effets de l'offre combinée sur les inscriptions à l'université et au collège reposent en grande partie sur les inscriptions universitaires. En effet, on peut observer une augmentation du nombre d'inscriptions à l'université chez tous les élèves à qui on a offert à la fois EH et FS (tableau 5.2), tandis que l'augmentation du nombre d'inscriptions au collège est peu significative (en fait, elle n'a été significative que pour le groupe FRFS, soit d'un niveau de signification de 10 %, tableau 5.3).

Les inscriptions ont certes atteint un point culminant à la quatrième année de référence, mais ensuite, on constate un écart constant des inscriptions lorsqu'on compare les groupes EH+FS au groupe témoin (figure A3.1). De fait, les élèves du groupe FRFS ayant bénéficié des deux initiatives étaient beaucoup plus susceptibles de s'inscrire à des études postsecondaires que ceux du groupe témoin, à la quatrième et à la cinquième année, respectivement (figure A3.2). On remarque une incidence positive parmi les élèves francophones (de 2 à 12 points de pourcentage, environ), mais des effets limités pour leurs homologues anglophones (soit environ deux points de pourcentage de moins à la deuxième année de référence, figure A3.5). Ce résultat concorde avec le fait que les élèves du secteur anglophone sont surmotivés à l'idée d'obtenir leur diplôme d'études secondaires (comme l'indique Ford et al., 2012), ce qui retarde leur participation aux études postsecondaires. Aucune tendance n'a pu être dégagée en ce qui a trait au sexe (figure A3.4).

Les inscriptions à l'université présentées à la figure A3.6 suivent les mêmes tendances que celles de la figure A3.1. Les résultats de tous les sous-groupes ne sont pas significatifs, mais il est bon de noter que les taux d'inscription chez les garçons sont légèrement plus élevés de la cinquième à la septième année de référence (figure A3.9). Lorsque combinées, les initiatives ont entraîné une augmentation des inscriptions pour le groupe FRFS, à la quatrième année de référence (figure A3.7), et pour les élèves francophones, à la cinquième année de référence (figure A3.10).

La figure A3.11 illustre les incidences sur l'inscription au collège, lesquelles sont inexistantes à la comparaison des sous-groupes et des années de référence (de la figure A3.12 à la figure A3.15).

- **Les élèves qui ont reçu l'offre d'EH et de FS ont été significativement plus susceptibles d'obtenir un diplôme universitaire ou collégial** (tableau 5.4). Ce résultat se rapproche

davantage de ceux en lien avec les élèves qui ont reçu l'initiative FS uniquement. Les augmentations s'élèvent à huit points de pourcentage pour le groupe FRFS et les garçons. Les effets sont également positifs chez les élèves francophones.

- **Les élèves qui ont reçu l'offre d'EH et de FS seraient légèrement plus enclins à poursuivre leurs études que ceux du groupe témoin.** Les incidences positives oscillent d'un à cinq points de pourcentage (figure A3.16). L'offre combinée a eu un impact peu significatif sur le groupe FRFS à la quatrième et sixième année de référence (figure A3.17), sur les garçons à la cinquième et à la sixième année de référence (environ six points de pourcentage, figure A3.19) et sur le secteur francophone à la quatrième et à la sixième année de référence (environ sept points de pourcentage, figure A3.20).
- **L'offre combinée d'EH et de FS a eu peu d'effets significatifs sur le changement d'établissement scolaire** (tableau 5.5). On remarque des incidences significatives surtout du côté des garçons (qui, à raison de trois points de pourcentage, étaient plus susceptibles de changer d'école) et des anglophones (trois points de pourcentage) (tableau 5.5). La figure A3.26 illustre d'ailleurs cette tendance au fil des ans. On peut y voir une variation d'environ un point de pourcentage, avec un point culminant survenant à la sixième année de référence. À l'exception des garçons à la septième année, on constate que l'initiative n'a eu aucun effet significatif quant au changement d'école, quel que soit le sous-groupe ou l'année de référence (figure A3.29).
- **La double initiative n'a pas eu d'effet significatif sur l'abandon des études universitaires ou collégiales** (tableau 5.6).
- **En général, les élèves qui ont bénéficié d'EH et de FS n'ont pas été plus susceptibles de recevoir une aide financière aux étudiants** (tableau 5.7). Cependant, les garçons à qui on a offert les deux initiatives ont significativement amélioré leurs chances de recevoir un soutien financier, comme le montre l'augmentation de 13 points de pourcentage (tableau 5.7). On constate un effet similaire chez les élèves FRFS (soit une hausse de sept points de pourcentage). Ce résultat ressemble davantage à celui de l'initiative EH uniquement, laquelle a eu de fortes répercussions en cette matière (section 3), qu'à celui de l'initiative FS, qui n'a pas eu d'incidence (section 4).
- **Aucun effet significatif ne peut être observé chez les élèves qui ont reçu à la fois EH et FS quant au montant de l'aide financière octroyée** (tableau 5.8). Ce résultat s'apparente davantage à celui de l'initiative EH, où l'on a constaté des augmentations modérées, mais positives (section 3), qu'à celui de l'initiative FS, où l'on a plutôt constaté de fortes répercussions négatives (section 4).

Impacts de l'initiative combinant *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

Inscription à l'université ou au collège

Tableau 5.1 Impacts d'EH+FS sur l'inscription à l'université ou au collège – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe EH/FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Se sont inscrits à l'université ou au collège (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	50,22	44,38	5,84 (2,86)	**
FRFS	48,12	37,67	10,45 (3,22)	***
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	42,12	33,85	8,27 (4,23)	*
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	58,71	56,75	1,96 (4,05)	
Garçons	49,12	38,73	10,39 (4,33)	**
Filles	51,79	48,79	3,00 (3,96)	
Francophones	60,07	49,83	10,24 (4,30)	**
Anglophones	42,19	38,32	3,87 (3,48)	
Taille de l'échantillon	547	601		

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Inscription à l'université

Tableau 5.2 Impacts d'EH+FS sur l'inscription à l'université – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe EH/FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Se sont inscrits à l'université (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	26,99	21,56	5,42 (2,39)	**
FRFS	23,40	16,46	6,94 (2,52)	***
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	20,07	13,01	7,06 (3,05)	**
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	35,39	30,46	4,93 (3,75)	
Garçons	20,25	12,58	7,66 (3,28)	**
Filles	33,31	29,54	3,77 (3,78)	
Francophones	29,18	21,89	7,29 (3,59)	**
Anglophones	25,49	20,77	4,72 (3,15)	
Taille de l'échantillon	547	601		

Source : Données administratives tirées d'*UAD*, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Inscription au collège

Tableau 5.3 Impacts d'EH+FS sur l'inscription au collège – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH/FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Se sont inscrits au collège (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	26,07	23,90	2,18 (2,46)
FRFS	26,60	21,55	5,06 (2,65) *
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	24,24	20,21	4,03 (3,52)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	28,00	28,25	-0,26 (3,81)
Garçons	29,60	23,62	5,98 (4,19)
Filles	23,33	23,48	-0,15 (3,50)
Francophones	36,42	31,57	4,85 (4,38)
Anglophones	17,03	16,28	0,75 (2,83)
Taille de l'échantillon	547	601	

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Obtention d'un diplôme universitaire ou collégial

Tableau 5.4 Impacts d'EH+FS sur l'obtention d'un diplôme universitaire ou collégial – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH/FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Ont obtenu un diplôme universitaire ou collégial (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	18,90	13,94	4,97 ** (2,01)
FRFS	20,65	12,61	8,03 *** (2,23)
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	17,58	11,75	5,84 ** (2,67)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	19,99	16,79	3,20 (3,37)
Garçons	21,10	13,55	7,54 ** (3,39)
Filles	17,63	13,49	4,14 (2,95)
Secteur francophone	24,36	18,66	5,70 * (3,39)
Secteur anglophone	13,74	9,64	4,10 (2,66)
Taille de l'échantillon	547	601	

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Changement d'établissement scolaire

Tableau 5.5 Impacts d'EH+FS sur le changement d'établissement scolaire – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe EH/FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Ont changé d'établissement (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	8,69	6,25	2,44 (1,33)	*
FRFS	7,52	5,26	2,26 (1,46)	
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	5,93	5,39	0,55 (1,81)	
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	11,42	7,36	4,06 (2,21)	*
Garçons	5,65	2,74	2,91 (1,71)	*
Filles	11,12	9,73	1,39 (2,24)	
Francophones	11,53	9,92	1,61 (2,47)	
Anglophones	5,82	3,04	2,78 (1,57)	*
Taille de l'échantillon	547	601		

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Abandon des études universitaires ou collégiales

Tableau 5.6 Impacts d’EH+FS sur l’abandon des études universitaires ou collégiales – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH/FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Ont abandonné les études universitaires ou collégiales (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	11,46	10,39	1,07 (1,83)
FRFS	10,48	9,75	0,72 (2,00)
Parents titulaires d’un DES ou moins (FSPG)	10,67	9,64	1,03 (2,52)
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	12,25	11,28	0,97 (2,69)
Garçons	13,75	10,32	3,43 (3,03)
Filles	9,59	10,10	-0,52 (2,32)
Francophones	15,86	11,52	4,34 (3,22)
Anglophones	8,19	8,60	-0,42 (2,15)
Taille de l’échantillon	547	601	

Source : Données administratives tirées d’UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L’arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Ont reçu une aide financière aux étudiants

Tableau 5.7 Impacts d'EH+FS sur l'octroi d'une aide financière aux étudiants – secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick			
	Groupe EH/FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)	
Ont reçu une aide financière aux étudiants (%)				
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	48,20	43,56	4,65 (2,88)	
FRFS	47,01	40,32	6,69 (3,16)	**
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	44,34	39,01	5,33 (3,79)	
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	51,98	49,14	2,84 (4,11)	
Garçons	40,38	27,82	12,56 (4,08)	***
Filles	55,27	57,58	-2,31 (4,16)	
Francophones	52,16	48,38	3,78 (3,90)	
Anglophones	44,02	39,54	4,48 (3,87)	
Taille de l'échantillon	547	601		

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Montant cumulatif de l'aide financière octroyée

Tableau 5.8 Impacts d'EH+FS sur l'aide financière octroyée aux étudiants - secteurs anglophone et francophone réunis

	Nouveau-Brunswick		
	Groupe EH/FS	Groupe témoin	Impact (erreur type)
Montant cumulatif de l'aide financière octroyée (%)			
TOUS LES ÉLÈVES CONFONDUS	10 079	10 276	-197 949
FRFS	9 556	9 007	549 1 001
Parents titulaires d'un DES ou moins (FSPG)	8 461	8 775	-314 1 181
Parents ayant suivi des ÉPS (non FSPG)	11 691	12 108	-417 1 349
Garçons	7 176	5 623	1 553 1 213
Filles	12 662	14 501	-1 839 1 391
Secteur francophone	10 800	10 667	133 1 347
Secteur anglophone	9 435	9 891	-456 1 213
Taille de l'échantillon	547	601	

Source : Données administratives tirées d'UAD, de la 1^{re} à la 7^e année de référence.

Remarques : Les estimations ont été ajustées par régression. La taille des échantillons varie en fonction des valeurs individuelles en raison de données manquantes.

Les niveaux de signification statistique sont indiqués comme suit : * = 10 %; ** = 5 %; *** = 1 %.

L'arrondissement peut avoir causé de légères disparités dans les sommes et les différences.

Sommaire des résultats du projet pilote *Un avenir à découvrir* à ce jour

- **Vue d'ensemble.** Les initiatives EH et FS ont eu des impacts importants et significatifs sur plusieurs aspects des études postsecondaires. Pour la plupart des sous-groupes, les deux initiatives ont surtout eu un impact positif sur les inscriptions à l'université comme au collège, une tendance qui a persisté au fil des ans. Il importe toutefois de nuancer ce propos lorsqu'on s'attarde aux différents types d'études postsecondaires et à d'autres résultats d'intérêt. Le tableau 6.1 résume les résultats selon l'initiative et les sous-groupes.

D'abord, l'offre unique d'*Explorez vos horizons* a eu une incidence positive sur l'inscription à l'université, mais pas sur l'inscription au collège; tout le contraire de l'offre unique de *Fonds du savoir*. Lorsque les initiatives sont offertes conjointement, les résultats d'EH semblent prédominer. Ces différences concernant les inscriptions peuvent expliquer les différences observées dans les taux d'obtention de diplôme. En effet, comme il faut généralement plus de temps pour obtenir un diplôme universitaire, et comme EH amène davantage d'élèves à poursuivre ce type d'études, il est logique que les retombées quant à l'obtention de diplômes postsecondaires se fassent encore attendre. Dans le même ordre d'idée, les forts impacts qui se dégagent – actuellement – de l'offre de FS en matière d'obtention de diplôme concordent avec la constatation suivante : FS a incité davantage d'élèves à s'inscrire à des programmes de courte durée. Ainsi, bien que les deux initiatives aient entraîné une hausse des inscriptions, il s'avère que fournir une meilleure éducation au choix de carrière pour les élèves (à savoir l'initiative EH) et fournir une promesse de financement pour leurs études (initiative FS) sont des mesures qui conduisent à des avenues et à des résultats très différents en matière d'éducation postsecondaire.

Comme prévu, les deux initiatives n'ont eu que des effets modérés sur le changement d'établissement scolaire. On aurait pu s'attendre à un effet négatif sur les taux d'abandon et de décrochage, mais les effets sont plutôt indiscernables, allant de presque nuls en ce qui concerne EH et EH+FS à modérément positifs en ce qui concerne FS. Ce faible effet positif porte à croire que les élèves ayant reçu FS ont pu être motivés à poursuivre des études postsecondaires simplement à cause de l'incitation financière, pour se rendre ensuite compte que ce n'était pas la meilleure option pour eux et, enfin, décrocher. Il ne faut toutefois pas oublier que toute initiative qui augmente la proportion de la population engagée dans un projet risque aussi d'accroître la proportion de la population qui l'abandonne, ce qui n'équivaut pas nécessairement à augmenter le *taux* d'abandon. Notons aussi que l'augmentation du nombre de changements d'établissement découle logiquement de l'augmentation du nombre de personnes inscrites au postsecondaire; il ne faut donc pas en conclure que l'initiative fait augmenter la fréquence des changements d'école chez les étudiants. Par ailleurs, tous les impacts rapportés dans le cadre de cette expérience traitent de l'ensemble du groupe d'intérêt. On fait mention de tous les impacts, même de ceux qui n'ont mené à aucun résultat.

Tableau 6.1 Sommaire des résultats d'impact pour chaque initiative *Un avenir à découvrir*, notamment par sous-groupes

Initiative	Sous-groupes	Impacts de l'initiative sur les résultats postsecondaires, exprimés en tant que différence par rapport aux résultats du groupe témoin							
		Se sont inscrits à l'université ou au collège (%)	Se sont inscrits à l'université seulement (%)	Se sont inscrits au collège seulement (%)	Ont obtenu un diplôme d'un établissement d'ÉPS (%)	Ont changé d'établissement d'ÉPS (%)	Ont quitté un établissement d'ÉPS (%)	Ont reçu une aide financière aux étudiants (%)	Aide financière reçue (\$)
EH (voir la section 3)	Tous	+5	+5					+6	
	FRFS	+10	+8					+10	+2 200
	FSPG							+8	
	Parents ayant suivi des ÉPS								
	Garçons					+4		+10	
	Filles	+9							
	Francophone	+11	+10					+9	
	Anglophone								+3 100
FS (voir la section 4)	Tous	+7		+8	+7				-1 900
	FRFS	+11		+10	+9				
	FSPG	+15		+11	+11				
	Parents ayant suivi des ÉPS		-7	+8	+7		+5		-2 400
	Garçons	+8		+9	+11				
	Filles				+6				-3 700
	Francophone	+13		+9	+11		+5		
	Anglophone			+8	+7	+3			-2 900
EH + FS (voir la section 5)	Tous	+6	+5		+5	+2			
	FRFS	+10	+7	+5	+8			+7	
	FSPG	+8	+7		+6				
	Parents ayant suivi des ÉPS					+4			
	Garçons	+10	+8		+8	+3		+13	
	Filles								
	Francophone	+10	+7		+6				
	Anglophone					+3			

Le nombre indique la taille et la direction de l'impact occasionné par chaque initiative, en points de pourcentage ou en dollars. Seuls les impacts reconnus comme étant statistiquement significatifs à un niveau de signification minimum de 10 % sont montrés ici. L'estimation subjective des analystes de l'importance de chaque changement dans les résultats occasionné par chaque impact, relativement au niveau « normal » du résultat observé dans le groupe témoin, est indiquée par des teintes plus foncées lorsque l'importance est plus grande.

Il n'est pas étonnant de constater qu'*Explorez vos horizons* a entraîné des répercussions fortes, positives et cohérentes sur la propension des élèves à recevoir un soutien financier, tandis que *Fonds du savoir*, qui correspond à une offre concrète d'aide financière, n'a eu aucun impact. En outre, les élèves à qui on a offert l'initiative EH se sont vu octroyer un montant d'aide financière statistiquement semblable à celui du groupe témoin, tandis que les élèves à qui on a offert l'initiative FS se sont vu octroyer un montant moins élevé. On s'attend à de tels résultats. Premièrement, EH améliore la connaissance des élèves – et celle de leurs parents – quant à l'éducation postsecondaire et au soutien qu'ils peuvent obtenir, sans toutefois modifier l'évaluation de leurs besoins (par exemple, la différence entre l'évaluation du coût de leurs études et l'évaluation de leurs ressources). Deuxièmement, il est possible que des élèves aient substitué la bourse additionnelle fournie dans le cadre de l'initiative FS à l'aide financière aux étudiants, et que ceux ayant présenté une demande d'aide financière aient été admissibles à des montants inférieurs en raison de leurs ressources plus élevées.⁹ Enfin, les résultats relatifs à FS concordent avec la théorie voulant que des élèves réfractaires aux dettes utilisent leurs deux années de financement et réduisent leur niveau d'endettement suivant leurs études postsecondaires (1) en choisissant des études collégiales au détriment d'études universitaires généralement plus longues, et (2) en accumulant moins de dettes issues de l'aide financière.

L'offre combinée d'EH et de FS a engendré des effets positifs importants sur l'inscription à l'université et au collège, sur l'inscription à l'université uniquement et sur le taux d'obtention de diplômes. Ses effets ont été modérés en ce qui concerne l'inscription au collège uniquement, le changement d'établissement scolaire et l'octroi d'une aide financière. Ils ont été peu significatifs à propos de l'abandon des études postsecondaires et du montant de l'aide financière octroyée. Les résultats de l'offre combinée ne correspondent donc pas précisément à la somme de ses parties. En fait, les résultats se rapprochent de ceux d'EH, sauf en ce qui concerne l'obtention de diplômes.

Les sous-groupes. Les deux initiatives ont produit des impacts significatifs sur les résultats postsecondaires des sous-groupes d'intérêt. C'est particulièrement le cas pour le groupe FRFS et les garçons. Il y a donc lieu de croire à l'efficacité des initiatives sur les principaux groupes cibles, c'est-à-dire les jeunes qui présentent un taux de participation aux études postsecondaires généralement plus faible. Ainsi, pour ces groupes, les initiatives ont augmenté le taux d'inscription, le taux d'obtention d'un diplôme (FS et EH+FS) et l'octroi d'une aide financière. Dans l'ensemble, on constate des effets relatifs à l'éducation postsecondaire plus importants chez les élèves francophones que chez leurs homologues anglophones, en particulier en ce qui a trait à l'inscription à l'université ou au collège et à l'université uniquement.

⁹ L'analyse des ressources tient compte du revenu de l'élève, de ses actifs et de ses autres ressources (y compris les fonds gouvernementaux). Les bourses de FS augmenteront la valeur des ressources analysées d'un élève, ce qui aura pour effet de diminuer les montants admissibles auxquels il sera en droit de s'attendre.

Bibliographie

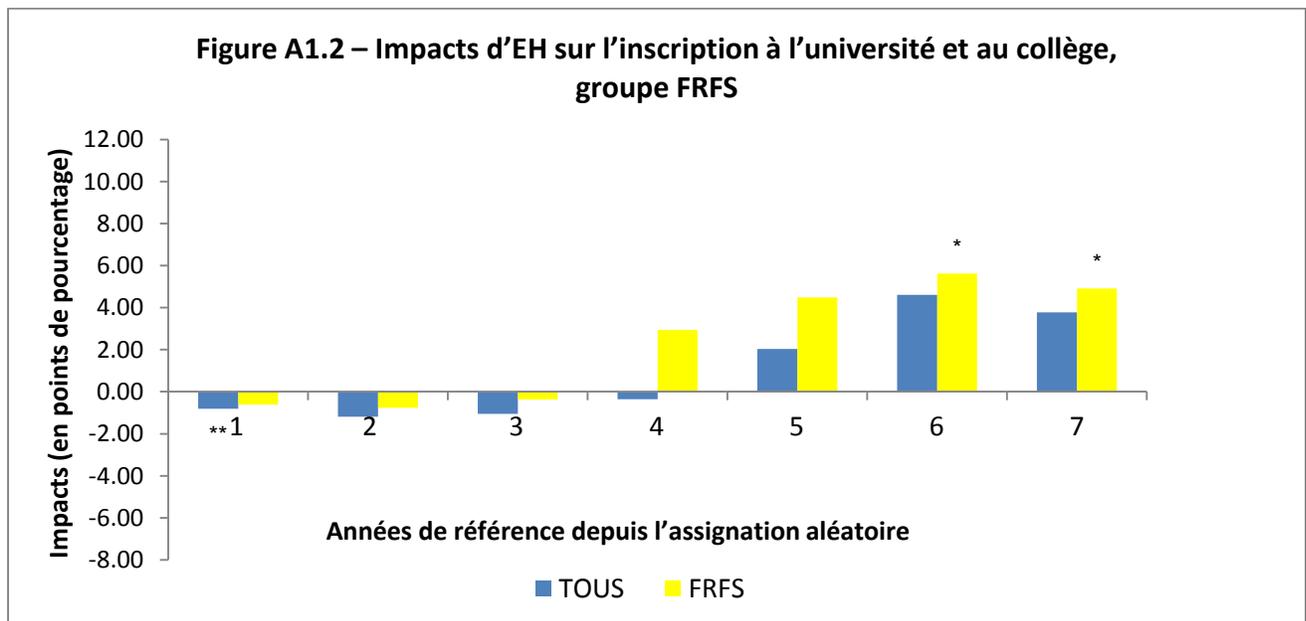
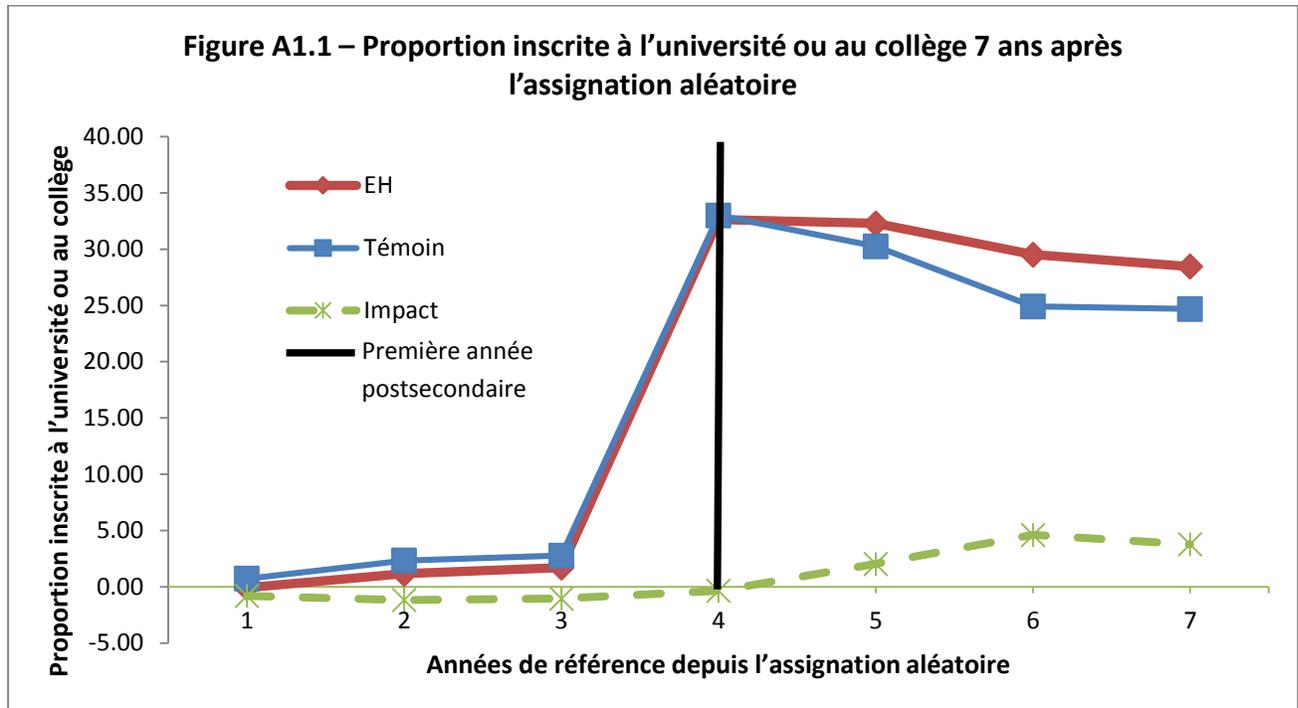
Finnie, R. et Qiu, T. (2009). Transition et progression : Persévérance dans les études postsecondaires dans la région de l'Atlantique, données du SIEP. Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation. Statistique Canada.

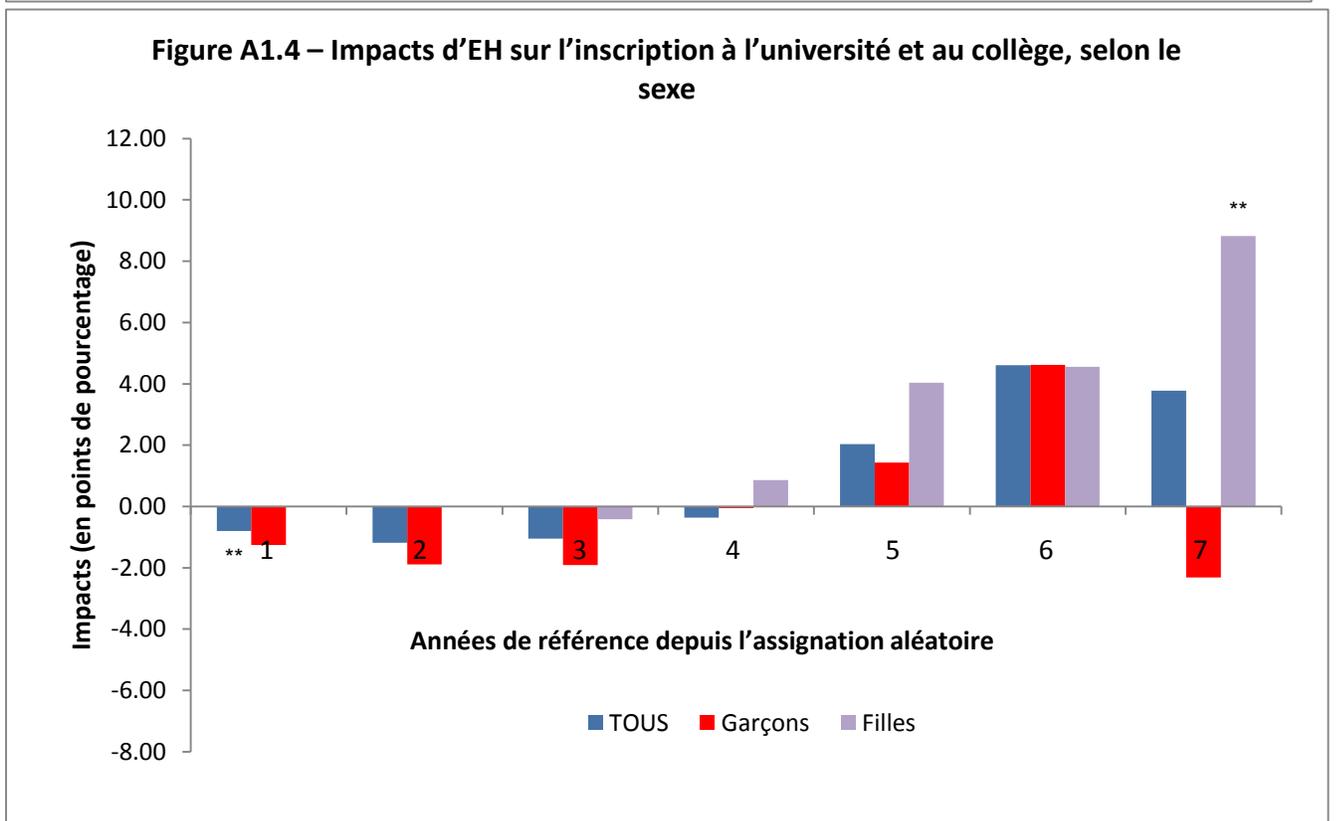
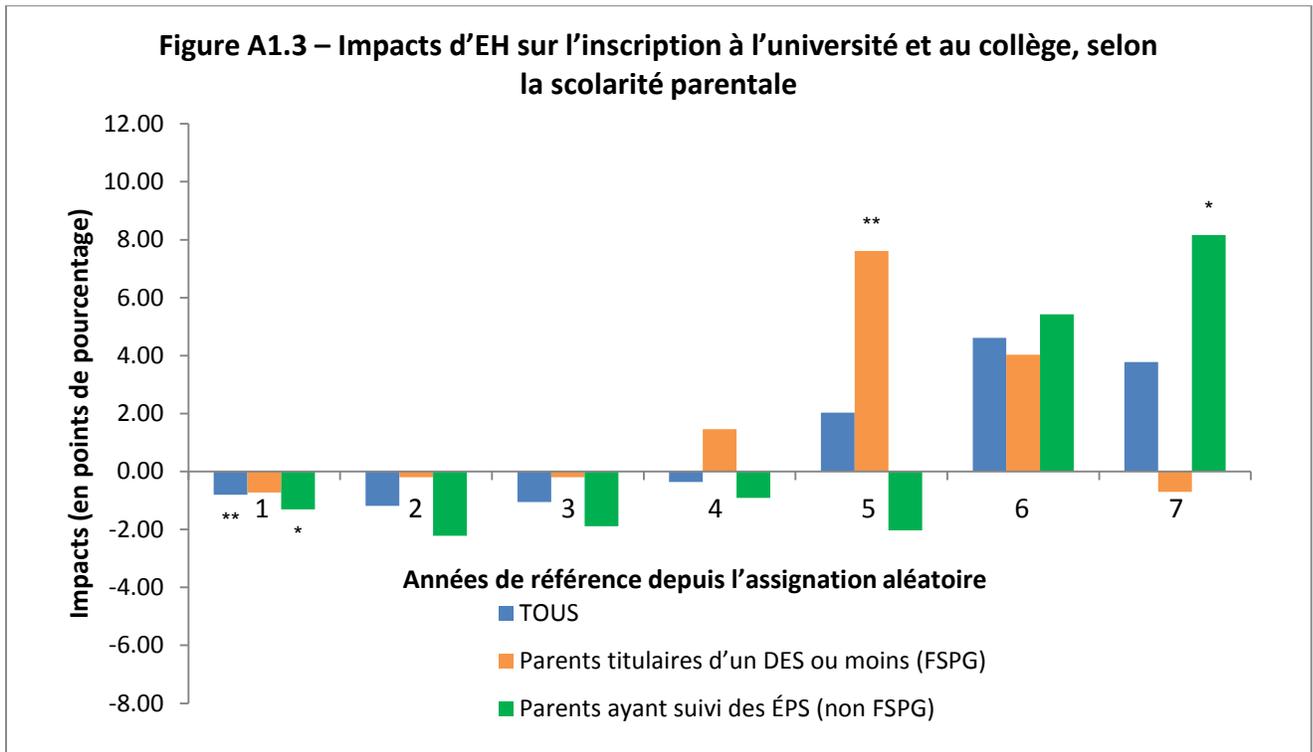
Ford, R., Frenette, M., Nicholson, C., Kwakye, I., Hui, S. W., Hutchison, J., Dobrer, S., Smith Fowler, H., et Hébert, S. (2012). *Projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport des impacts du projet pilote sur les études postsecondaires*. Ottawa : Société de recherche sociale appliquée.

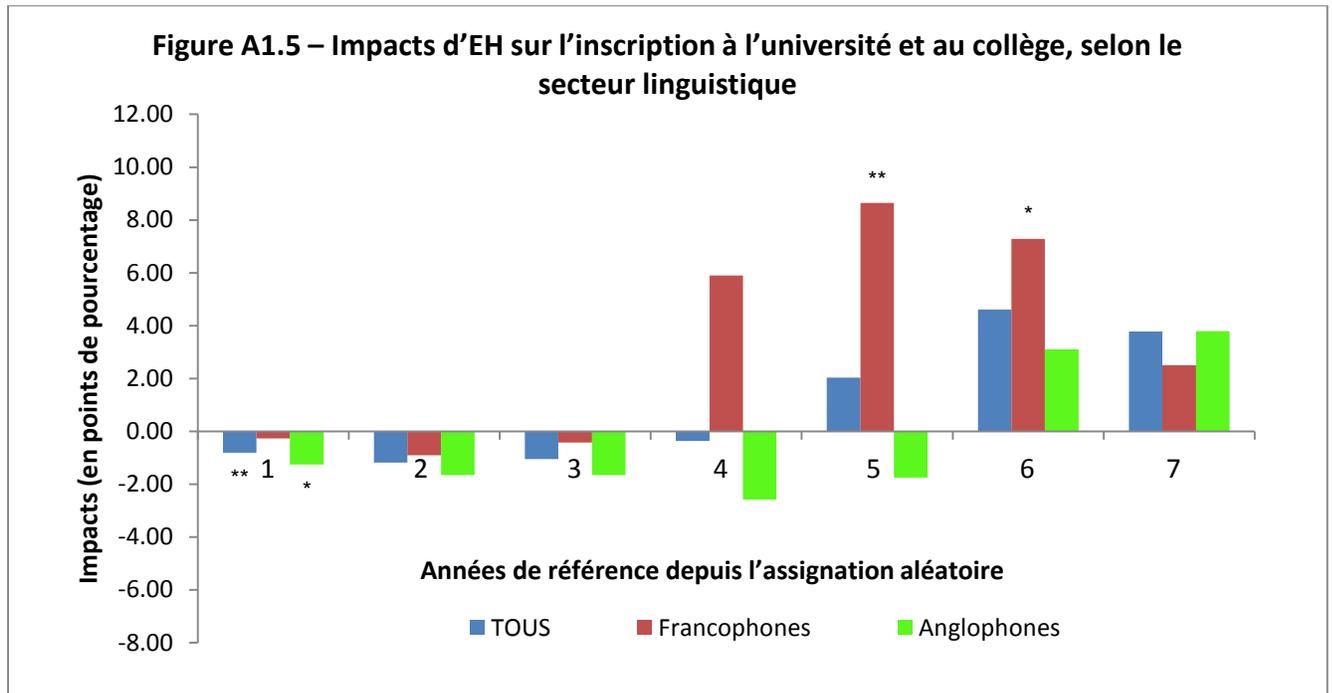
Société de recherche sociale appliquée. (2007). *Projet pilote Un avenir à découvrir : Rapport de mise en œuvre préliminaire*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.

Annexe 1 : Impacts de l'initiative *Explorez vos horizons* (graphiques)

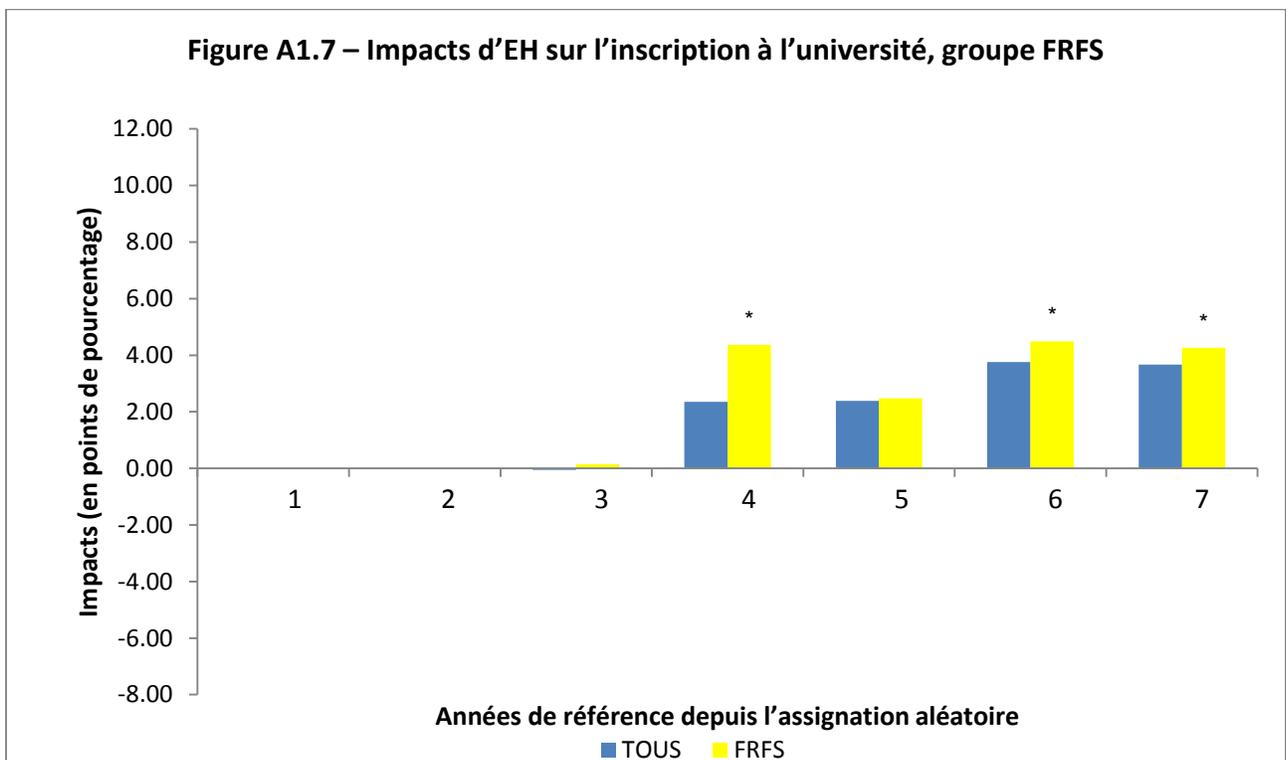
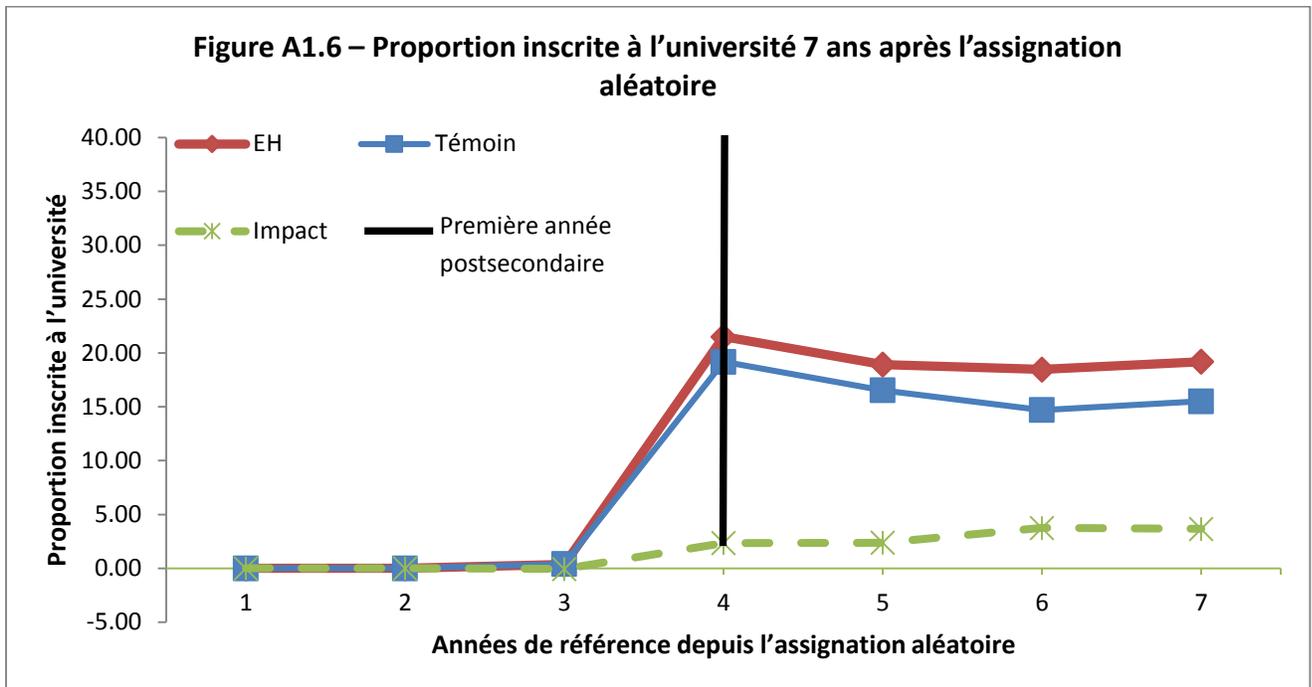
Inscription à l'université et au collège

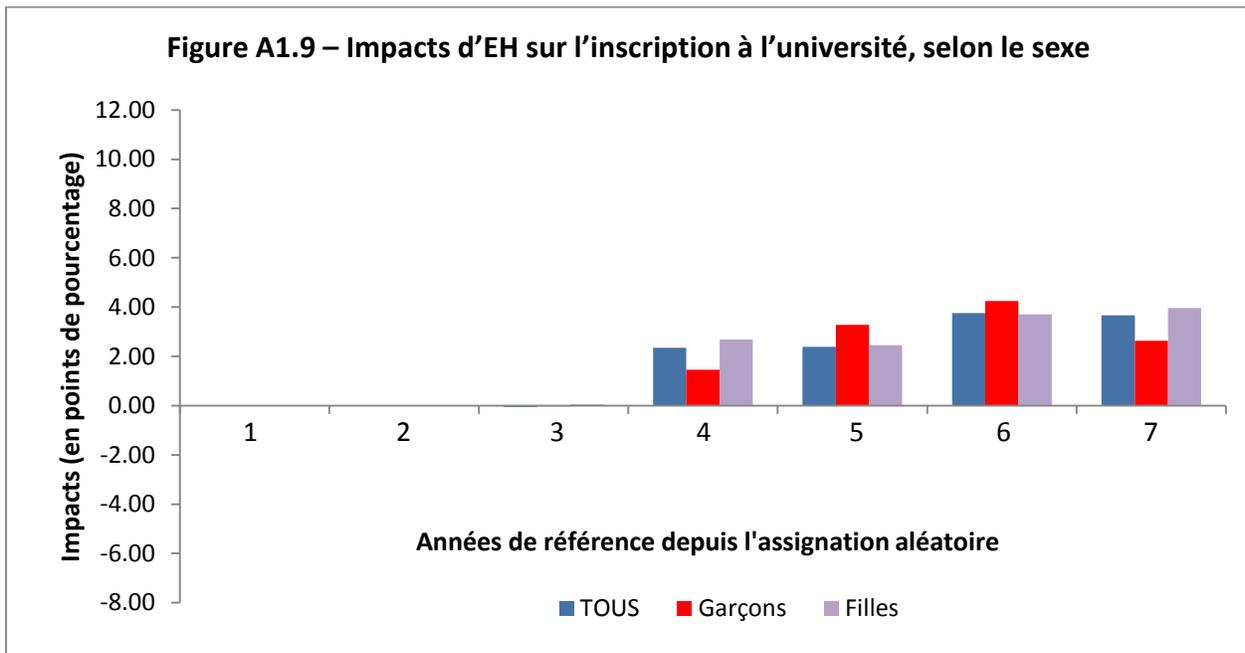
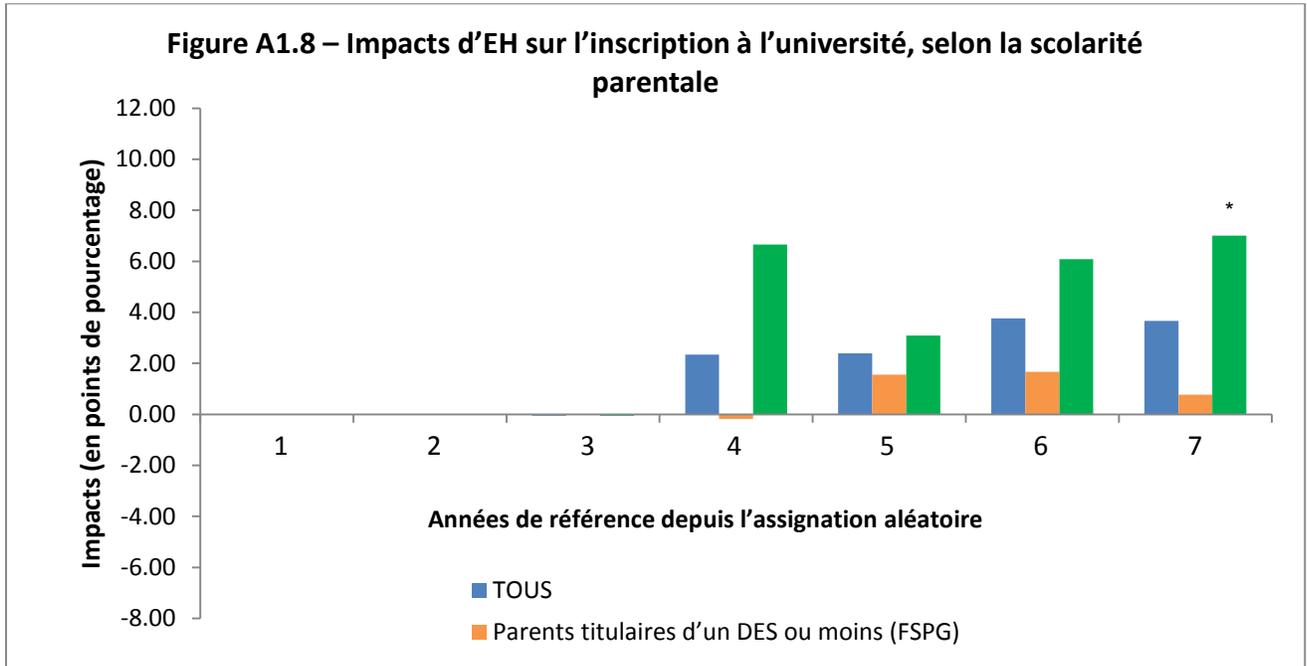


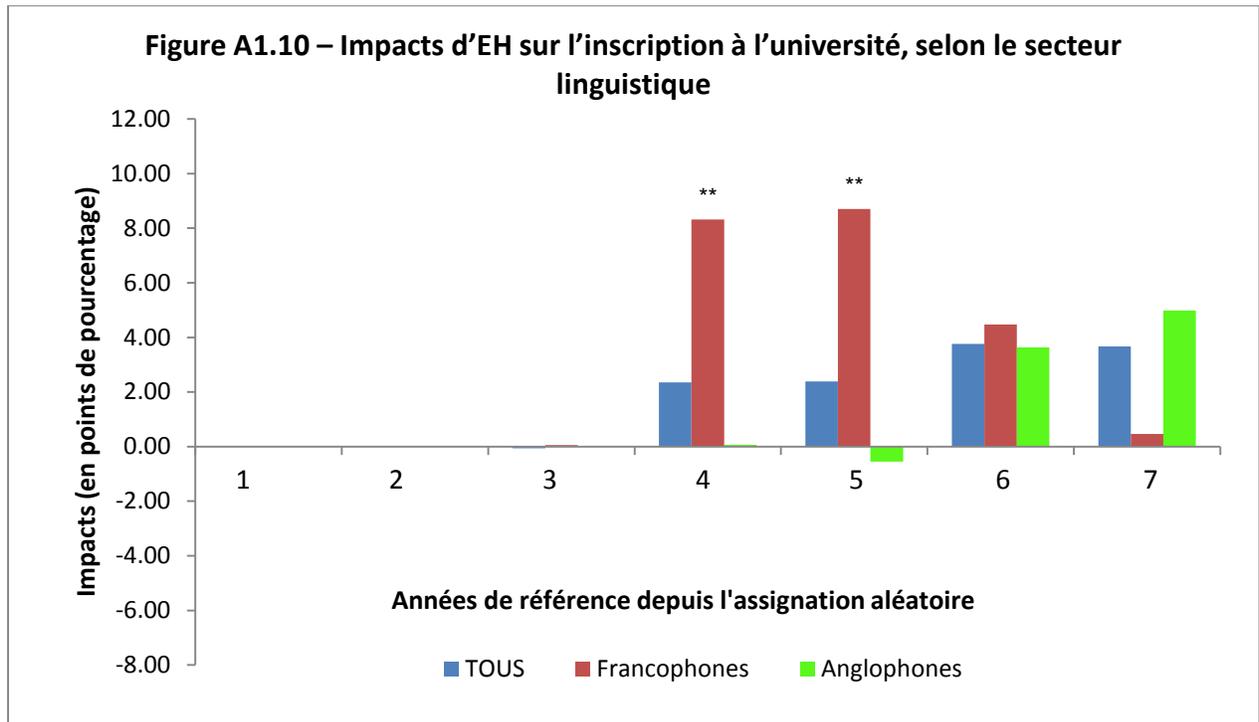




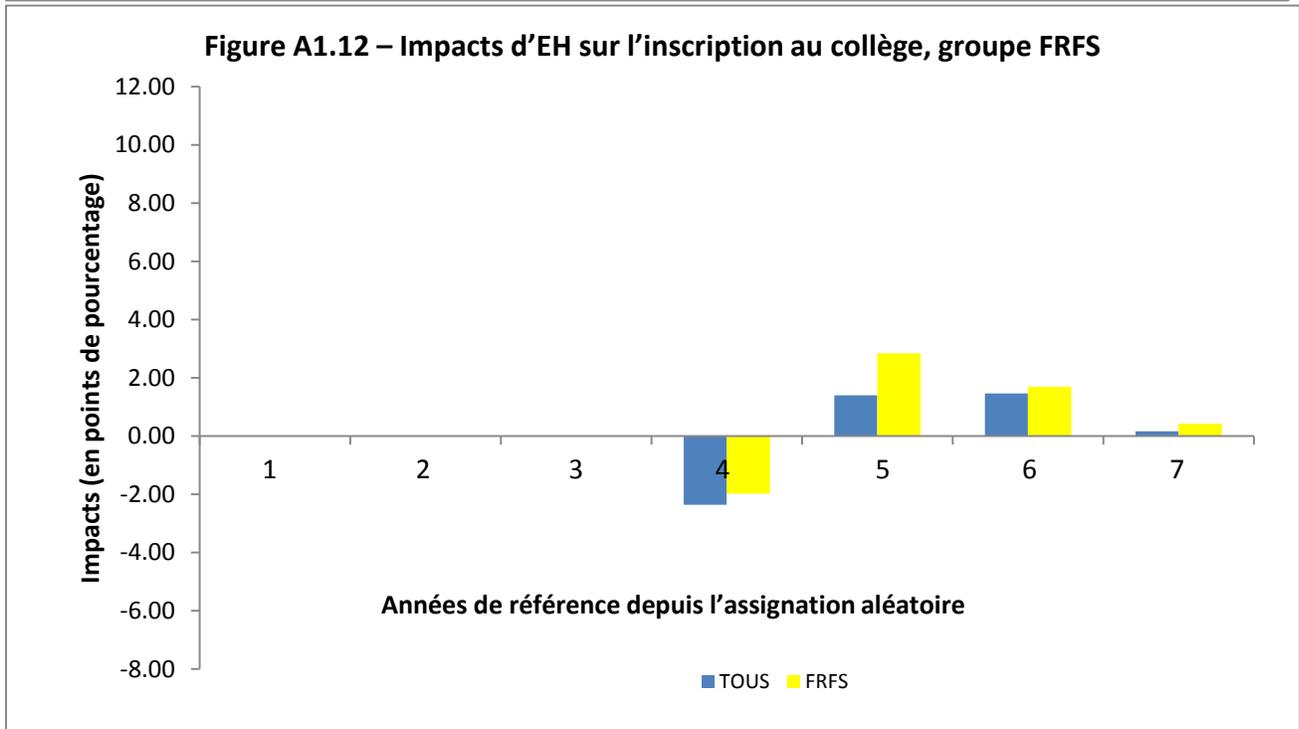
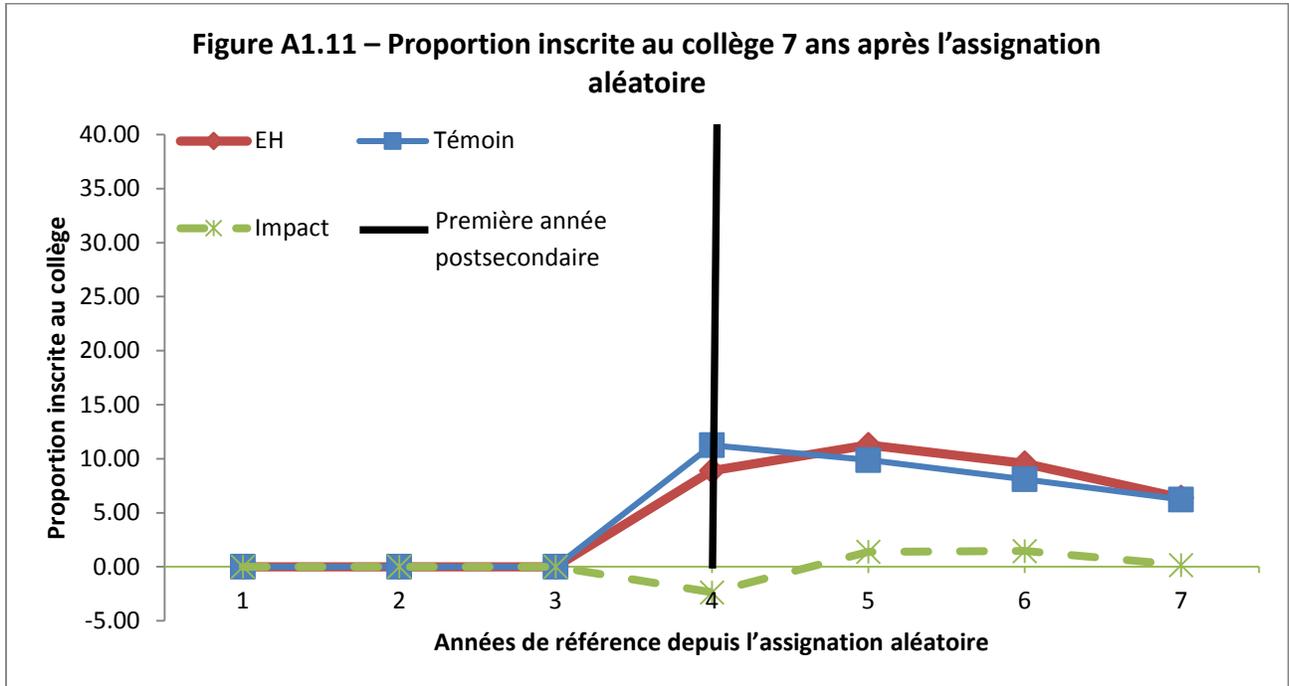
Inscription à l'université

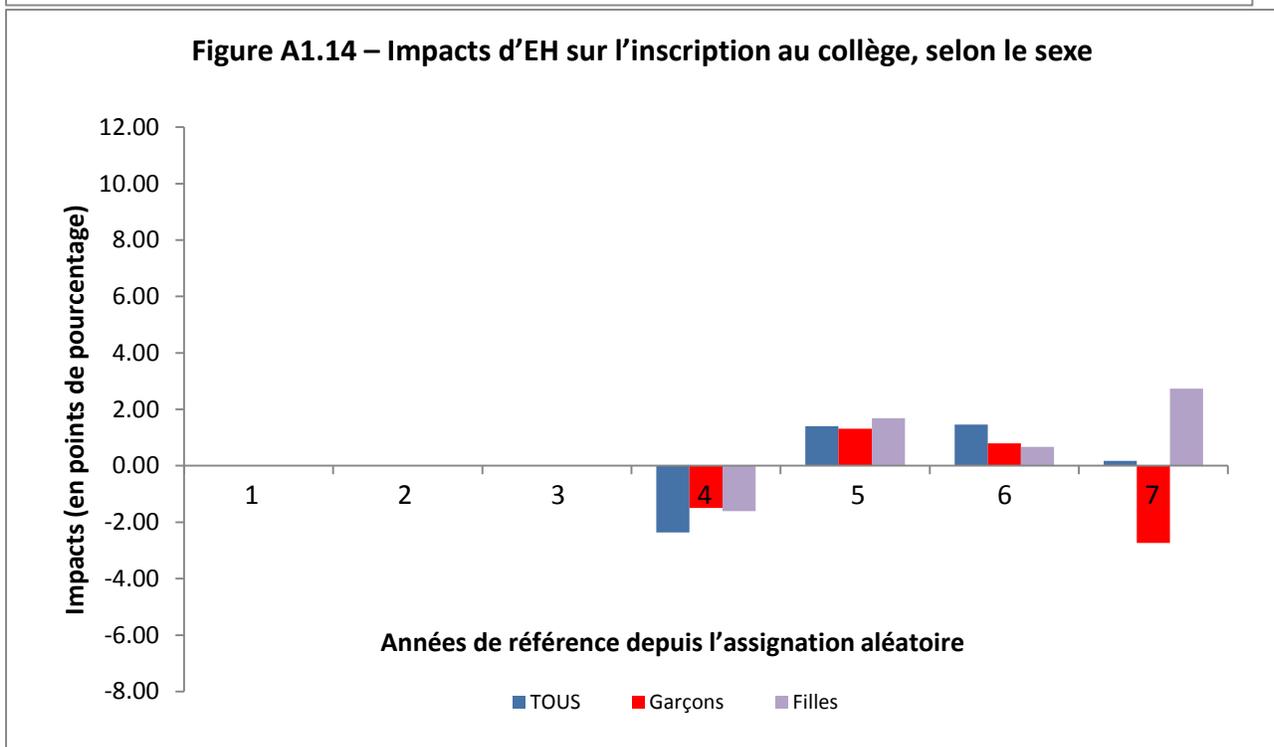
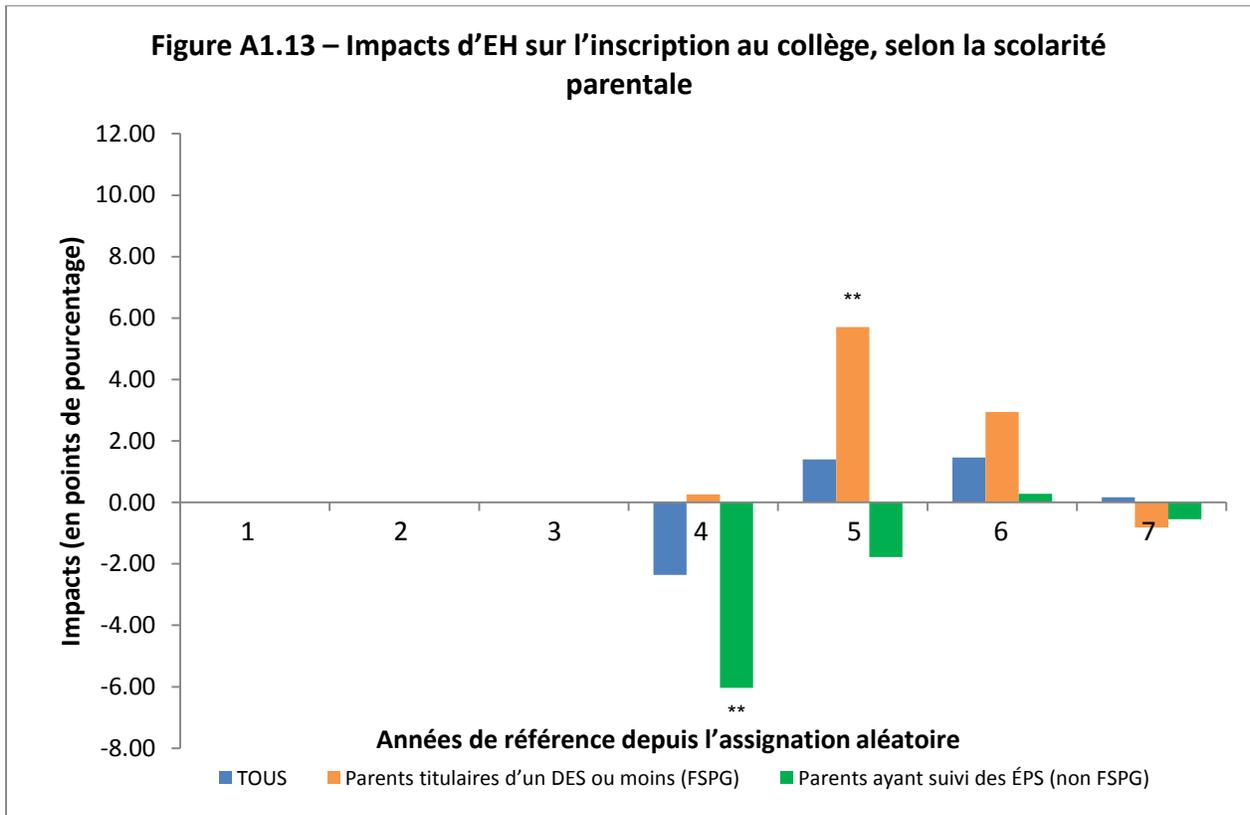


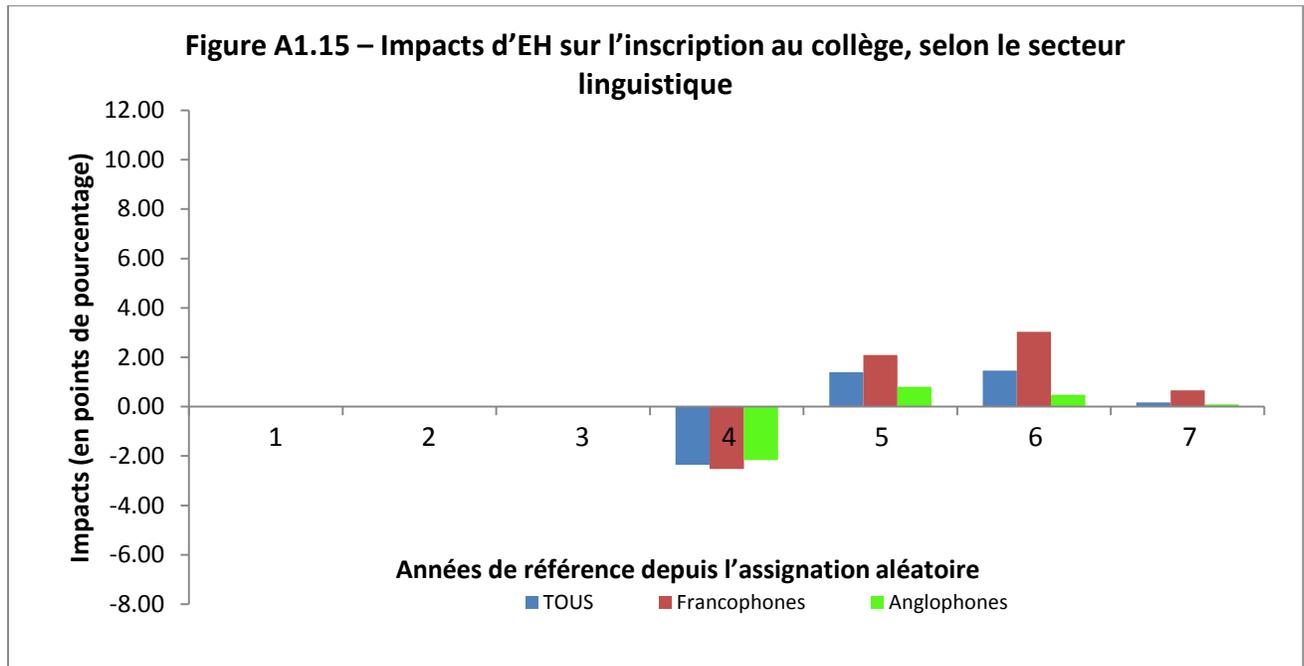




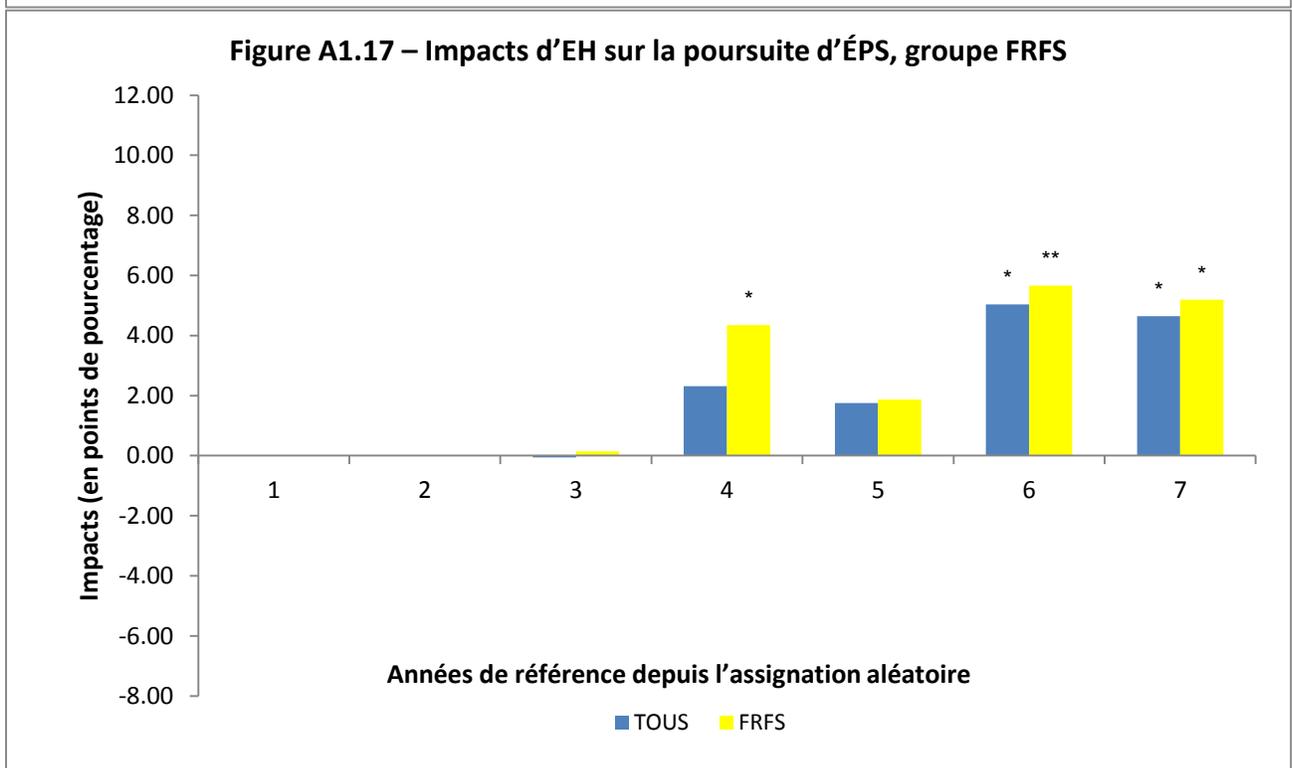
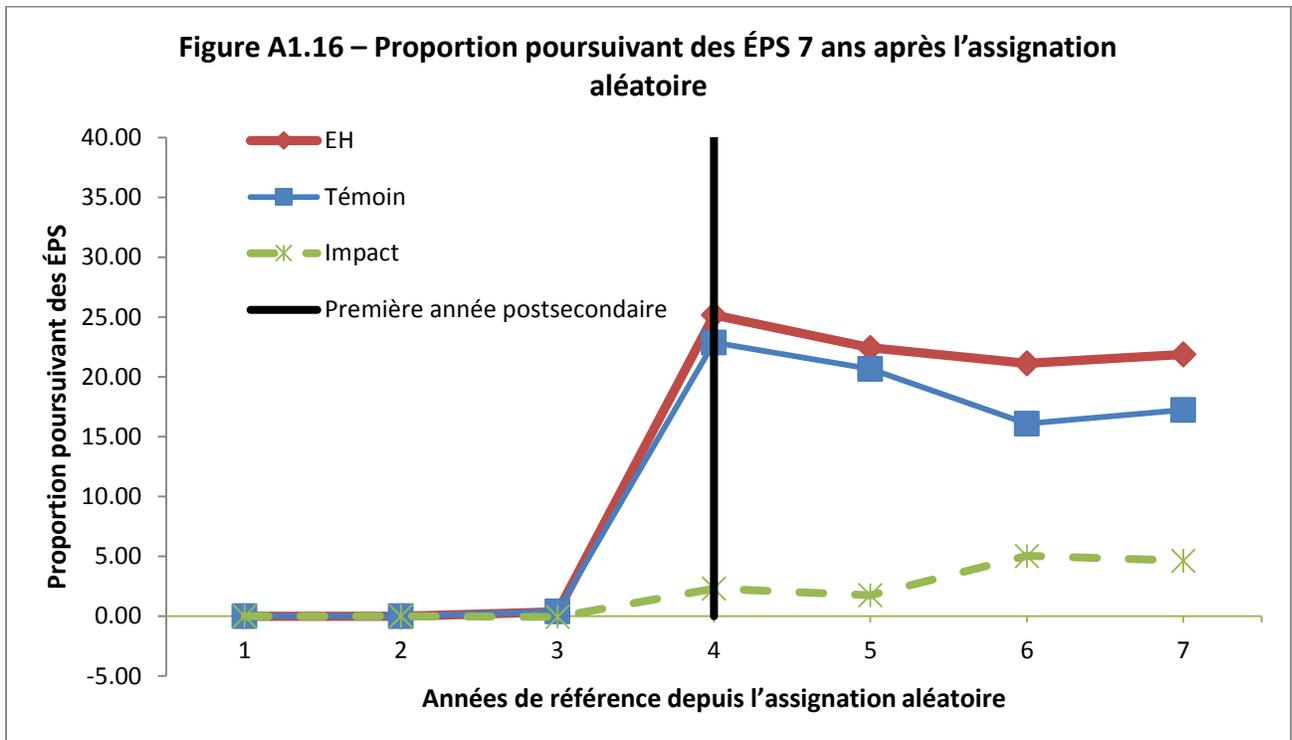
Inscription au collège

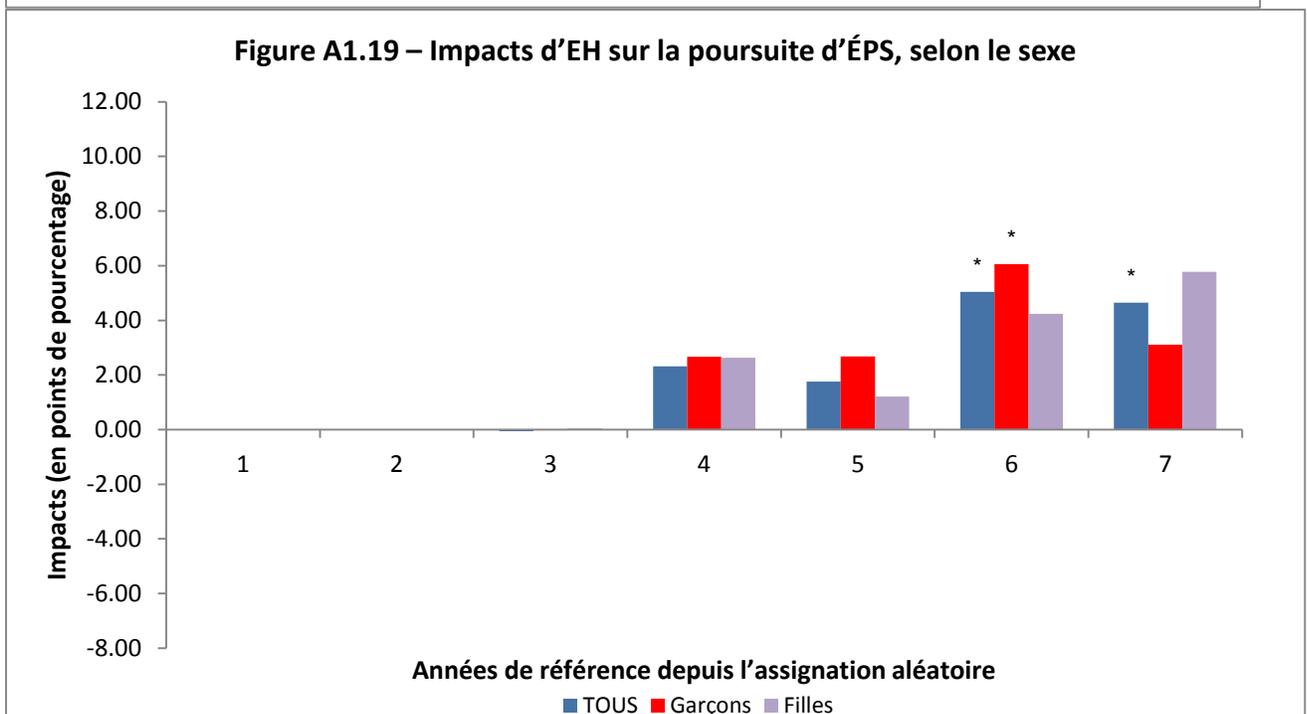
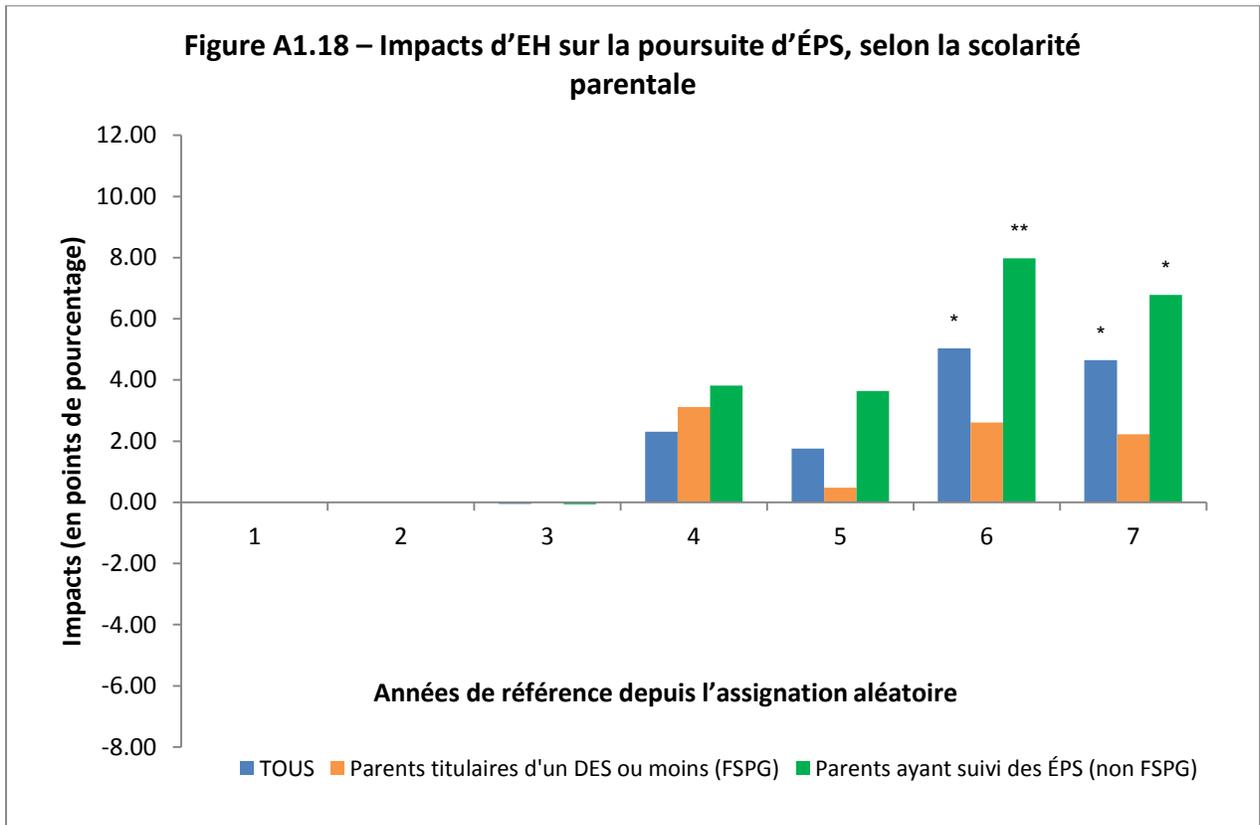


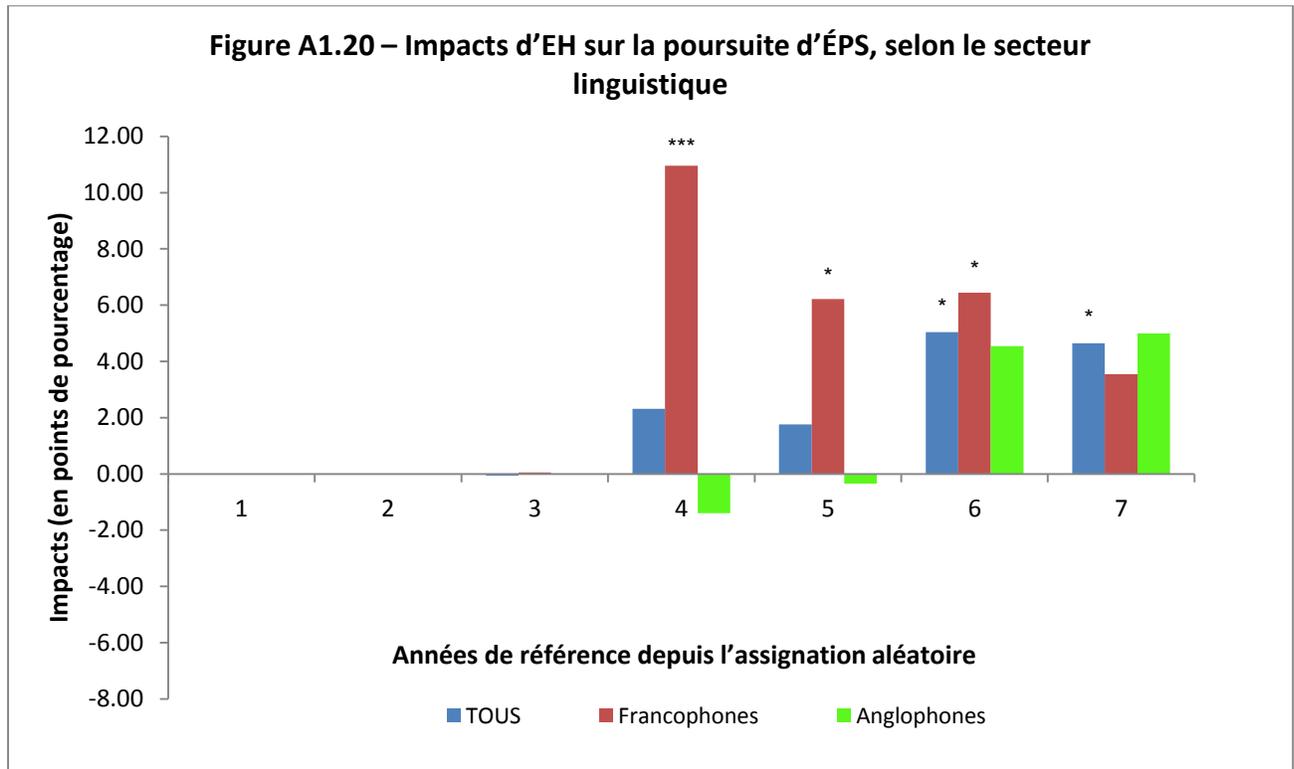




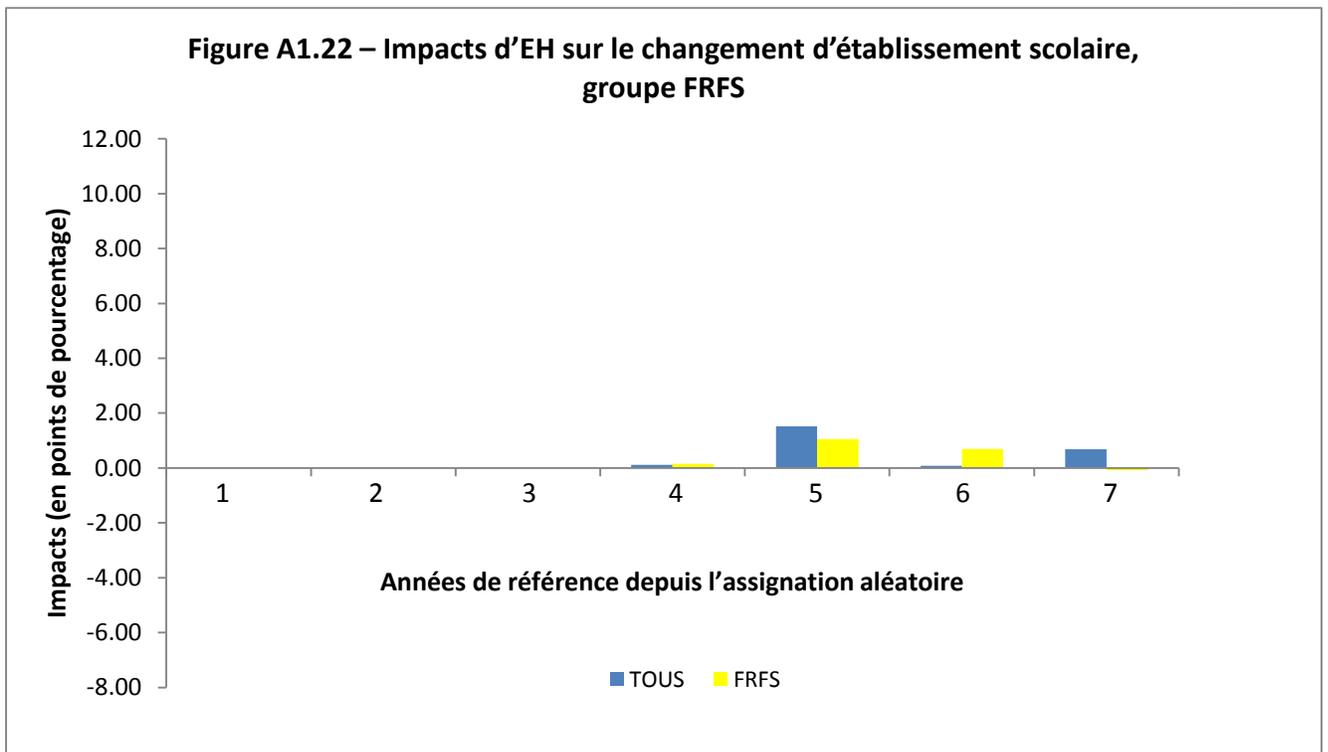
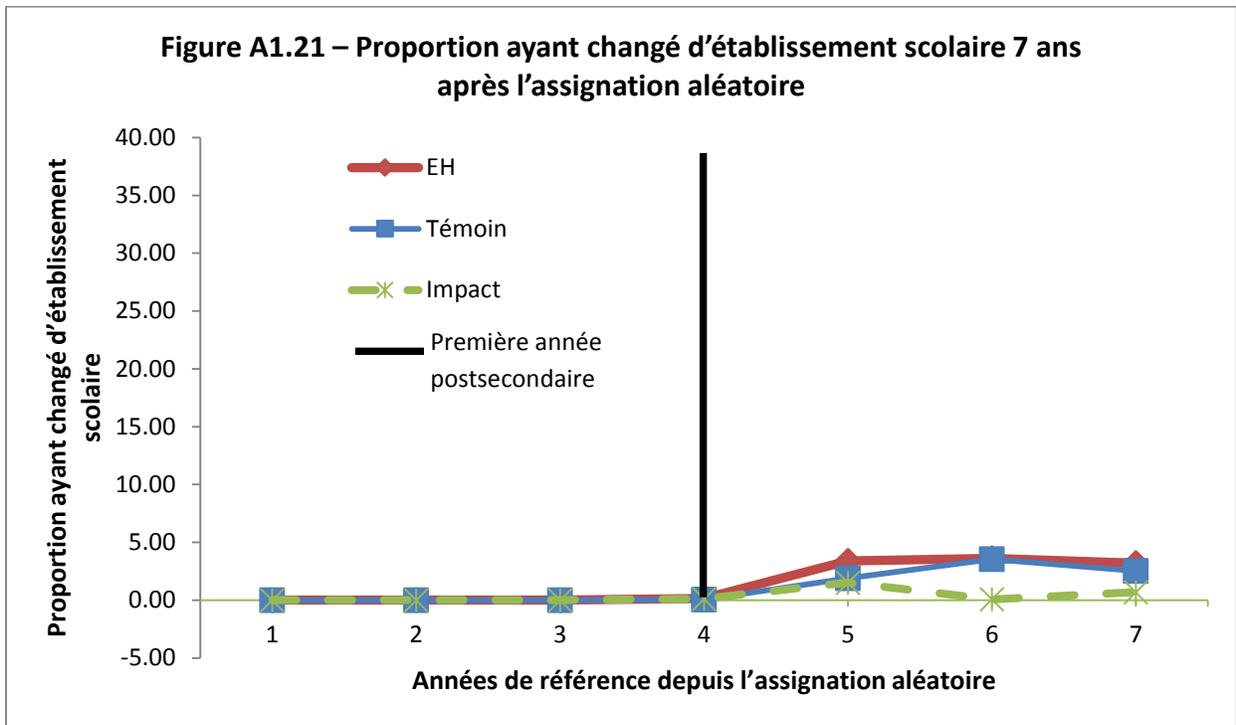
Poursuite des études à l'université ou au collège

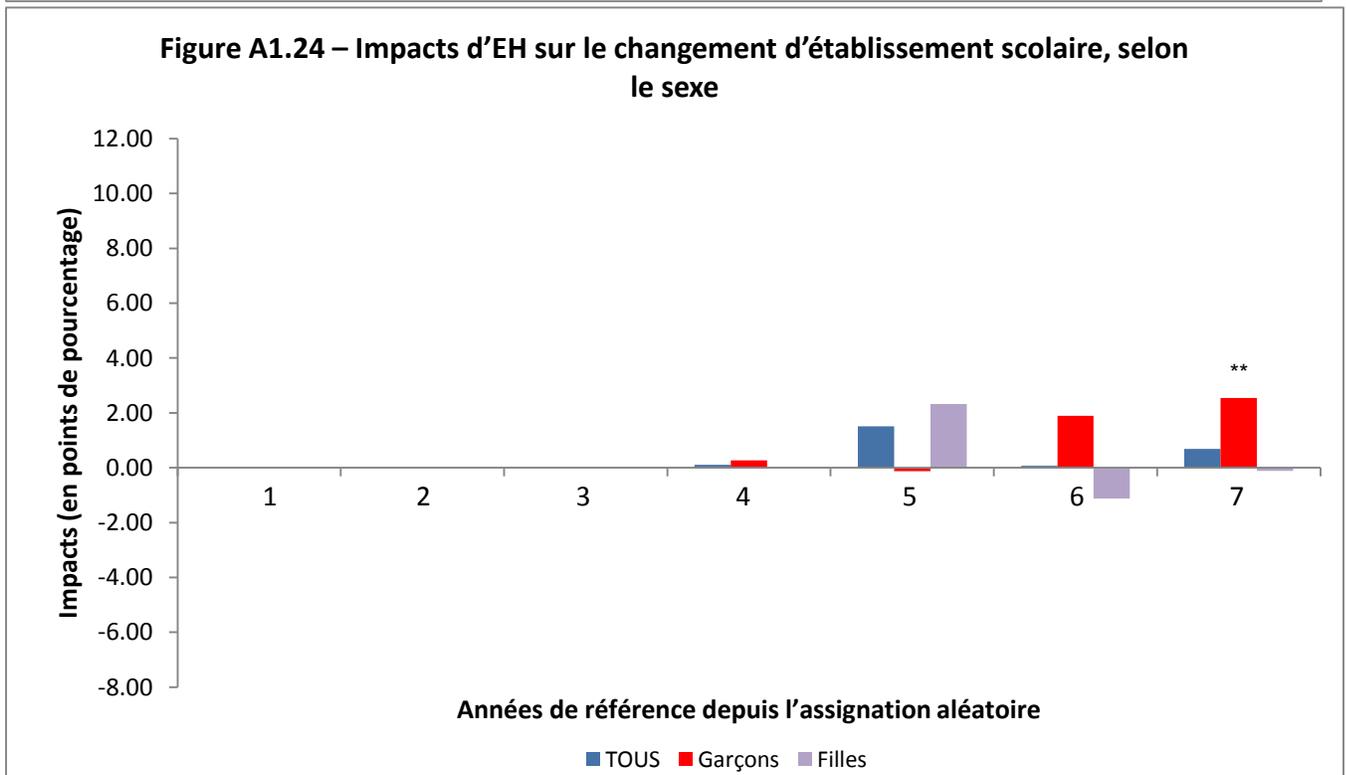
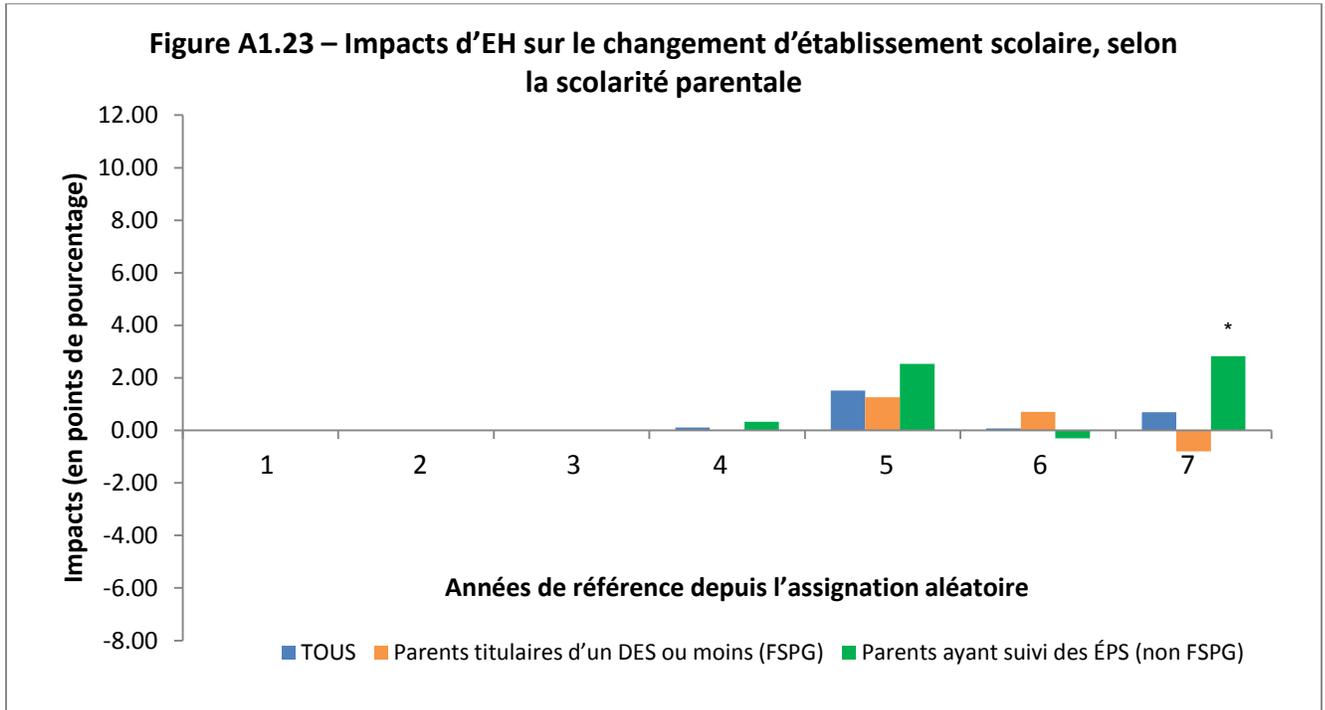


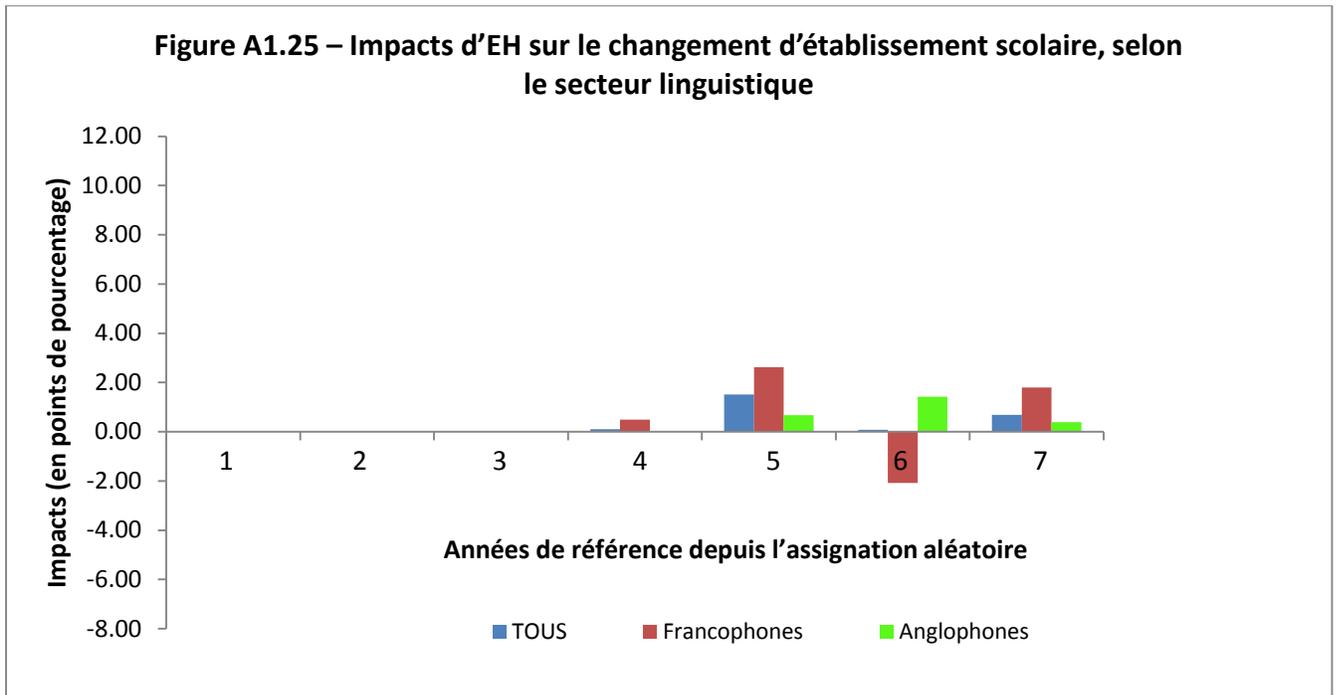




Ont changé d'établissement scolaire (université ou collège)

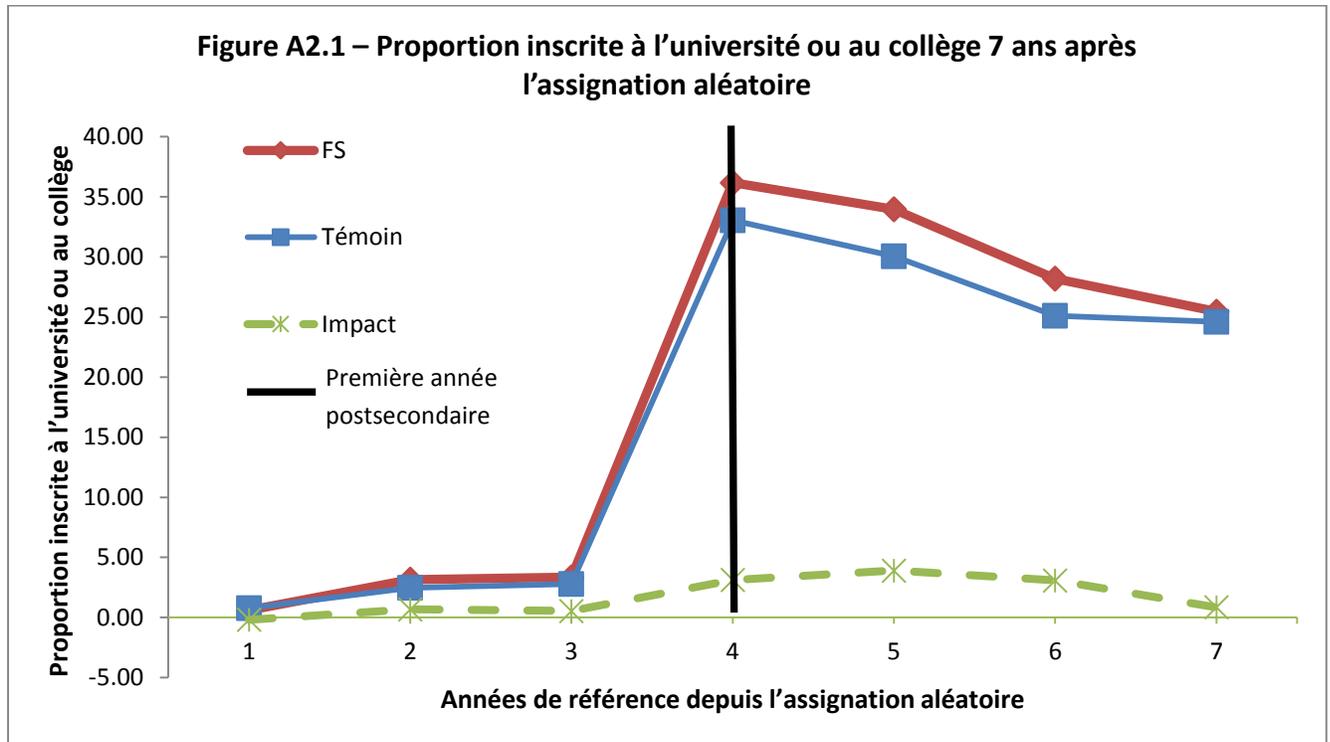






Annexe 2 : Impacts de l'initiative *Fonds du savoir* (graphiques)

Inscription à l'université et au collège



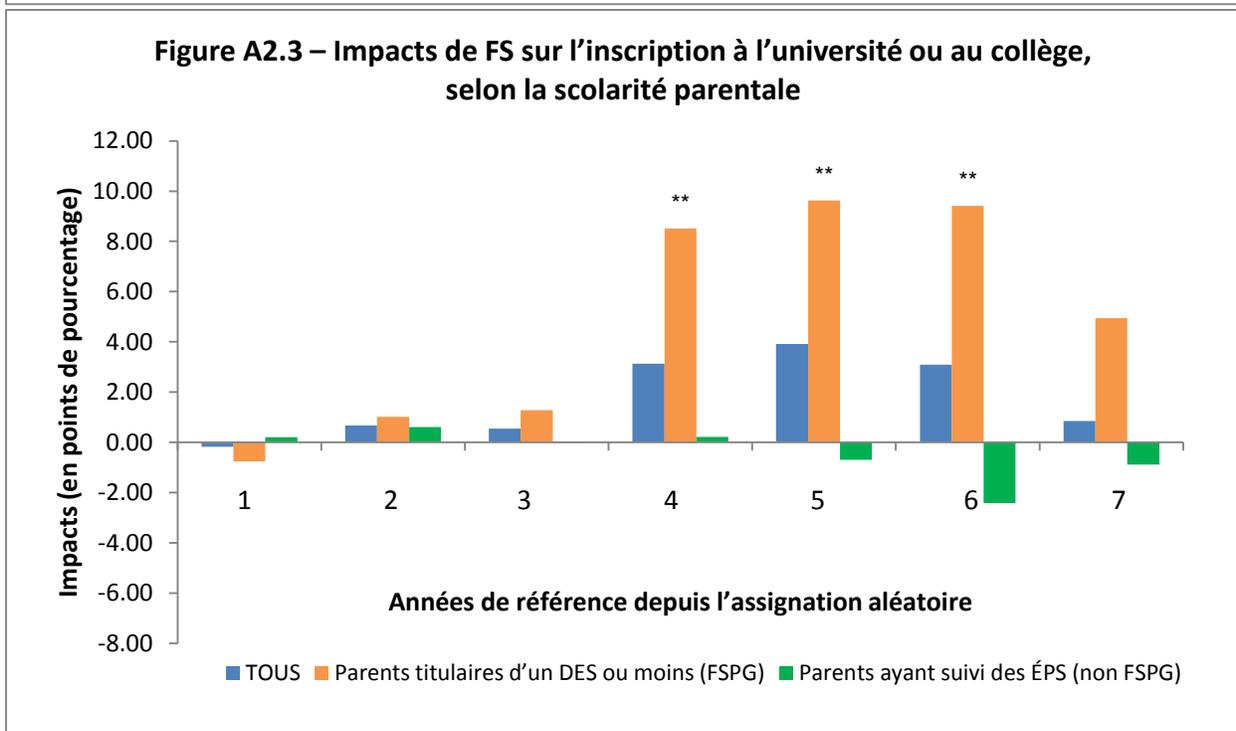
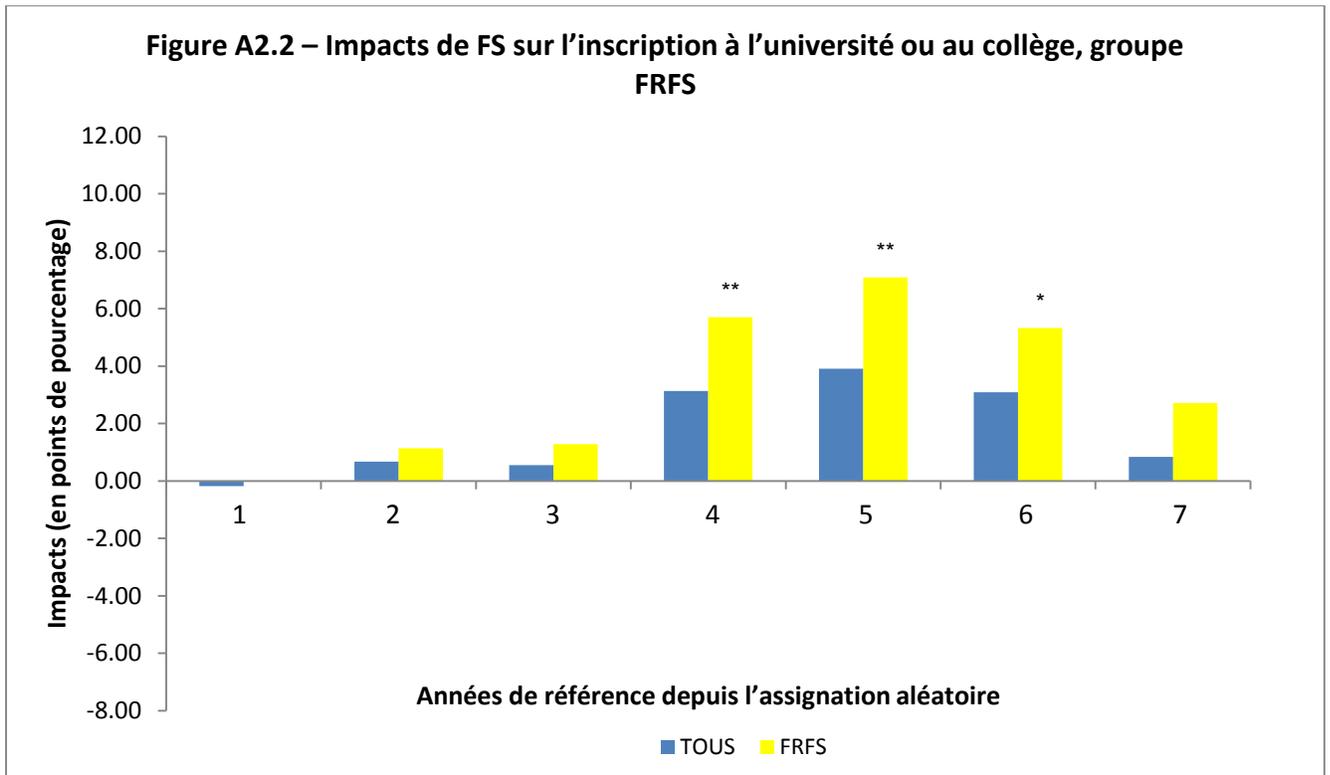


Figure A2.4 – Impacts de FS sur l’inscription à l’université ou au collège, selon le sexe

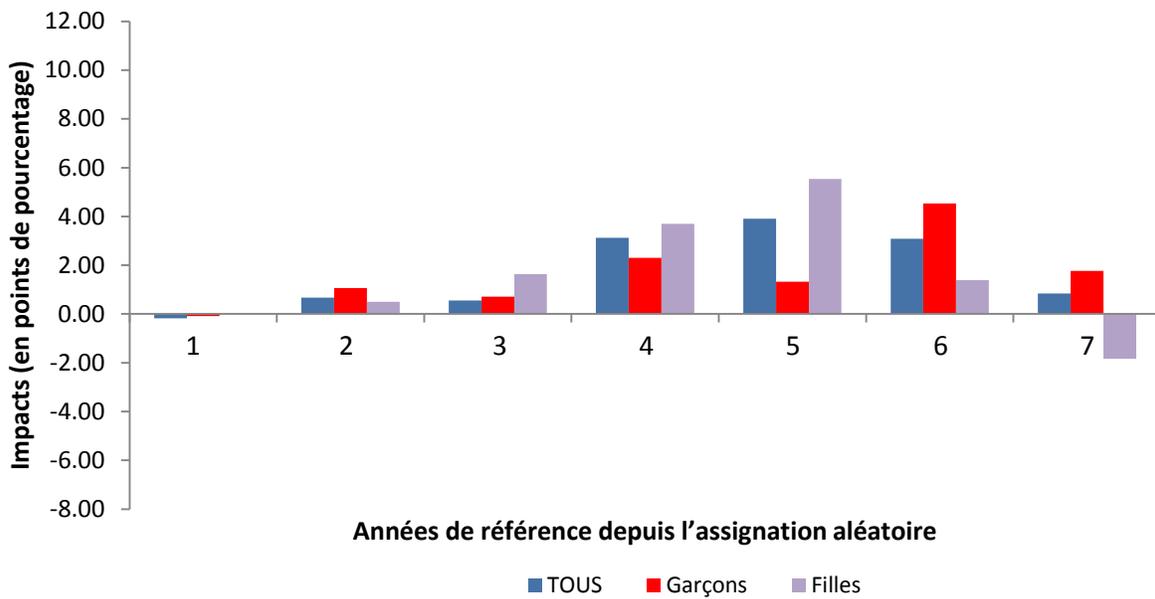
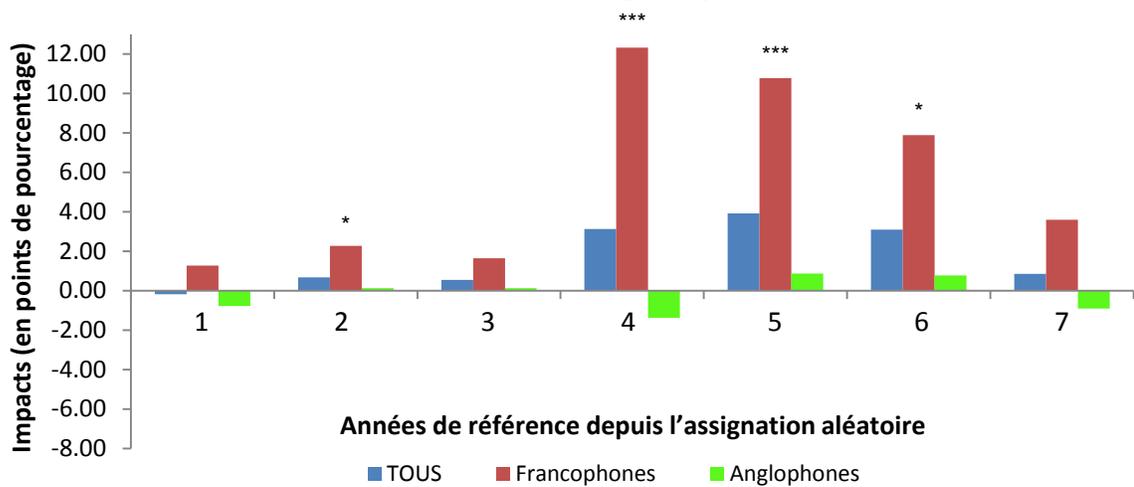
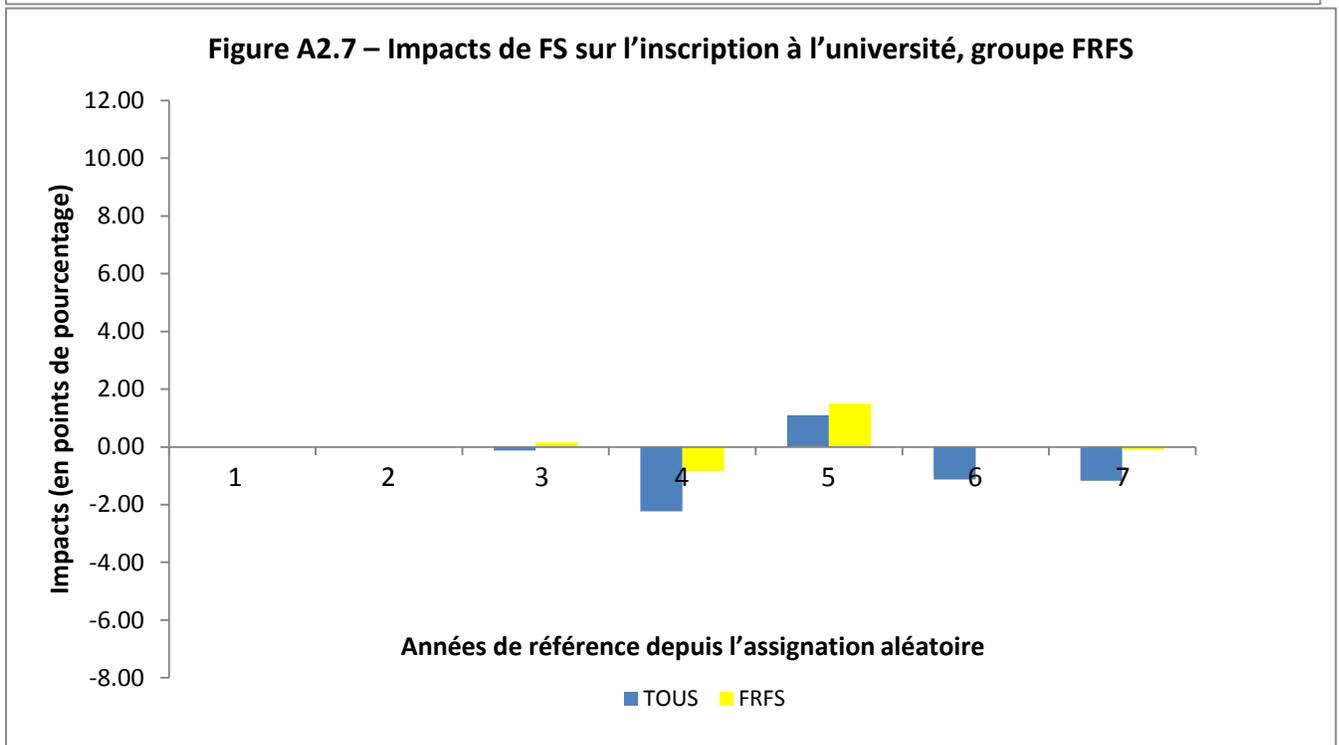
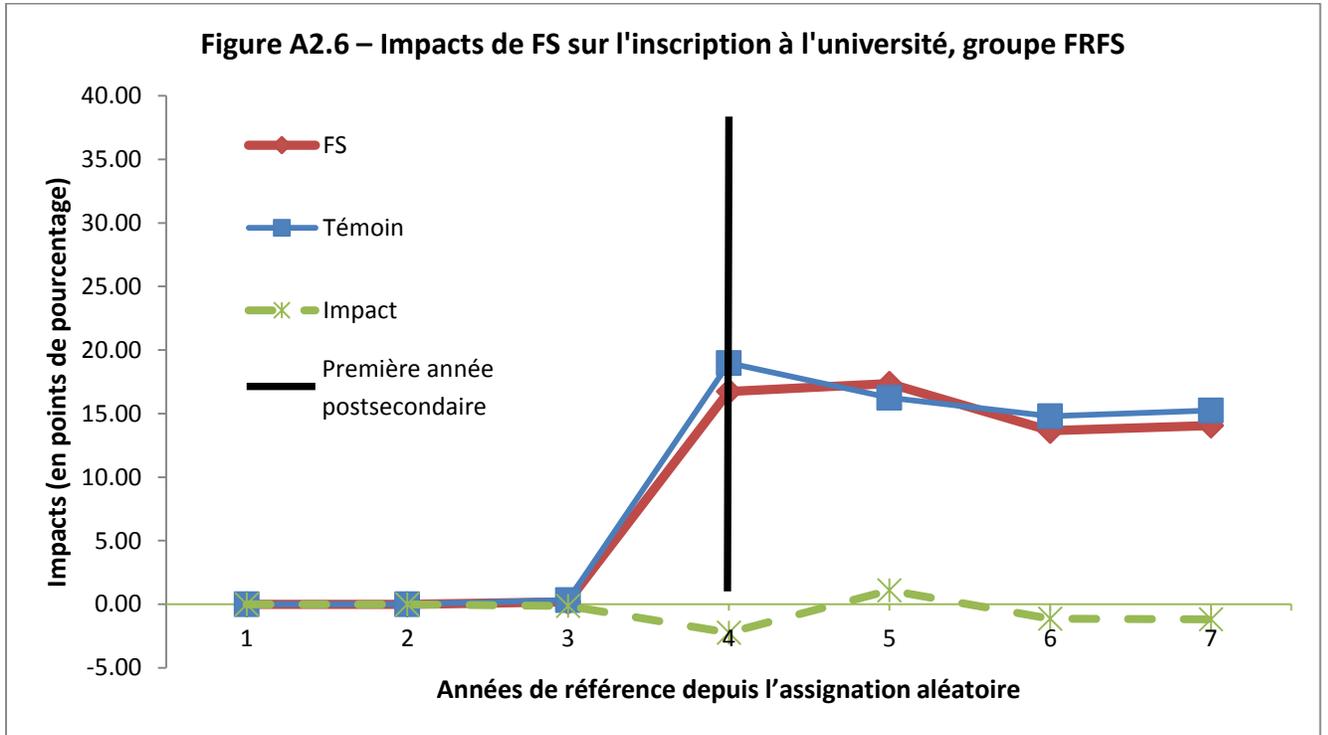
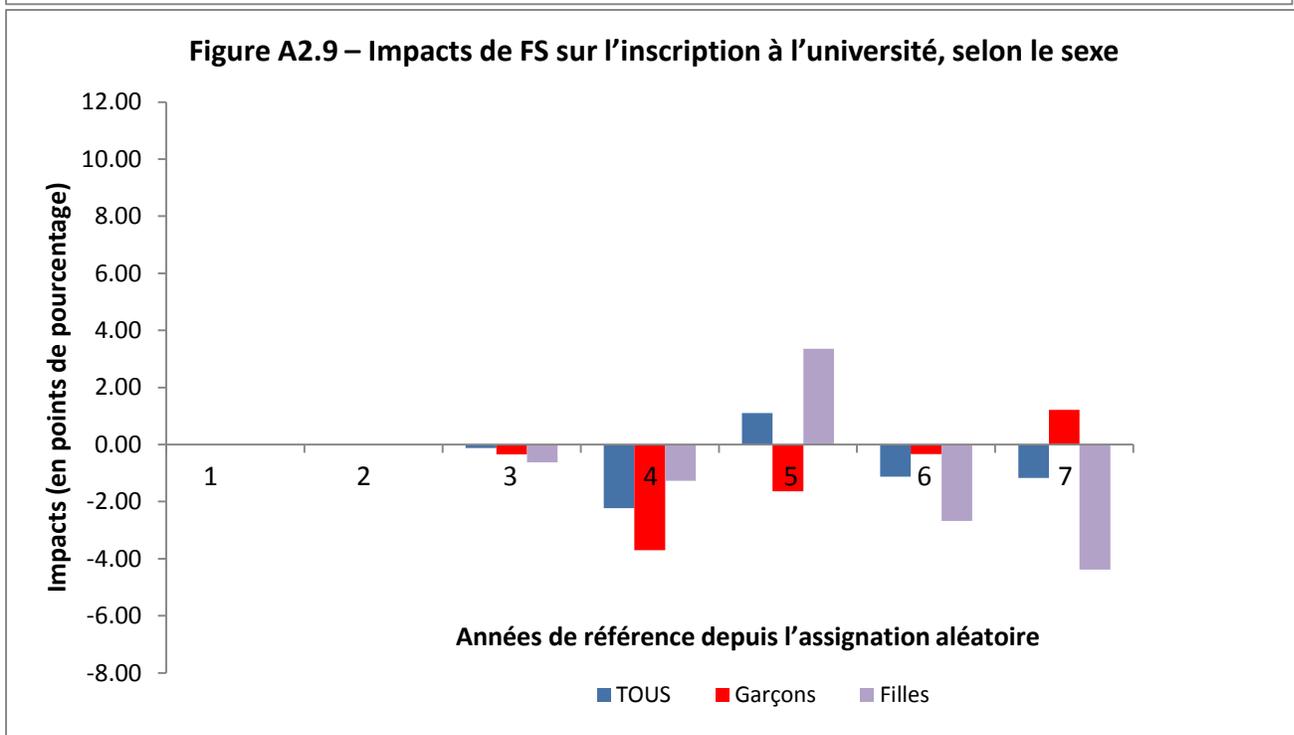
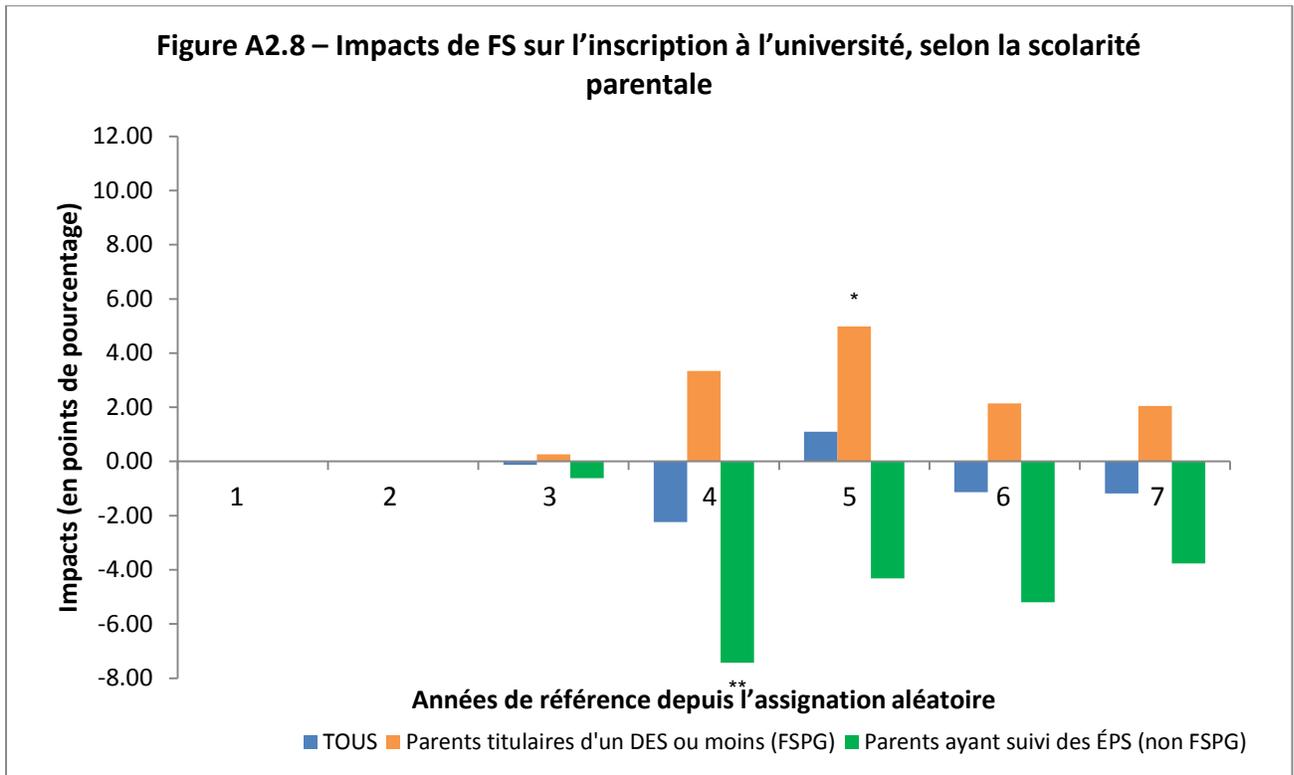


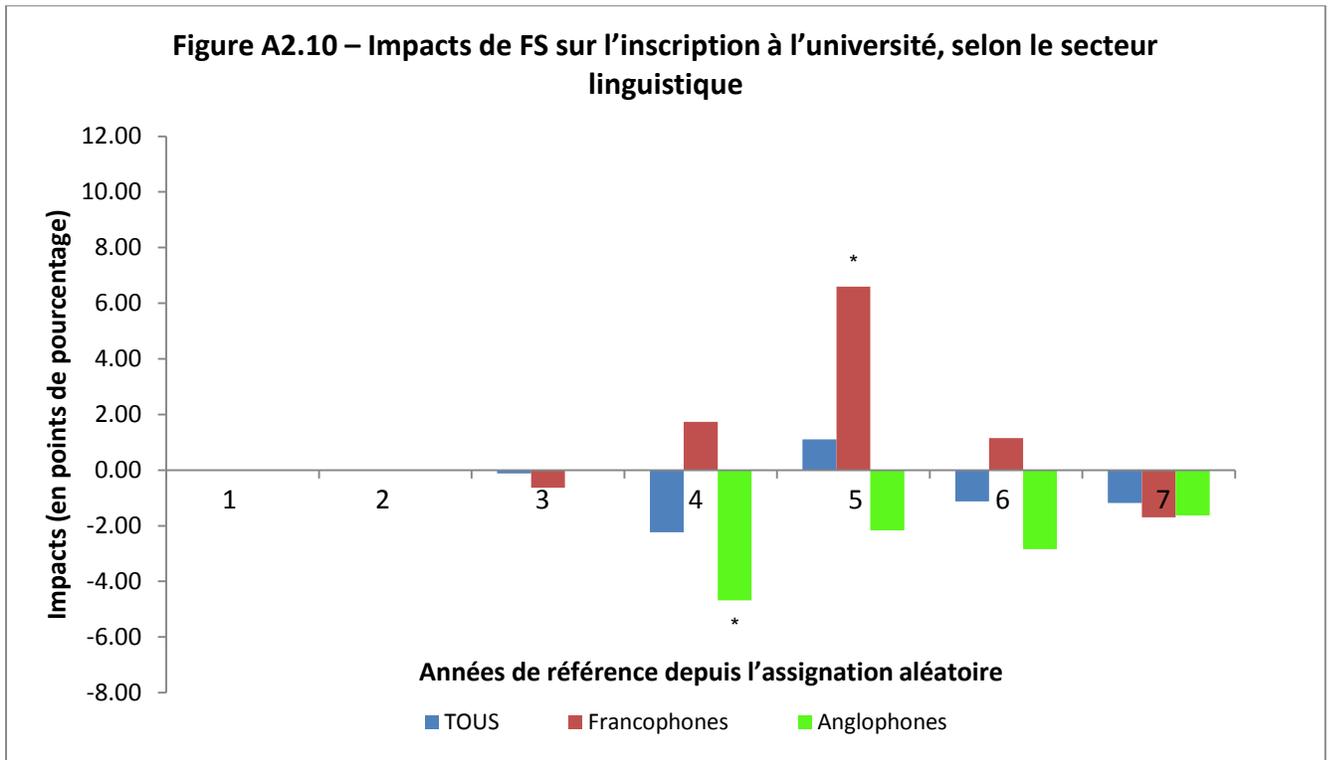
Figure A2.5 – Impacts de FS sur l’inscription à l’université ou au collège, selon le secteur linguistique



Inscription à l'université







Inscription au collège

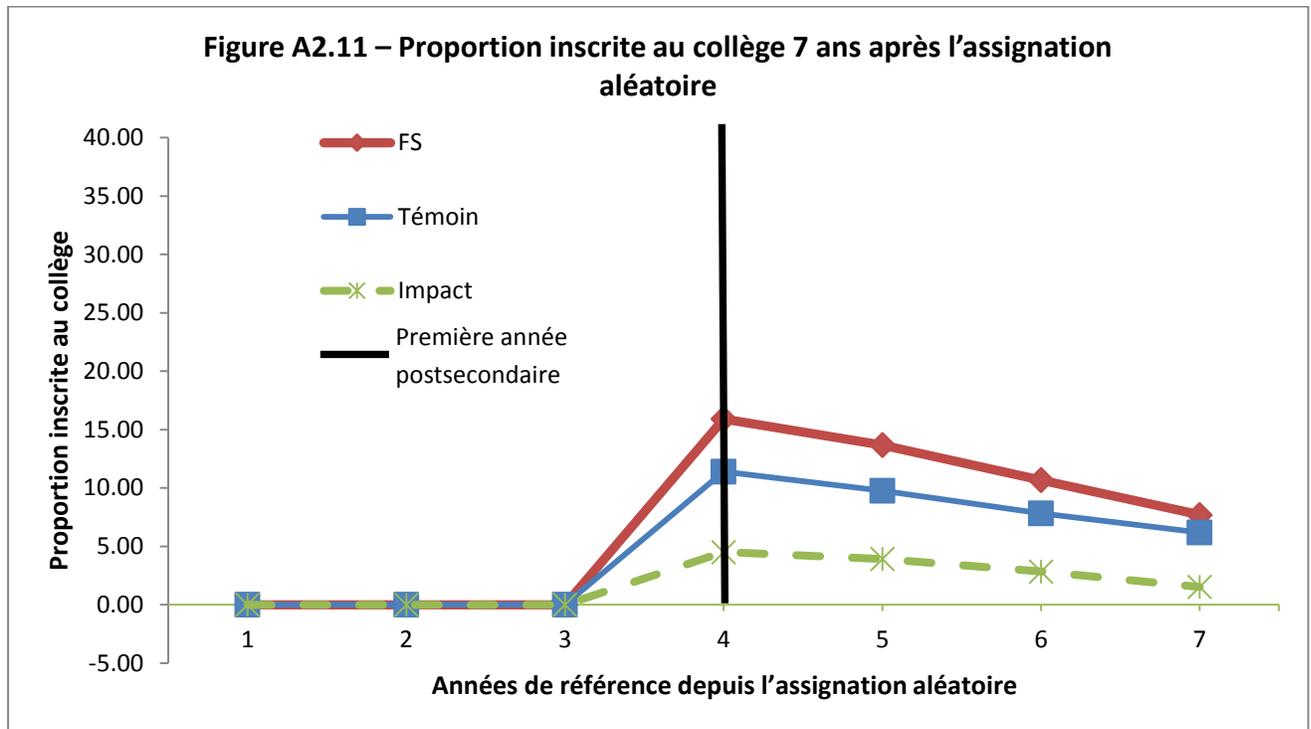


Figure A2.12 – Impacts de FS sur l’inscription au collège, groupe FRFS

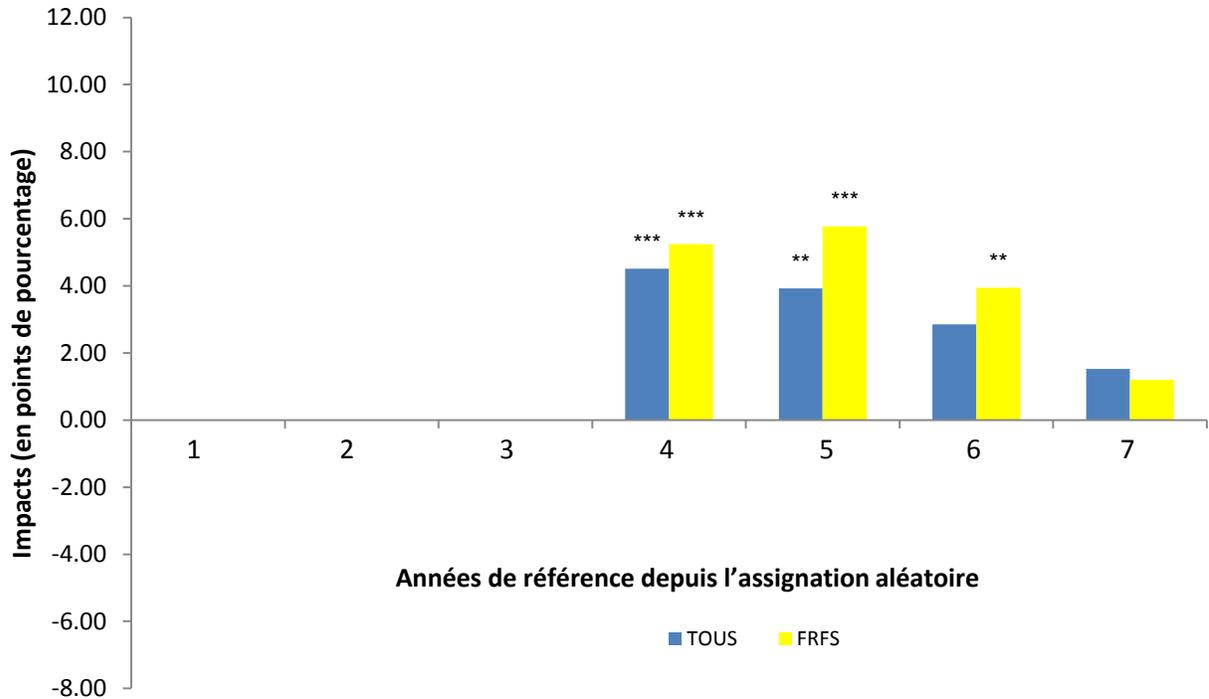
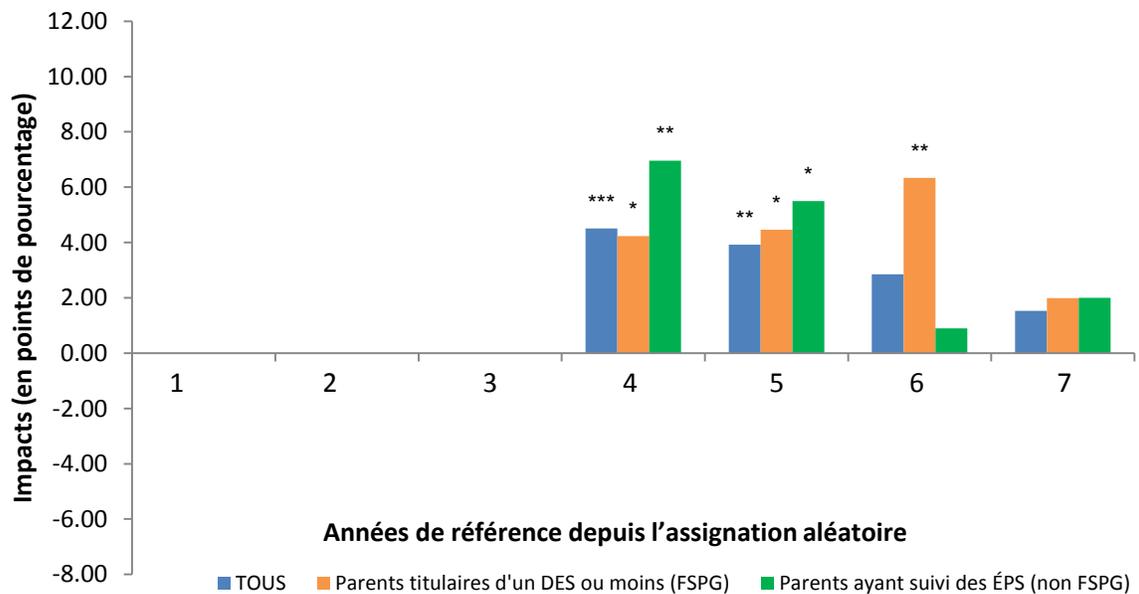
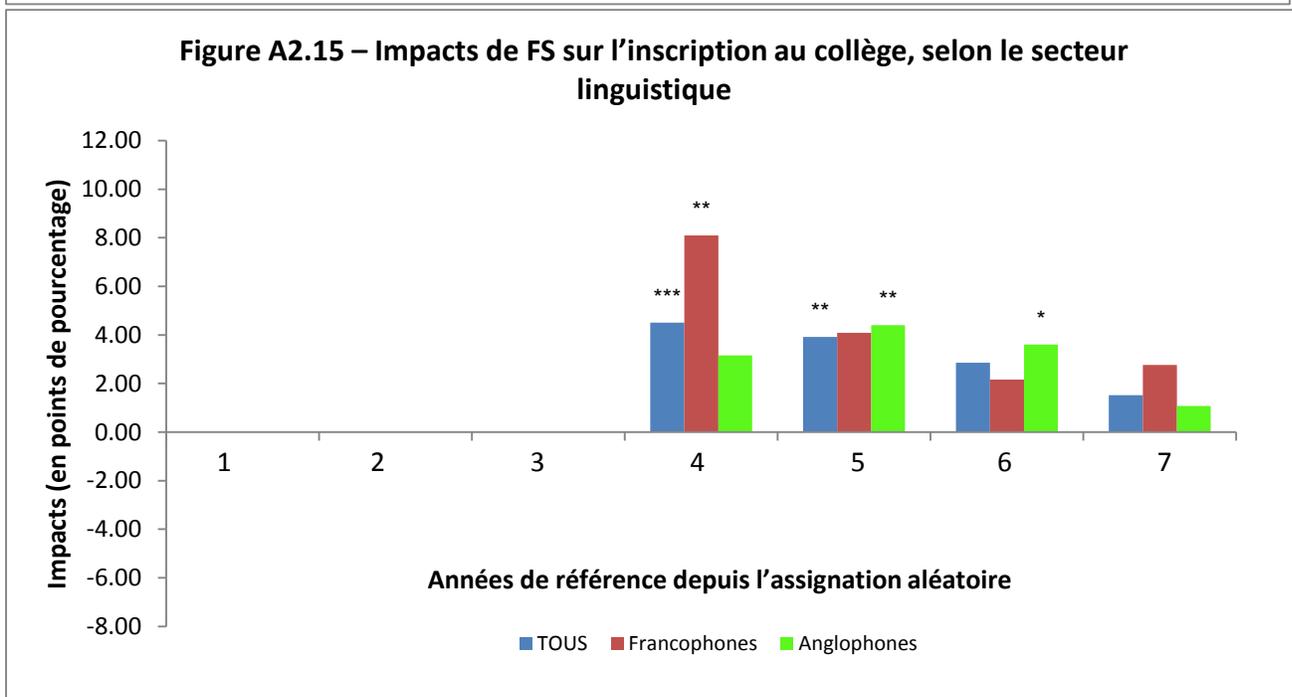
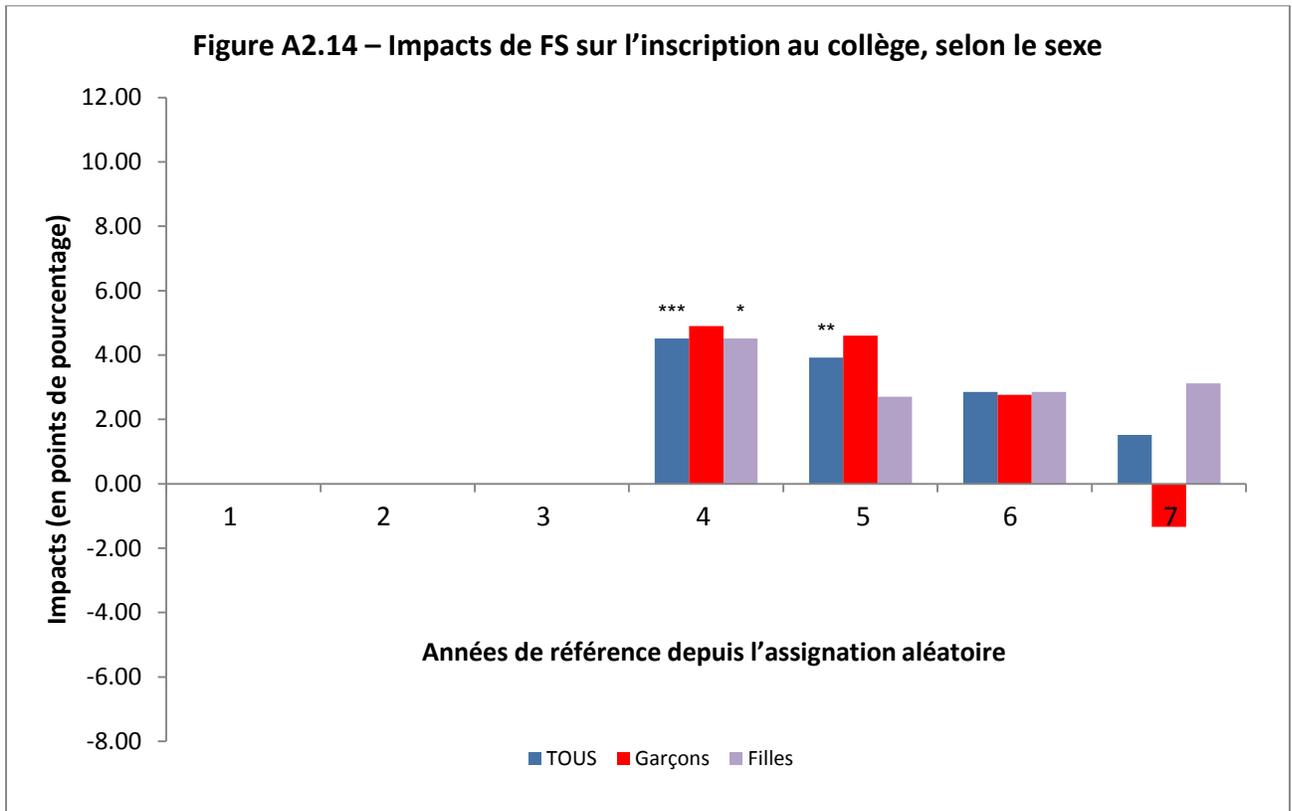
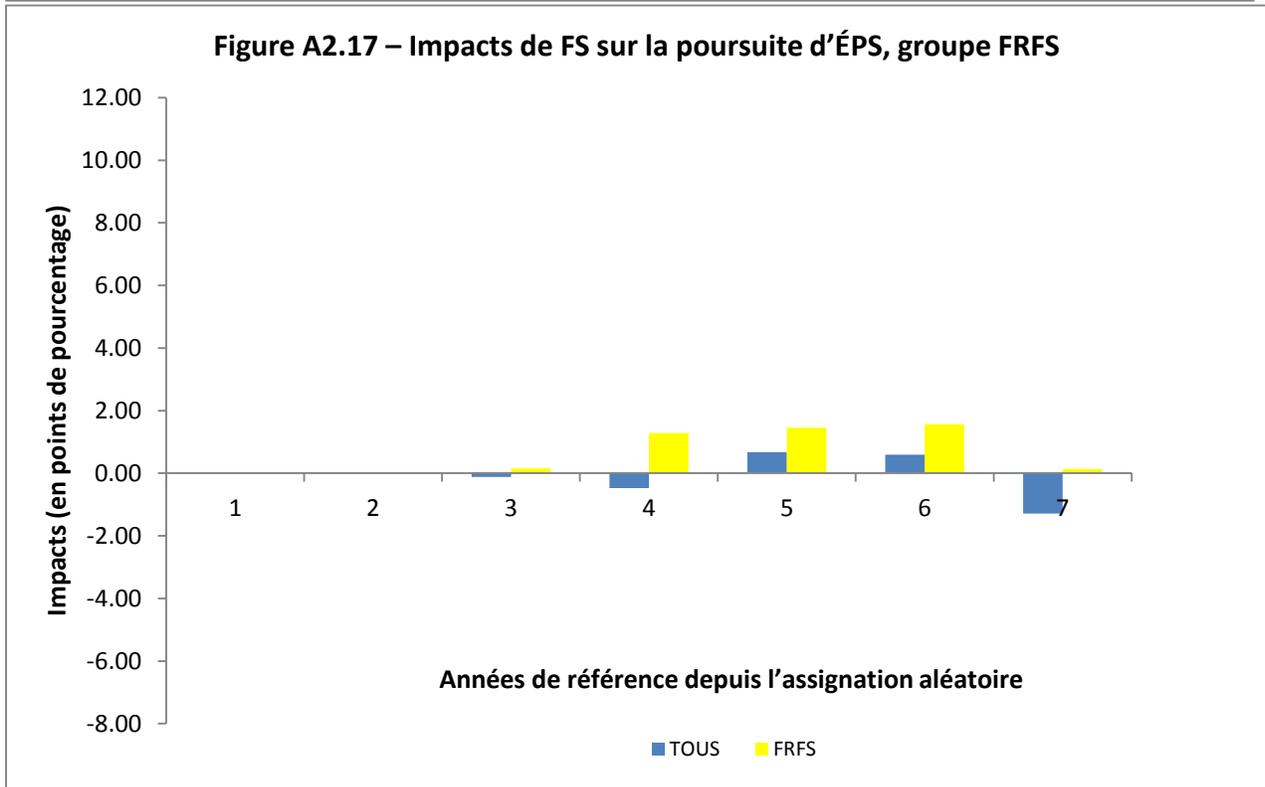
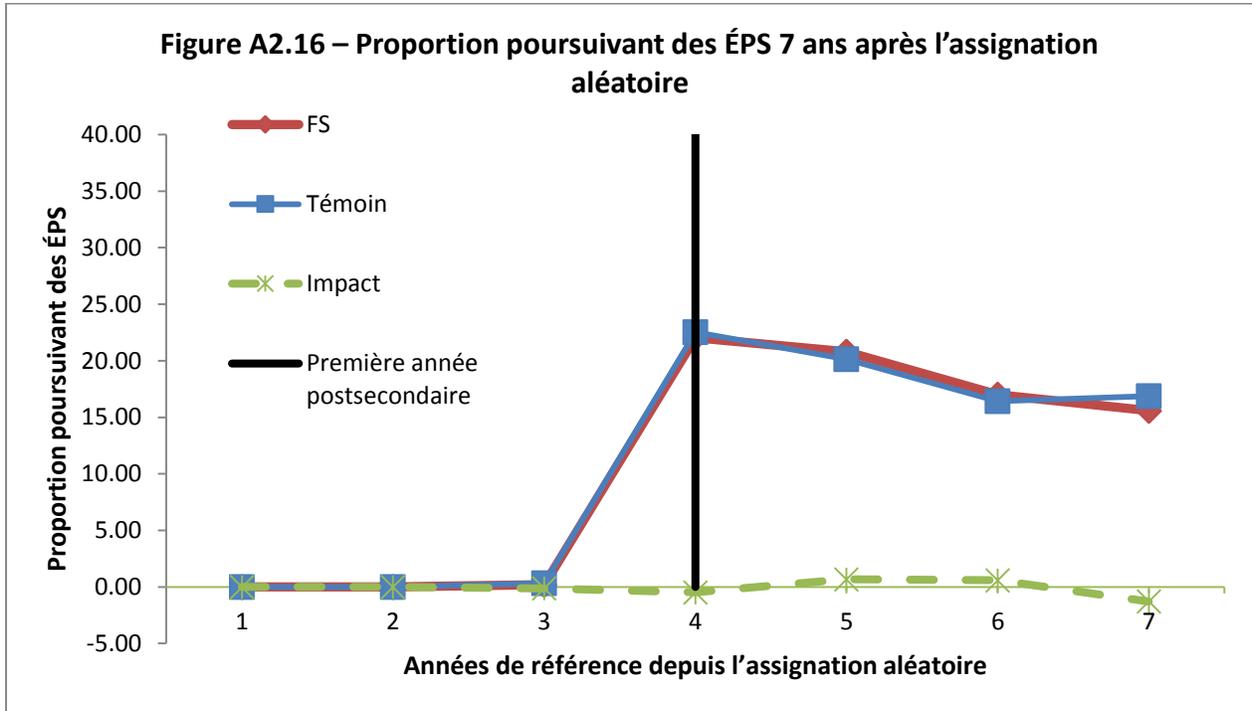


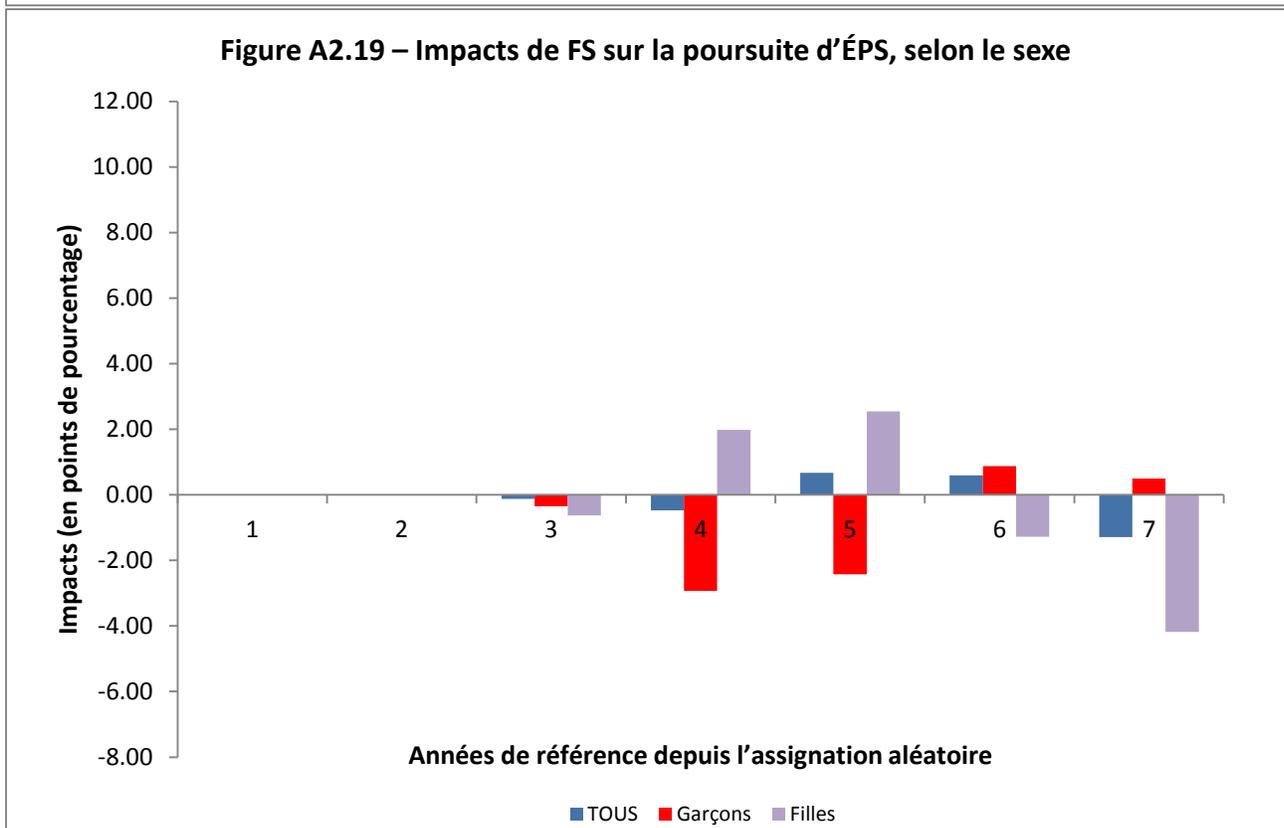
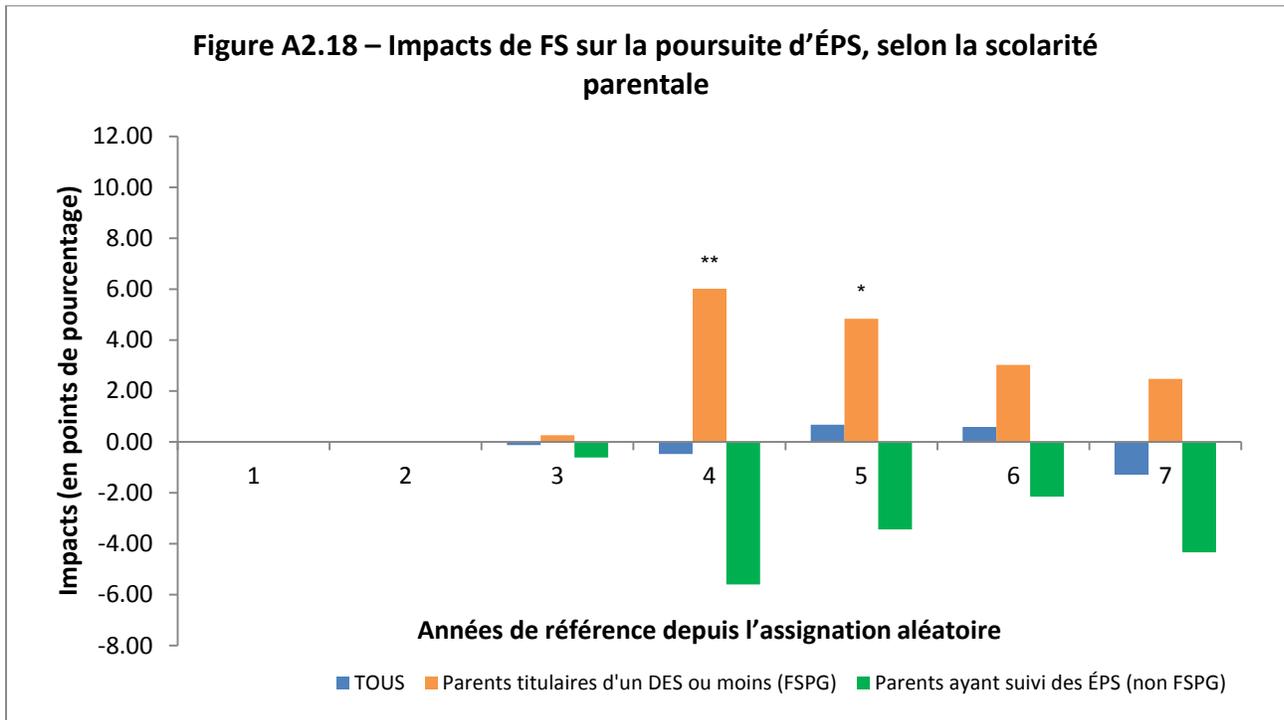
Figure A2.13 – Impacts de FS sur l’inscription au collège, selon la scolarité parentale

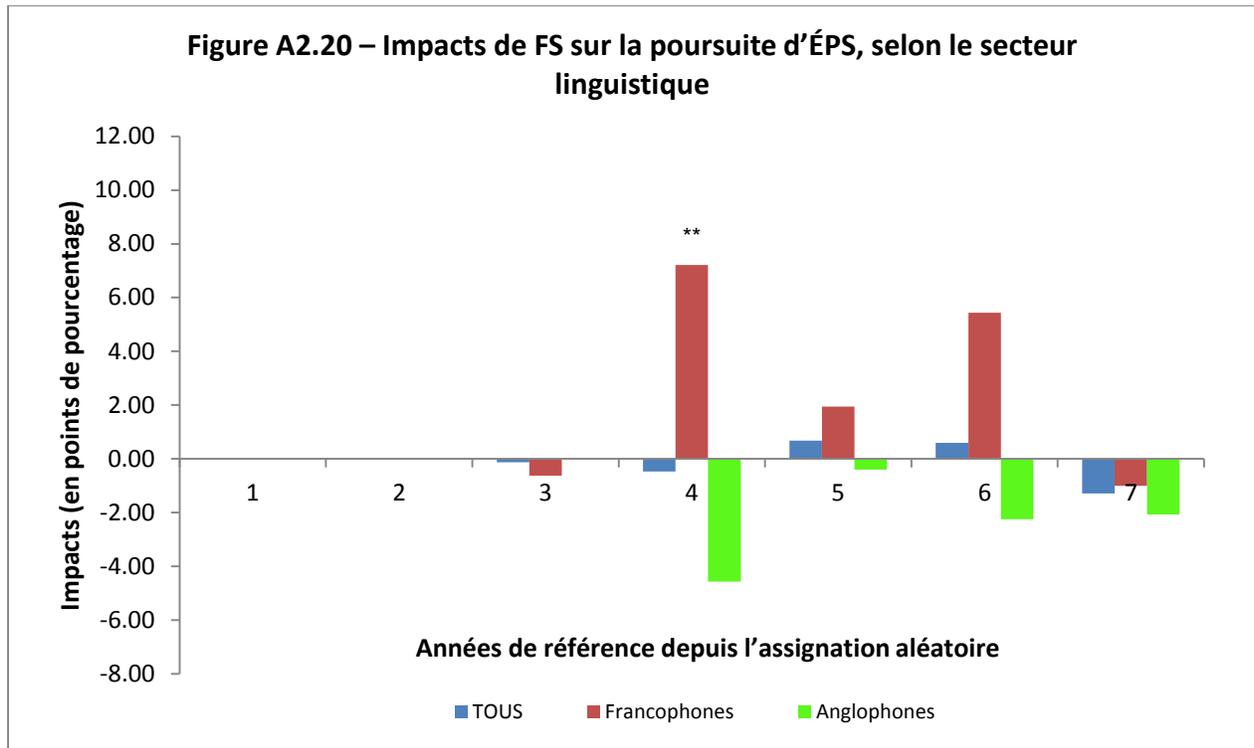




Poursuite des études







Changement d'établissement scolaire

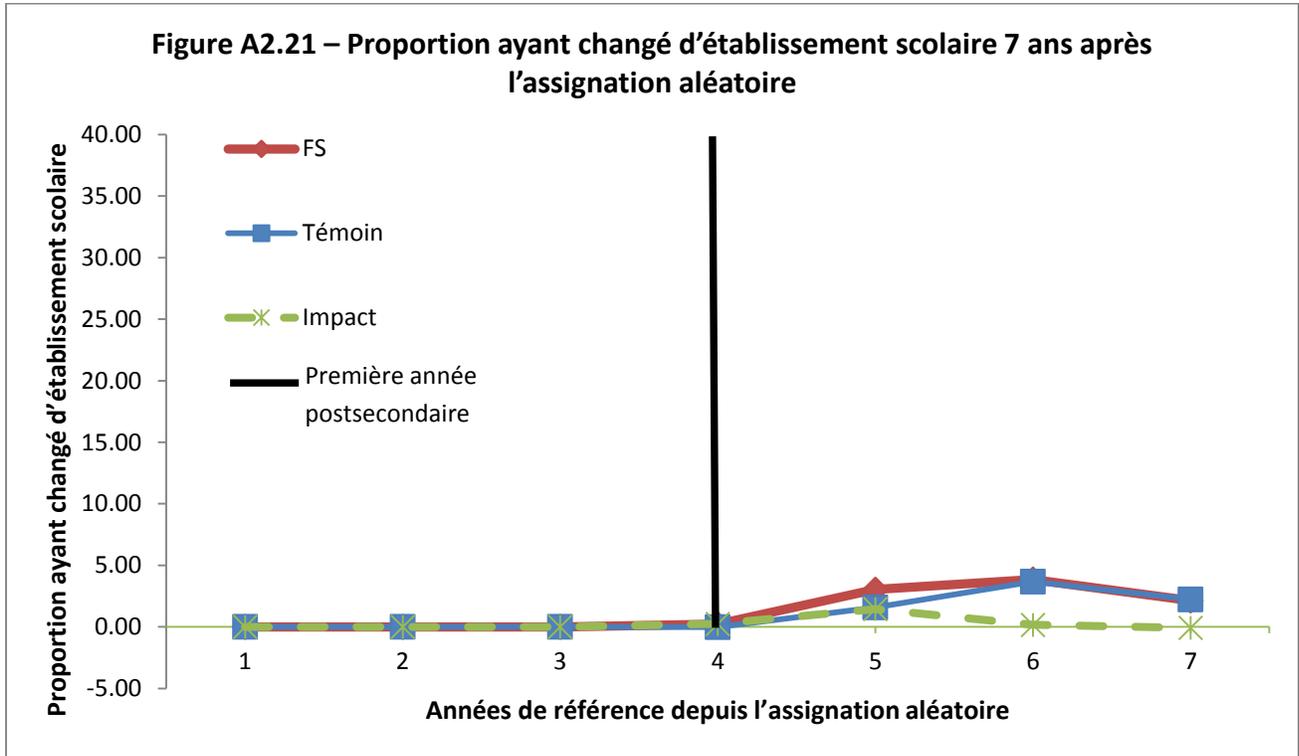


Figure A2.22 – Impacts de FS sur le changement d'établissement scolaire, groupe FRFS

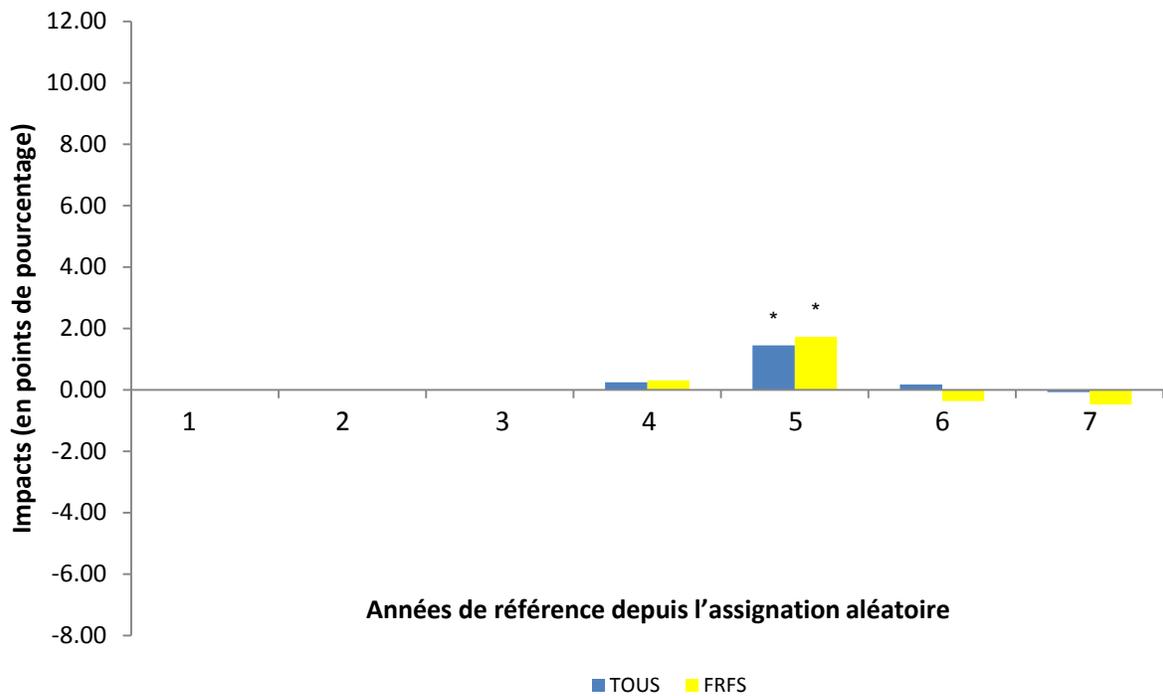
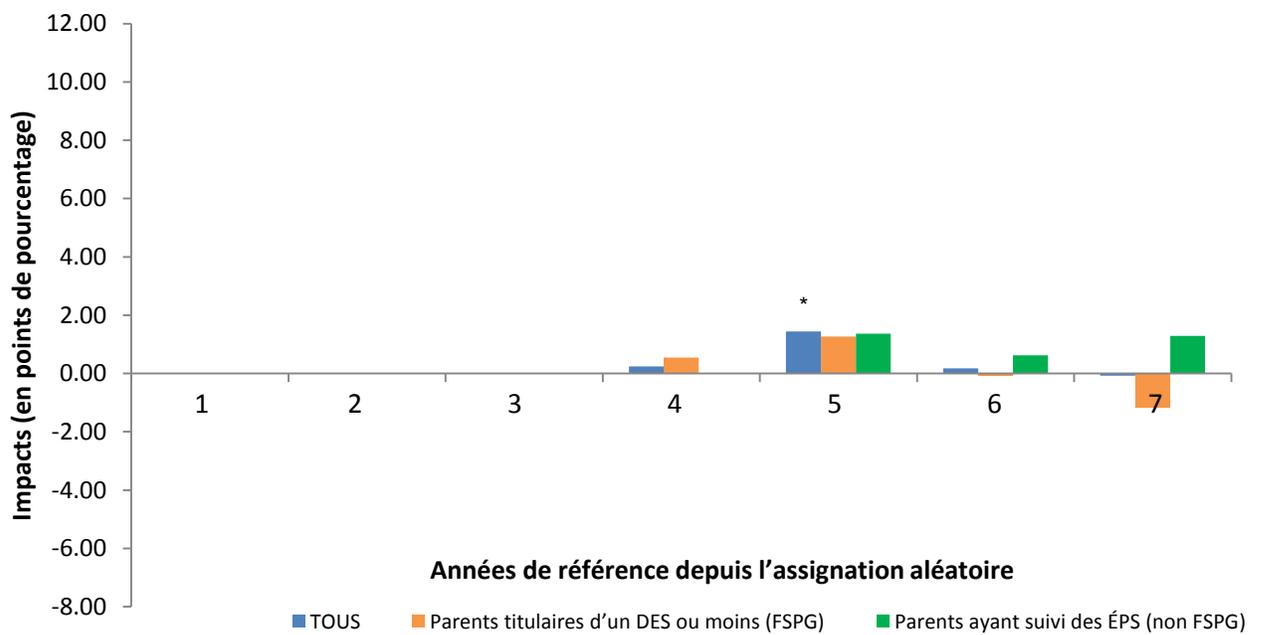
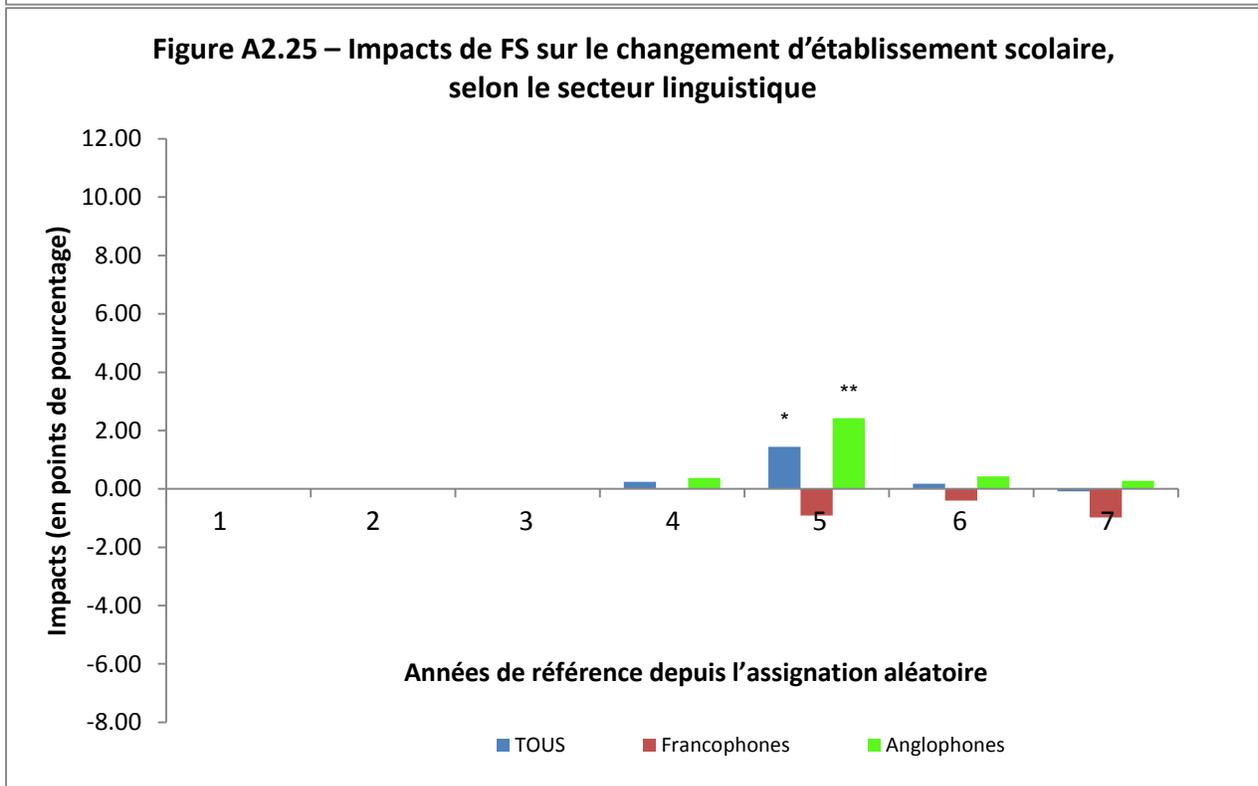
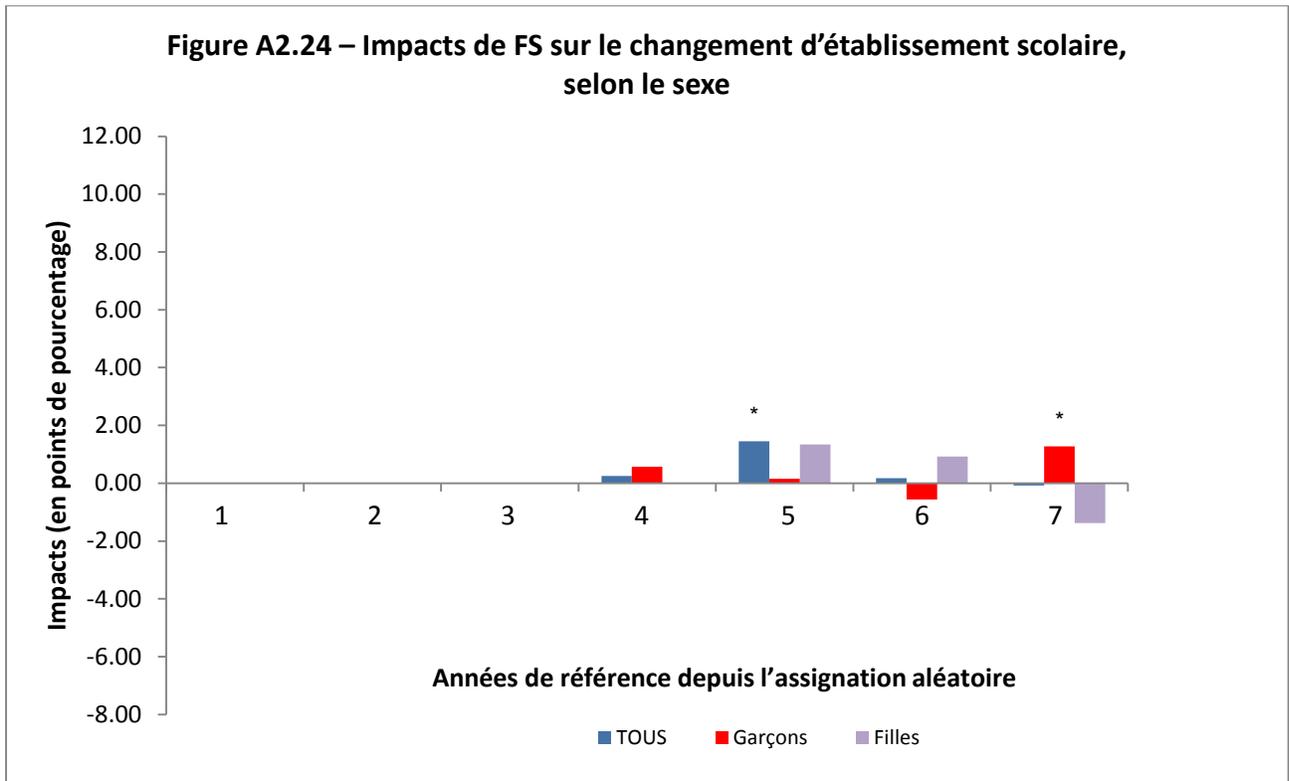


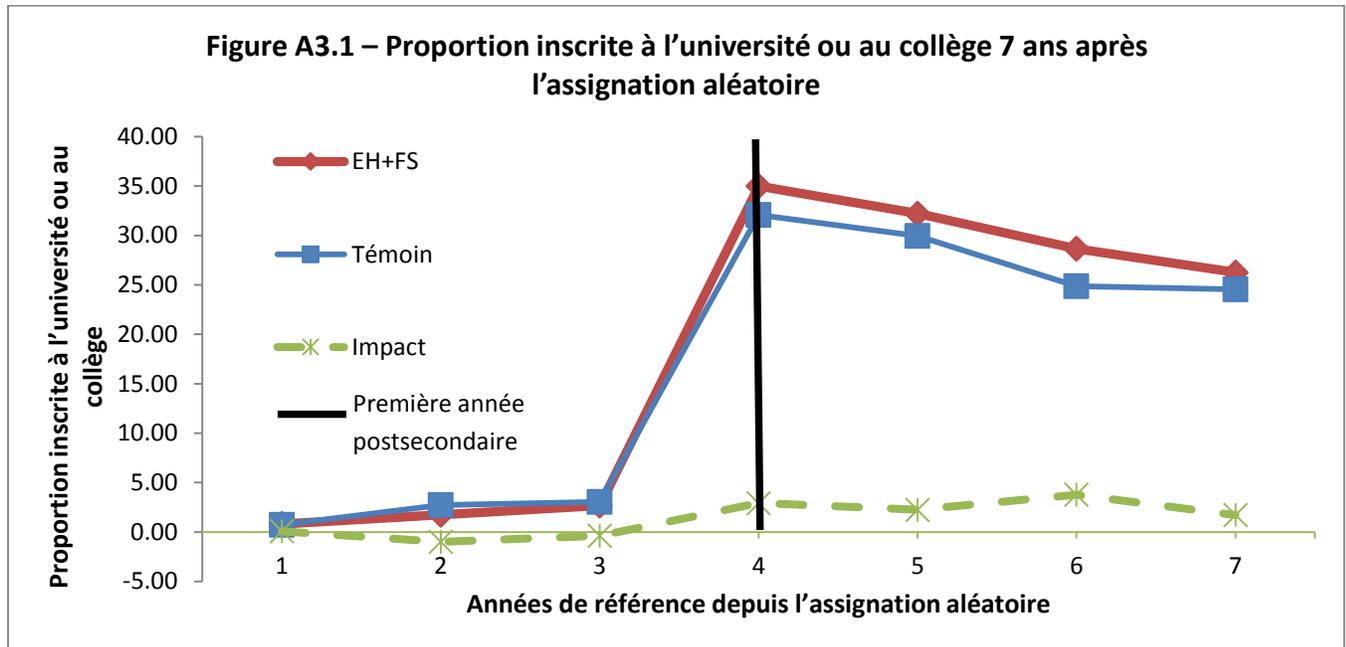
Figure A2.23 – Impacts de FS sur le changement d'établissement scolaire, selon la scolarité parentale

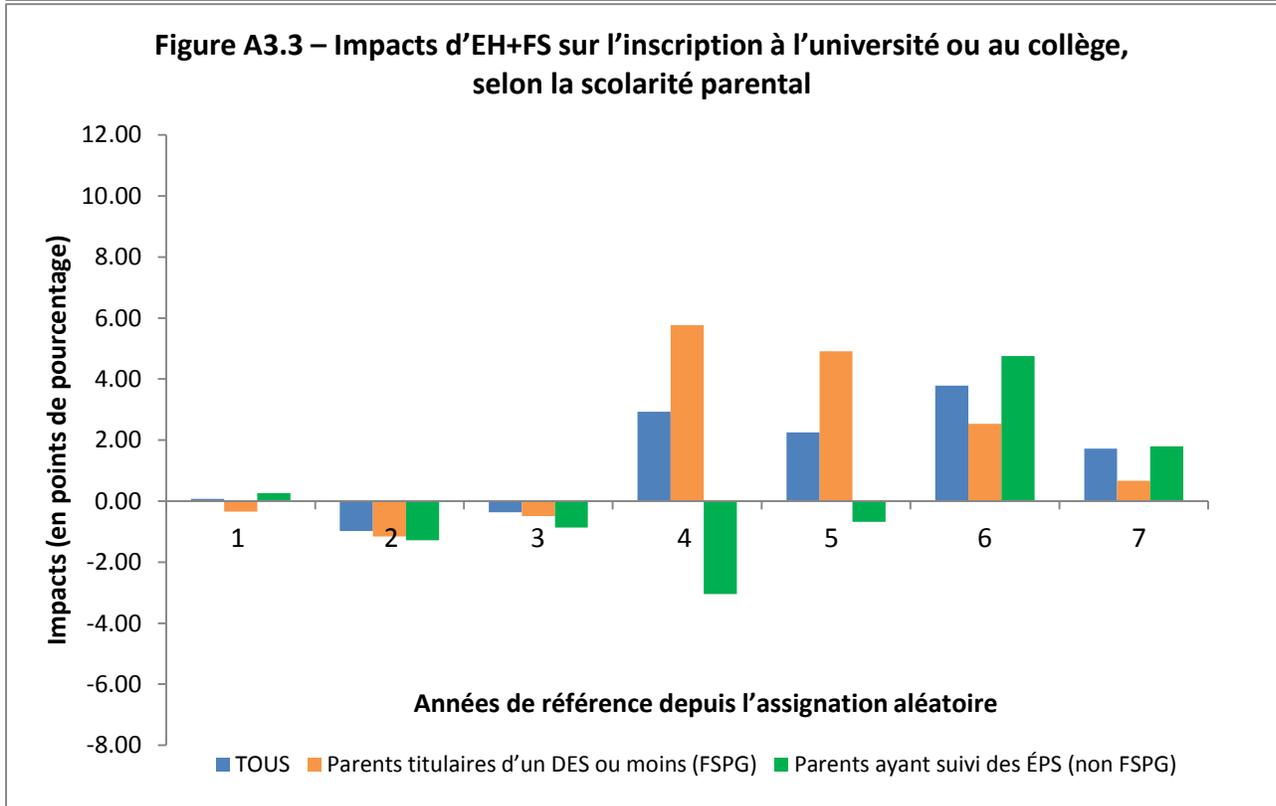
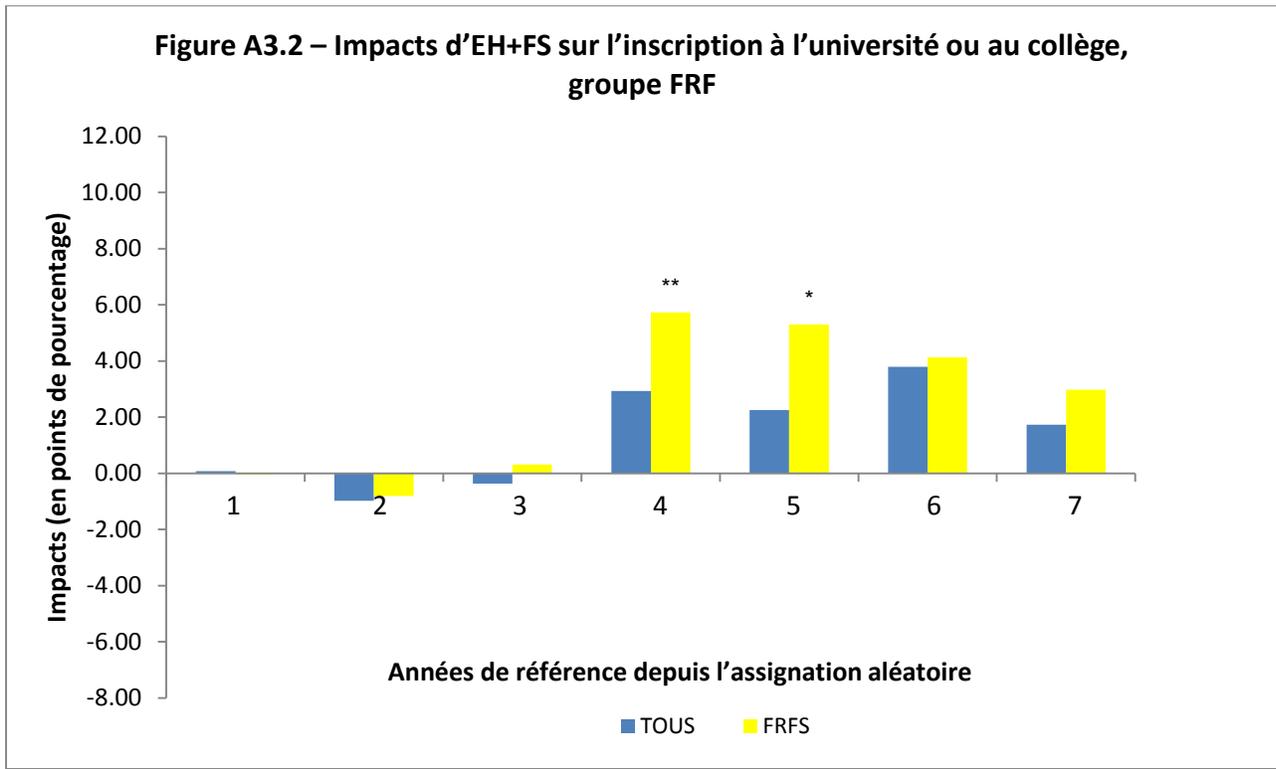


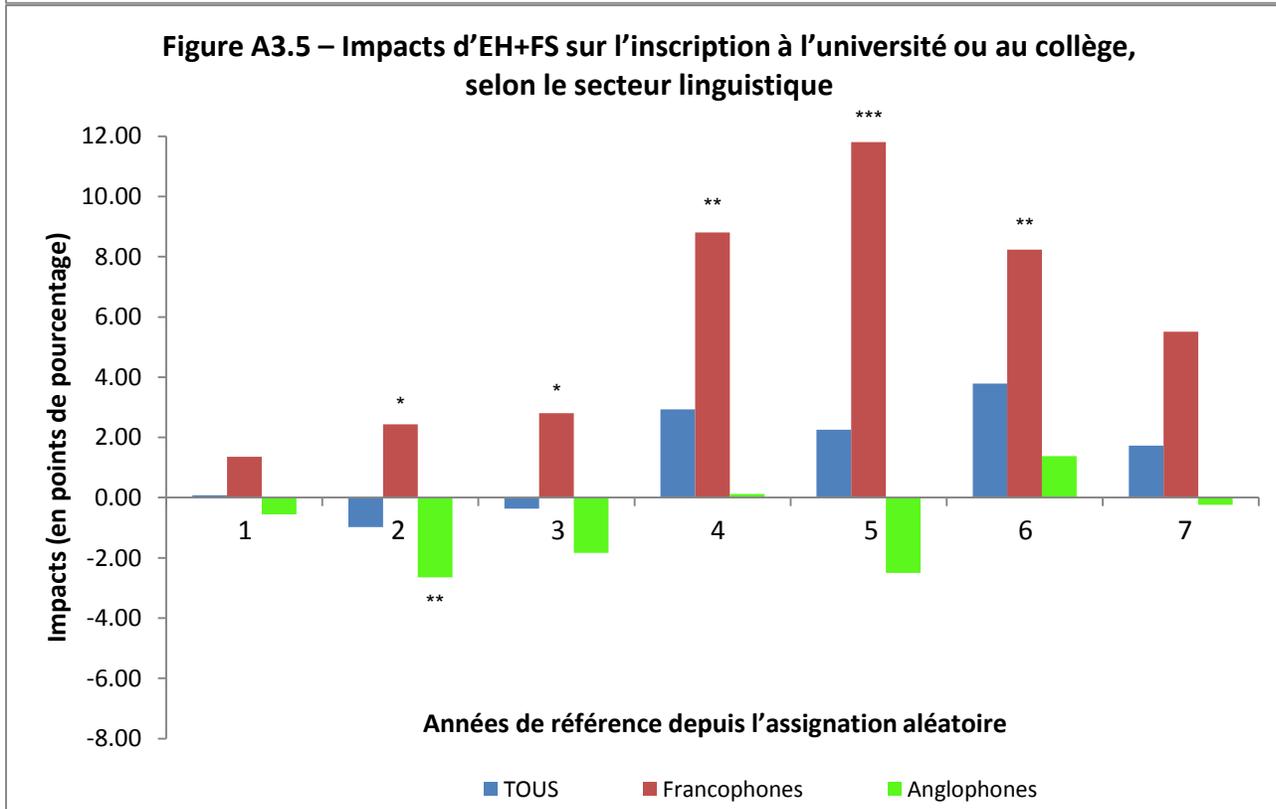
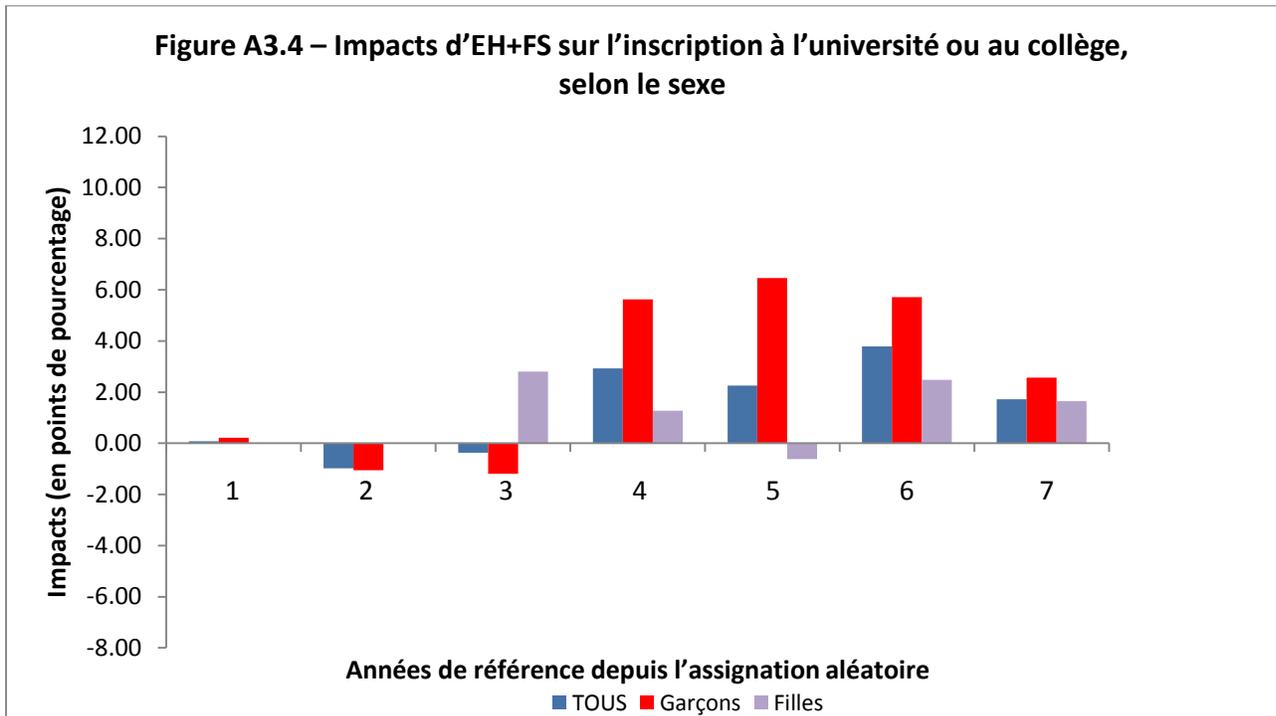


Annexe 3 : Impacts de l'initiative combinant *Explorez vos horizons* et *Fonds du savoir*

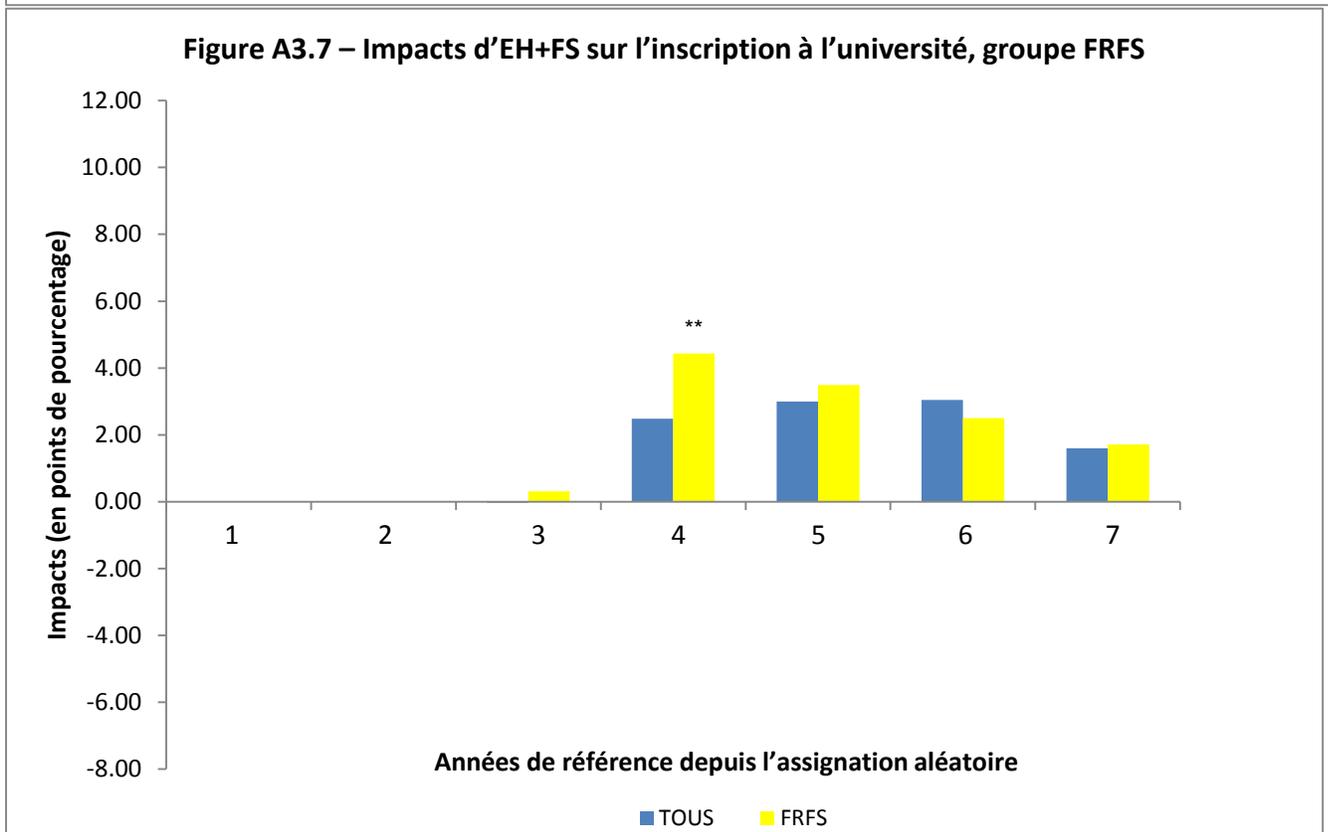
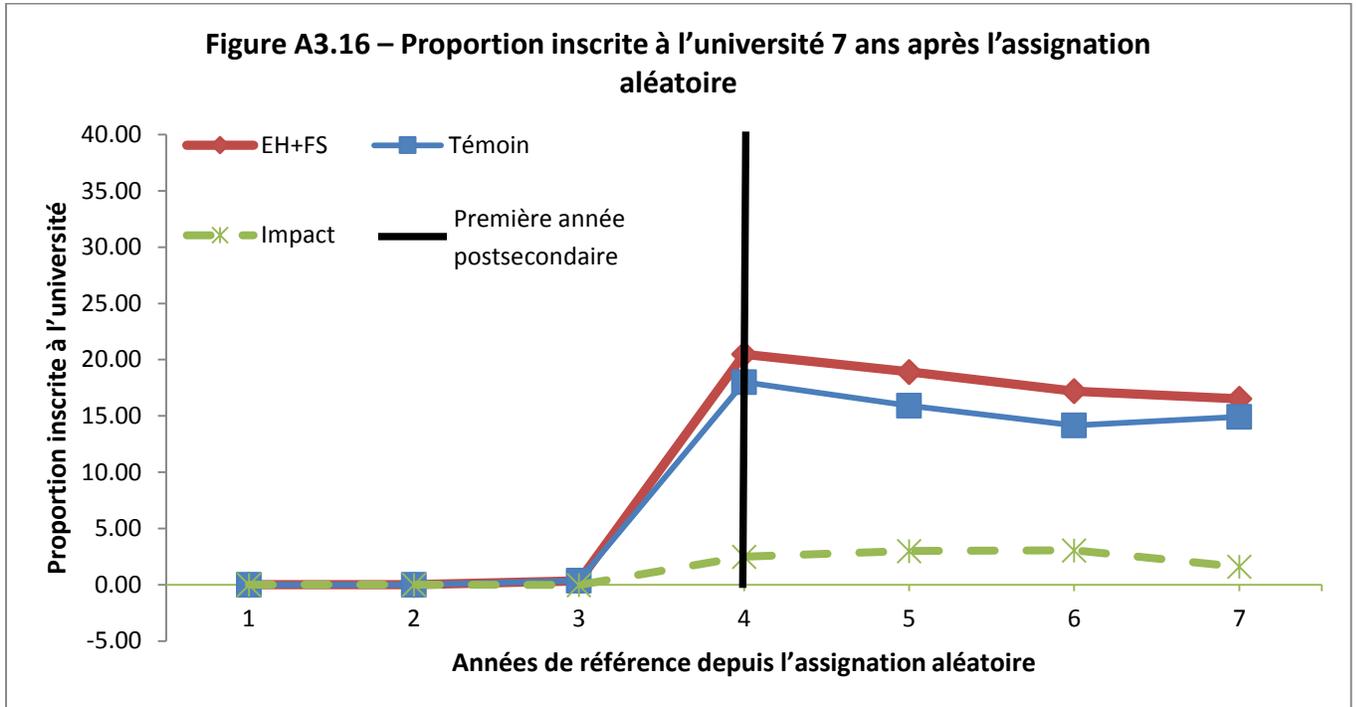
Inscription à l'université et au collège

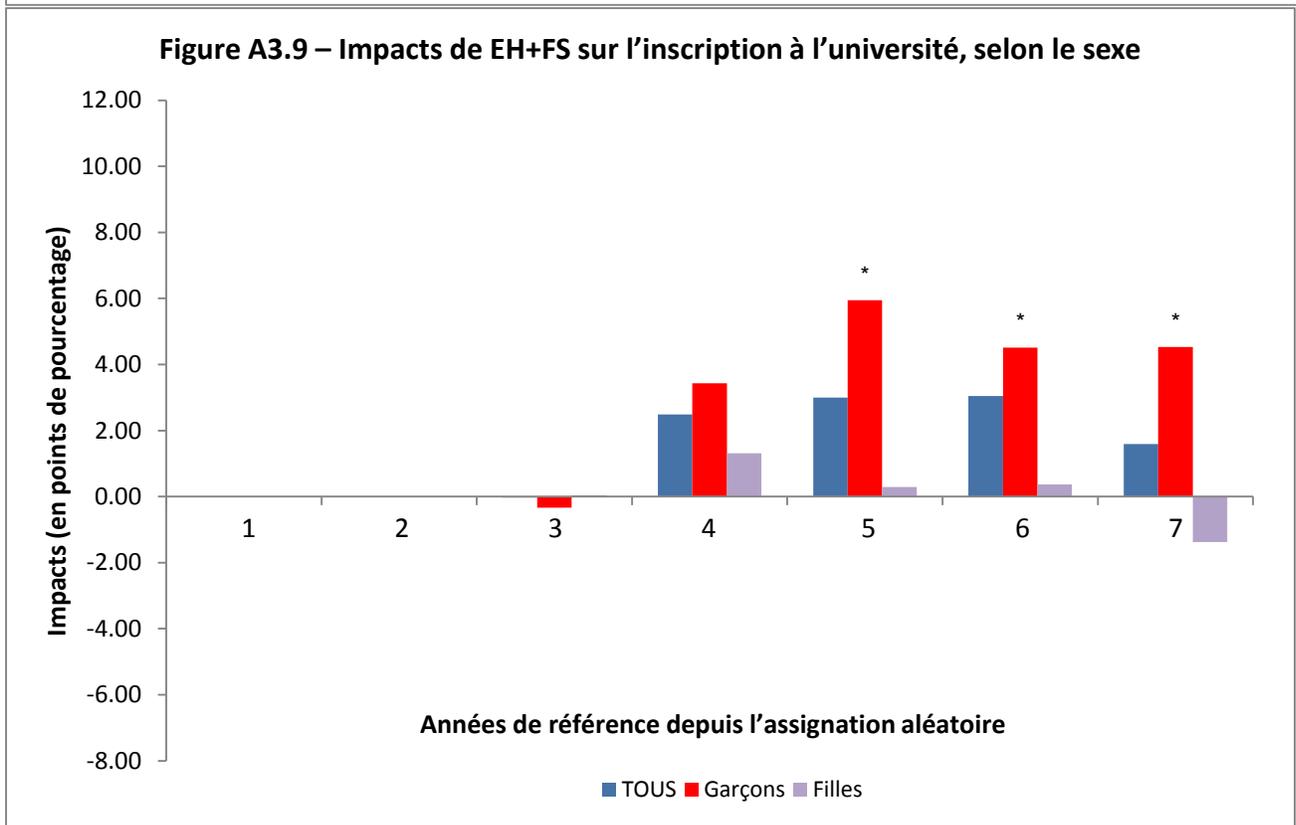
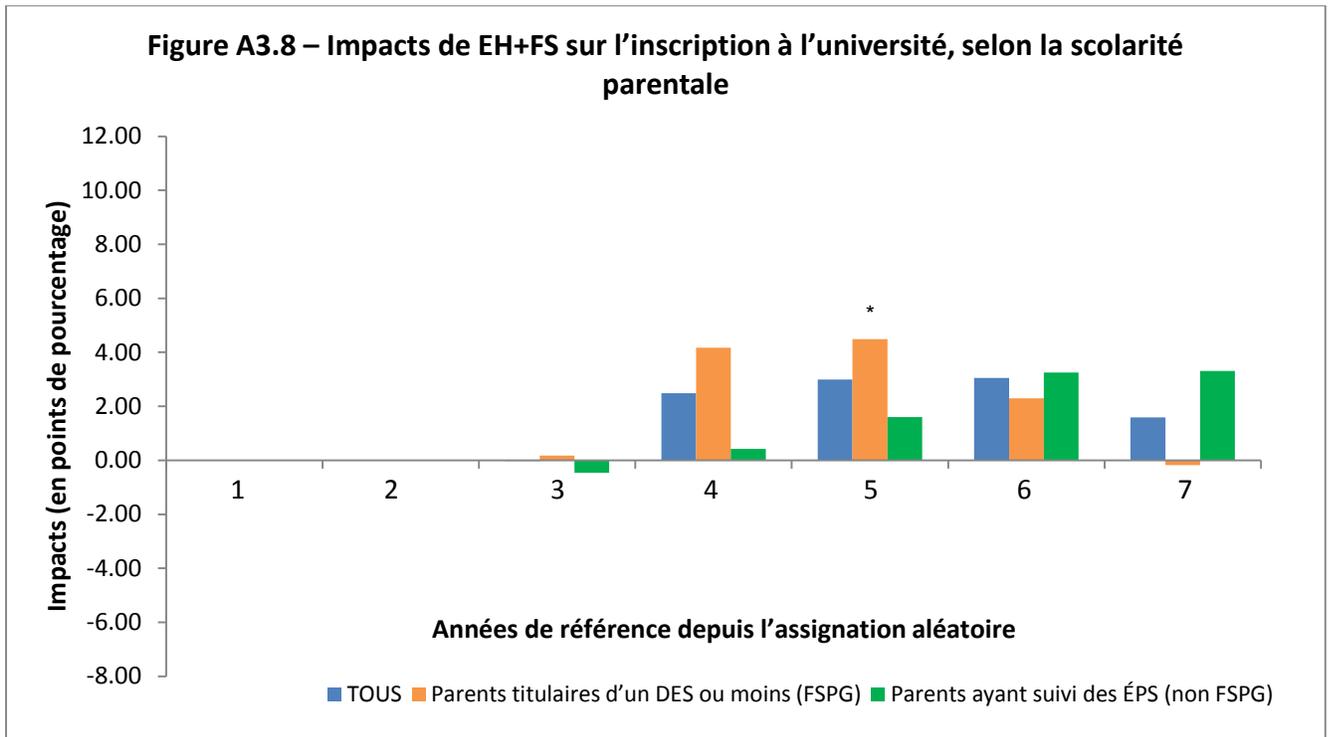


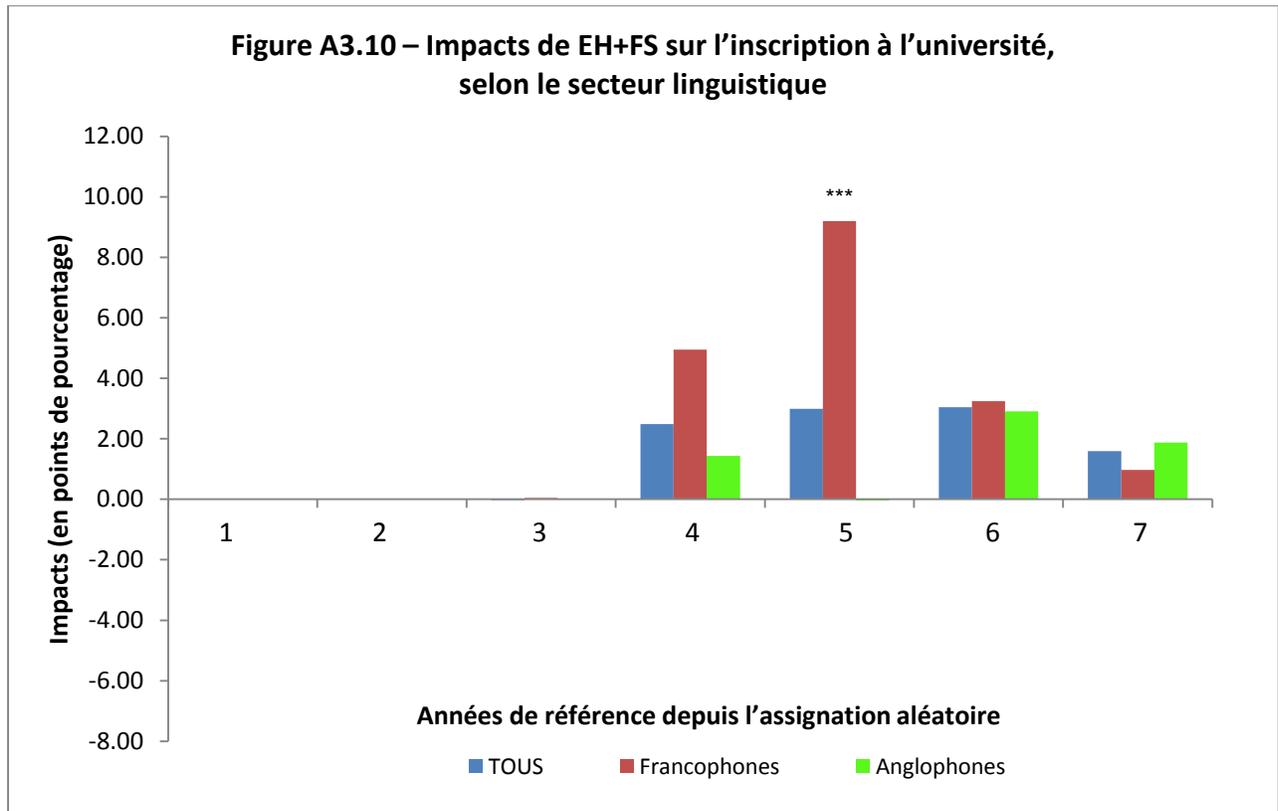




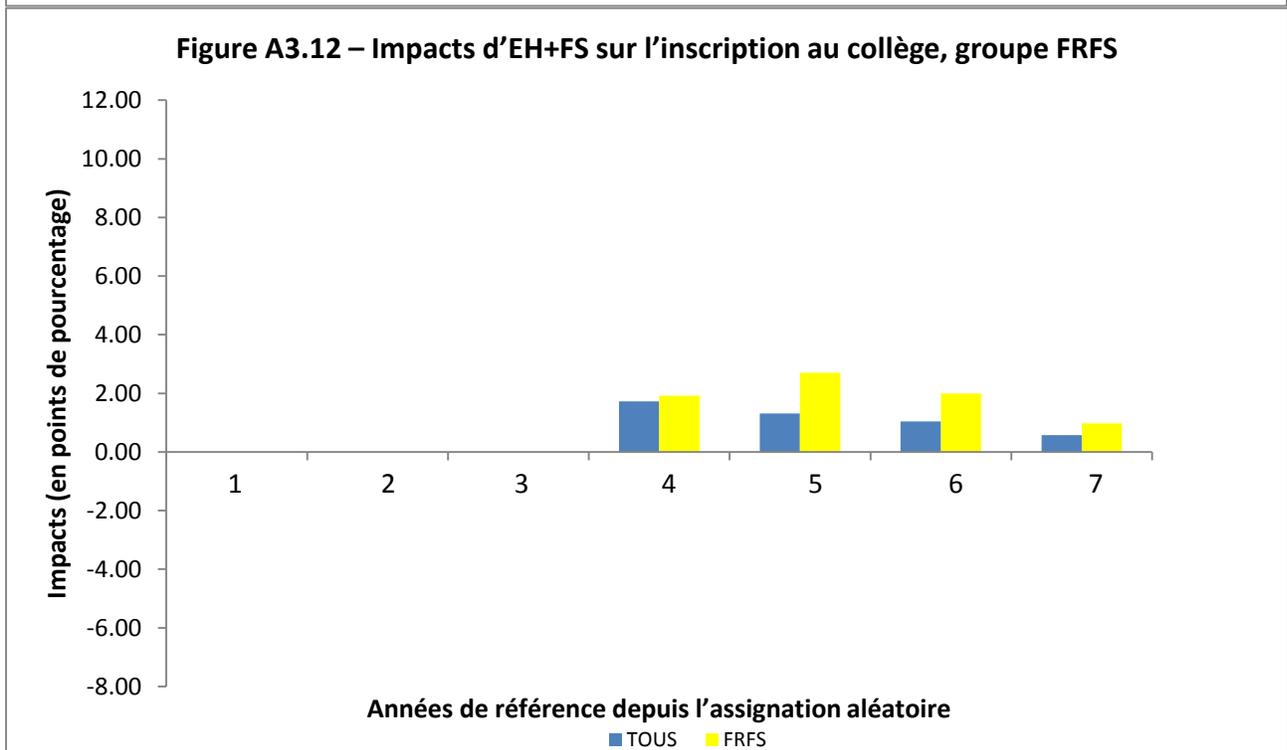
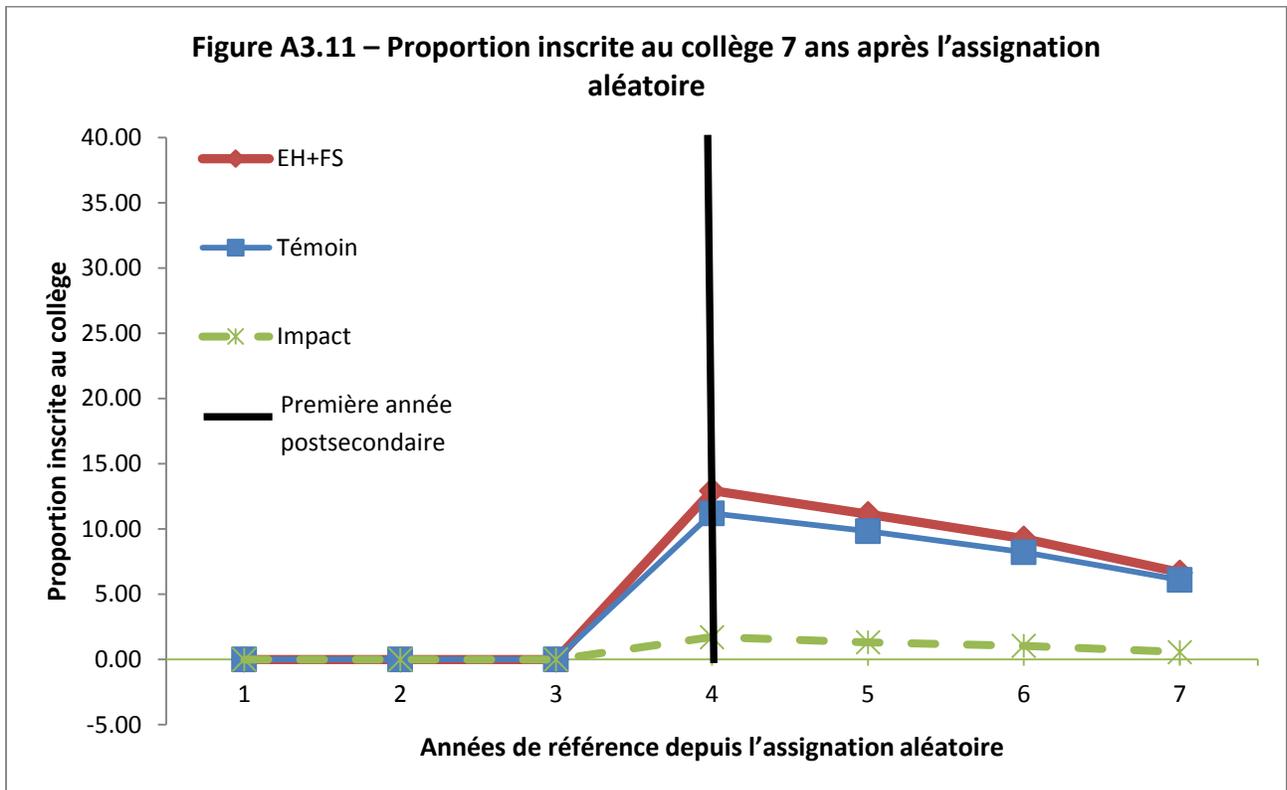
Inscription à l'université

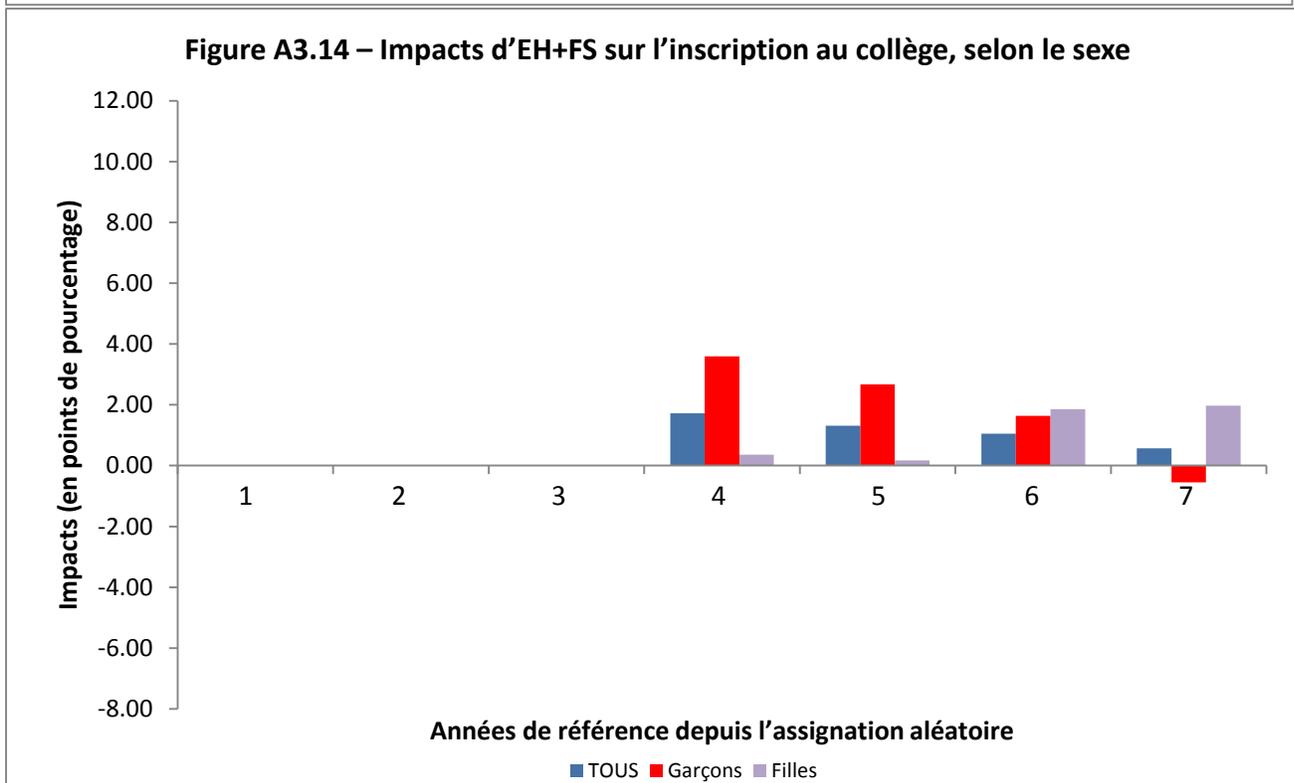
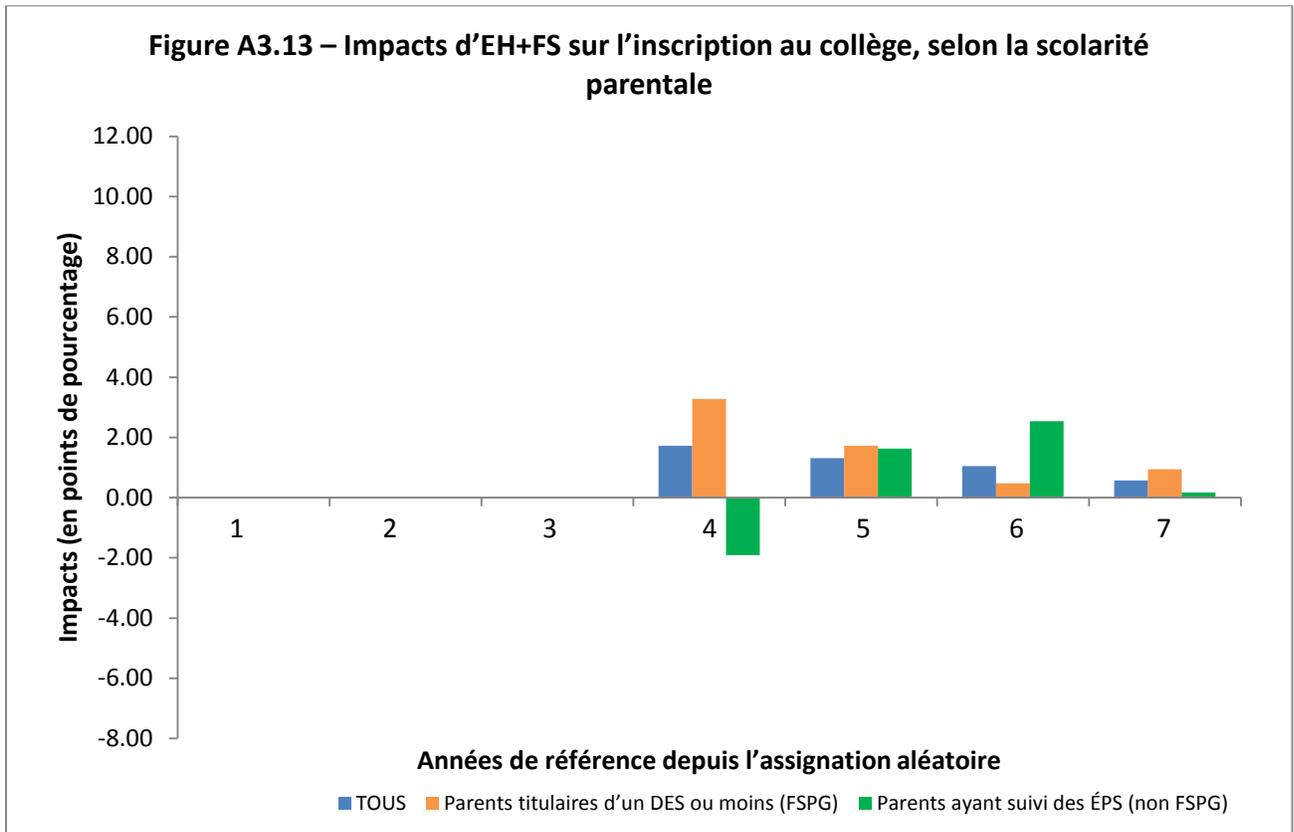


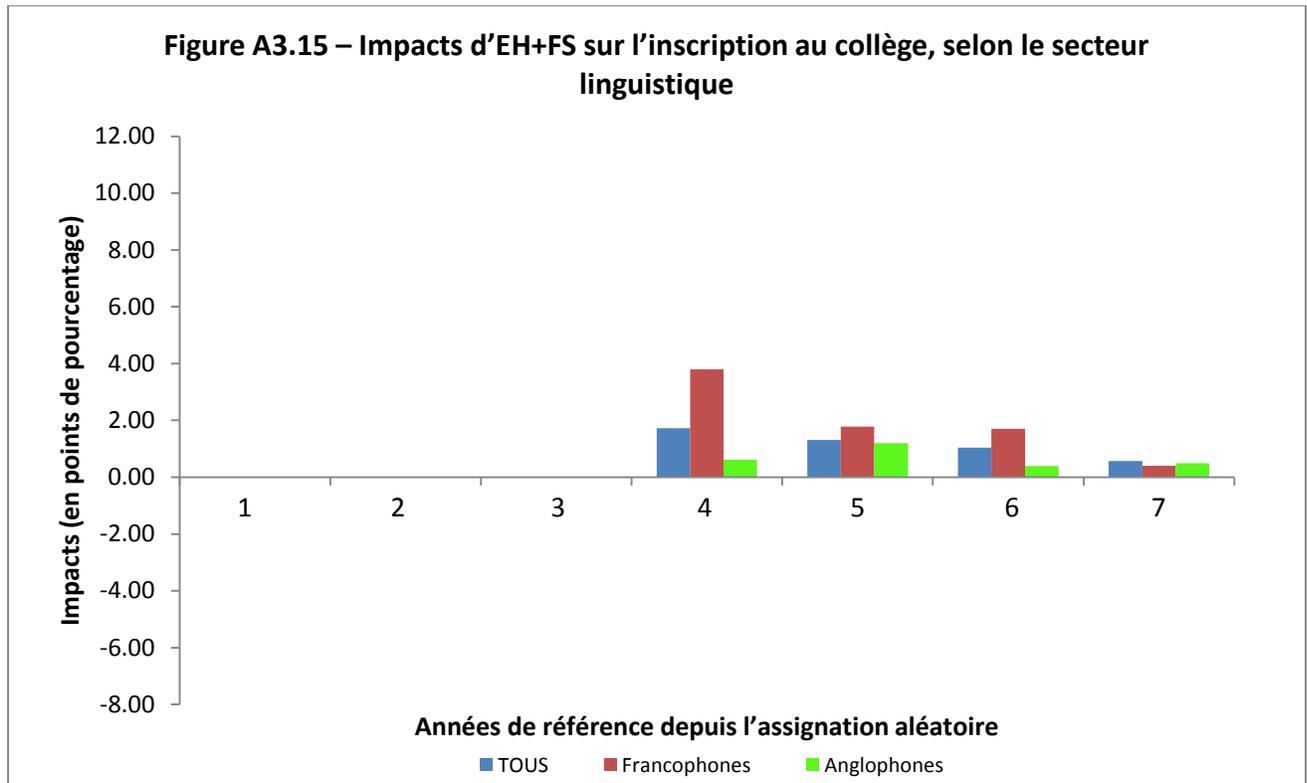




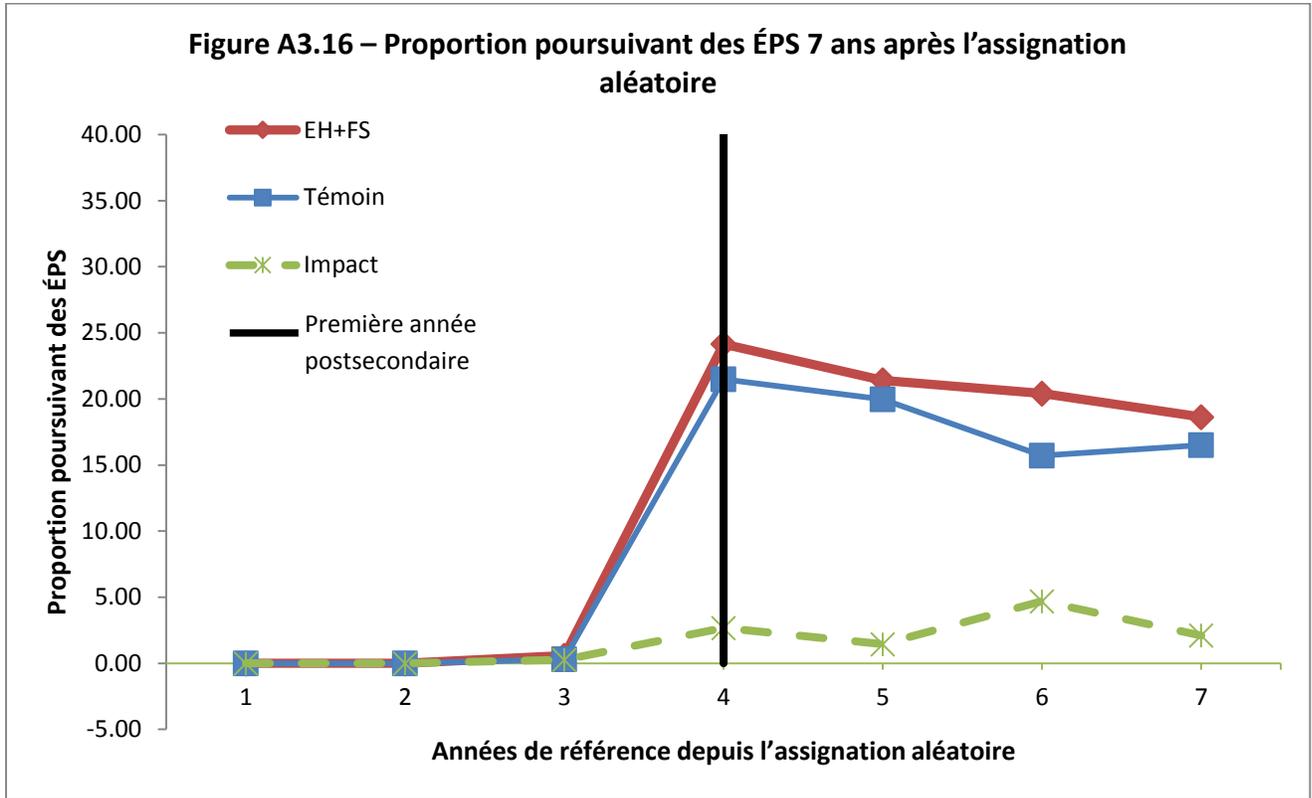
Inscription au collège







Poursuite des études



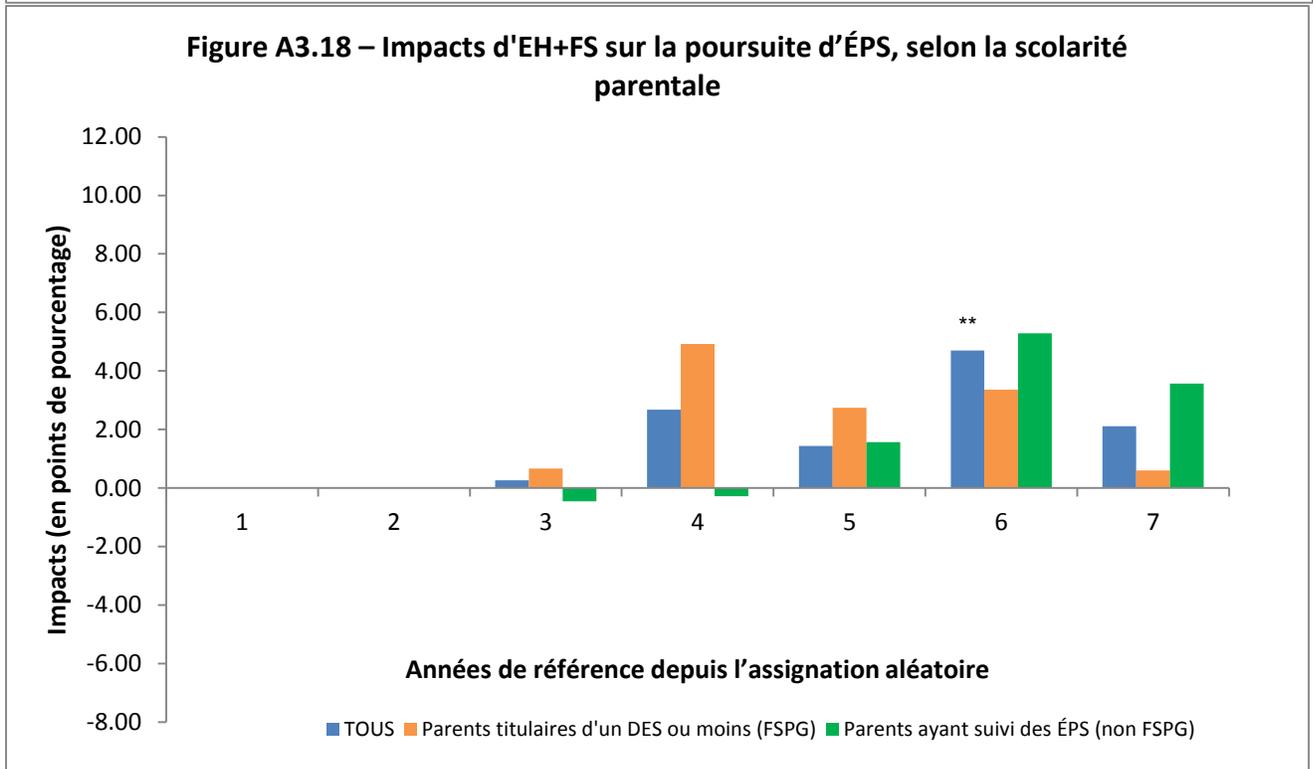
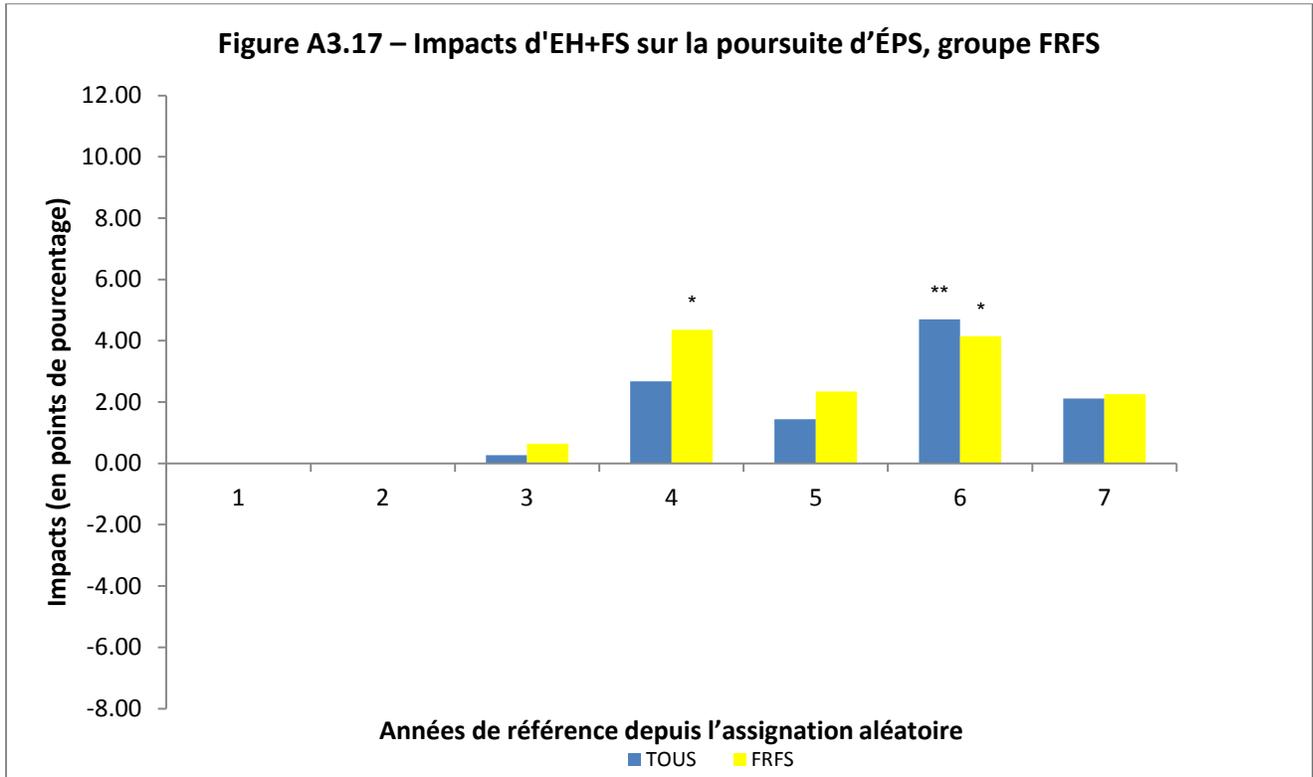


Figure A3.19 – Impacts d'EH+FS sur la poursuite d'ÉPS, selon le sexe

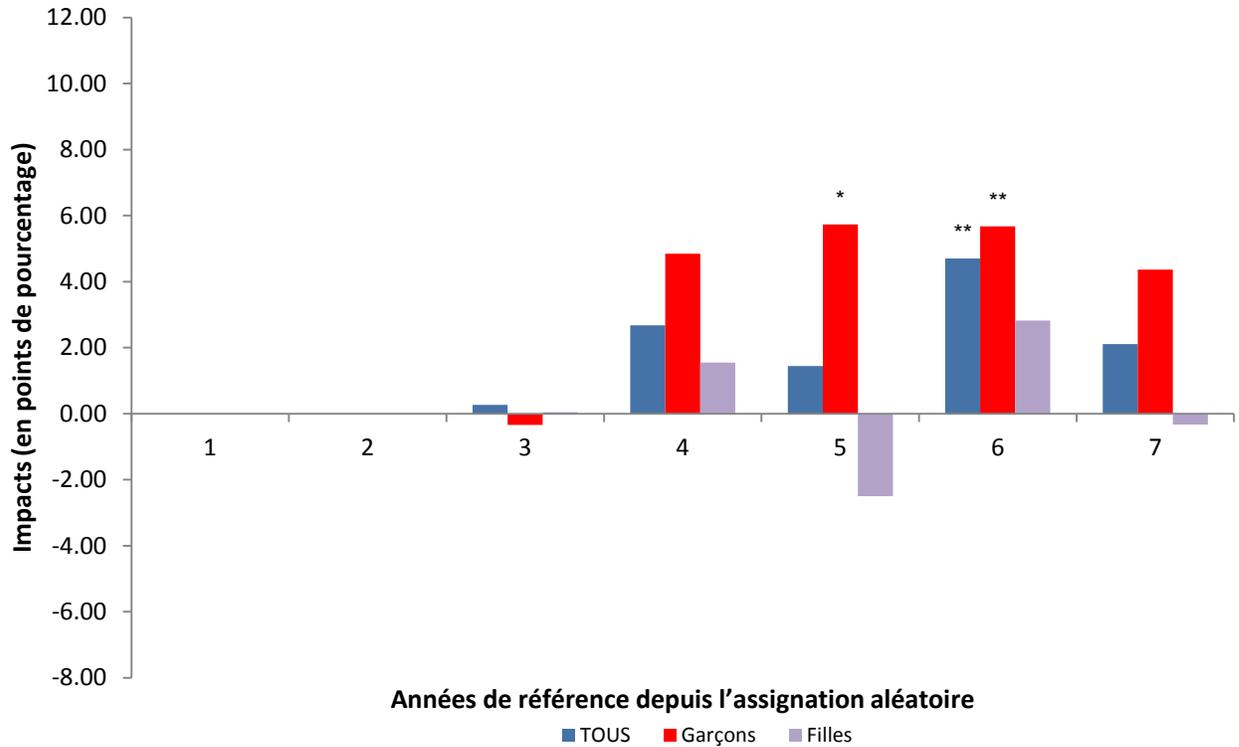
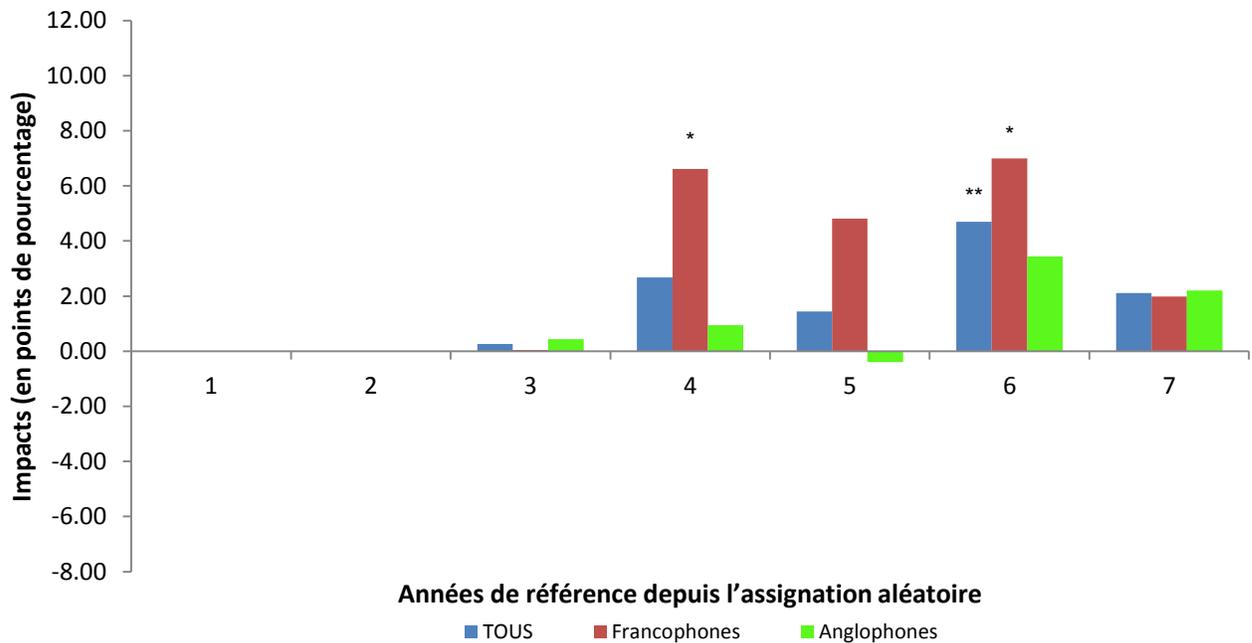


Figure A3.20 – Impacts d'EH+FS sur la poursuite d'ÉPS, selon le secteur linguistique



Changement d'établissement scolaire

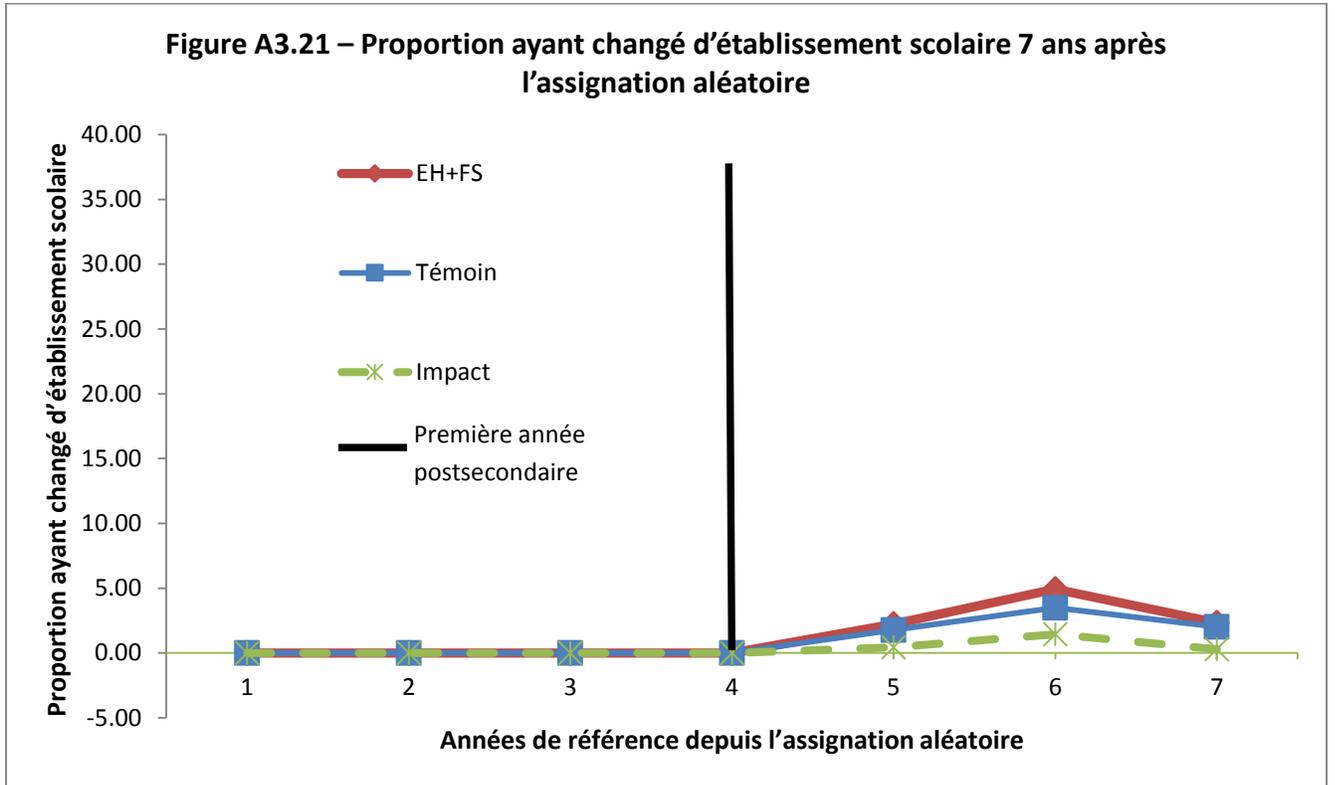


Figure A3.22 – Impacts d’EH+FS sur le changement d’établissement scolaire, groupe FRFS

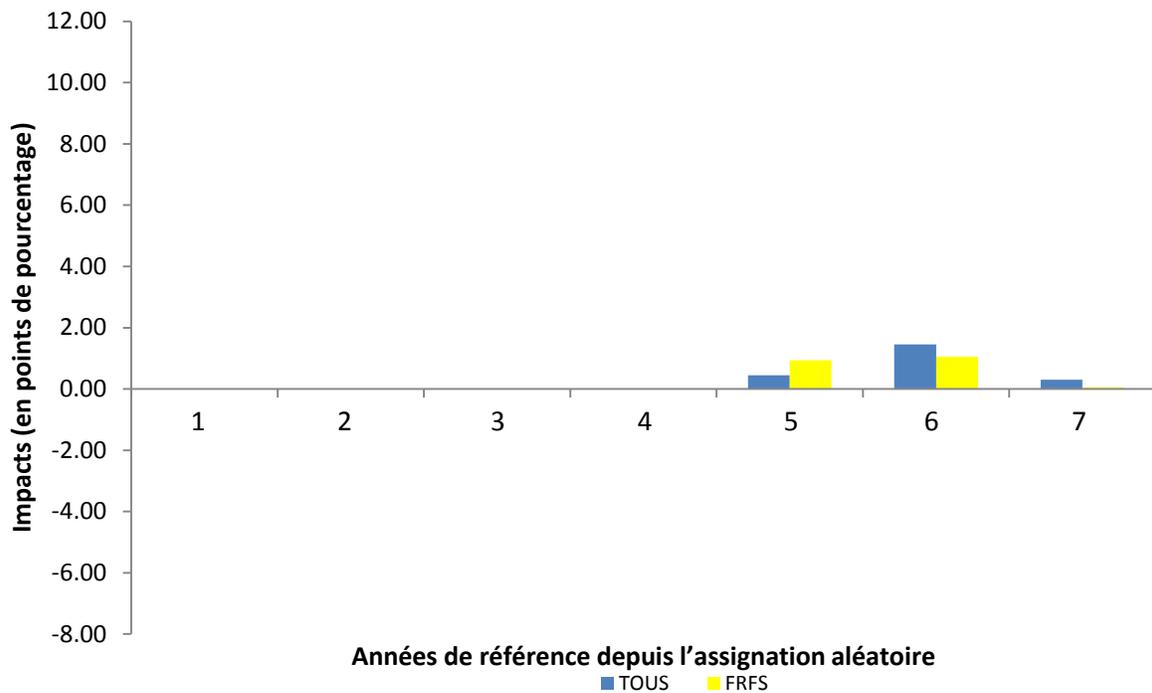


Figure A3.23 – Impacts d’EH+FS sur le changement d’établissement scolaire, selon la scolarité parentale

